

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BORDEAUX INP SÉANCE DU 18 novembre 2022

Nombre de membres en exercice composant le conseil	29
Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	5
Total des membres ayant voix délibératives	19

N°	Intitulé
2022-47	Approbation du procès-verbal du 28 septembre 2022
2022-48	Approbation du rapport annuel de prévention 2022 et du programme annuel de prévention 2023
2022-49	Approbation des tarifs de participation au Forum des entreprises de l'ENSMAC -Bordeaux INP
2022-50	Approbation de sorties d'inventaires
2022-51	Approbation du plan de communication 2023
2022-52	Approbation de la politique indemnitaire BIATSS contractuel
2022-53	Approbation du montant de la rémunération des formateurs et conférenciers
2022-54	Approbation de la soumission du projet Biotech center à la Région Nouvelle-Aquitaine
2022-55	Approbation de conventions de relations internationales

DÉLIBÉRATION N°2022-47 PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-
VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 SEPTEMBRE 2022

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et L717-1 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4, et 23 à 27 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise à la chancellerie des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP
Marc PHALIPPOU

**MARC
PHALIPP
OU ID** Signature
numérique de
MARC
PHALIPPOU ID
Date : 2022.11.18
16:01:22 +01'00'

DÉLIBÉRATION N°2022-48 PORTANT APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE PREVENTION 2022 ET DU PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION 2023

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et L717-1 ;
- Vu** le code du travail, notamment ses articles L.4121-1 à L.4122-2 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique et son guide juridique ;
- Vu** le décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- Vu** la circulaire de la Direction des relations de travail du 18 avril 2002, prise pour l'application du décret n°2001-1016 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4, et 23 à 27 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le rapport annuel de prévention de l'année 2022, tel que présenté en annexe de la présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

Le programme annuel de prévention pour l'année 2023, tel que présenté en annexe de la présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 3

La présente délibération sera transmise à la chancière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP
Marc PHALIPPOU

MARC
PHALIPPO
U ID

A stylized digital signature in red ink, appearing as a cursive 'P' or similar flourish, overlapping the text.

Signature
numérique de MARC
PHALIPPOU ID
Date : 2022.11.18
16:06:48 +01'00'

Rapport Annuel de Prévention 2022

Document soumis au CHSCT du 19 octobre 2022

Dossier suivi par **Jaouen MARY**

Introduction

Fort de sa volonté d'offrir un environnement toujours plus sécurisant et agréable tant pour les personnels que les usagers, Bordeaux INP s'attache à développer, dans l'ensemble de ses écoles et de ses unités mixtes de recherche en co-tutelle, une politique de prévention des risques professionnels avec deux objectifs : consolider et optimiser les actions de prévention existantes et développer de nouvelles actions de prévention.

Le rapport annuel de prévention 2022 présente le bilan des actions de prévention réalisées au cours de l'année en matière de santé, de sécurité et de condition de travail au sein de l'établissement.

Ce rapport doit contribuer à enrichir les échanges entre les membres du CHSCT et les services de Bordeaux INP, et à informer l'ensemble des personnels de la politique de prévention menée en matière de santé, sécurité au travail. Il est un outil de référence pour l'élaboration du programme annuel de prévention 2023.

Bordeaux INP a choisi de présenter ce rapport annuel de prévention dès le mois d'octobre afin de faire coïncider la présentation pour avis du programme annuel de prévention (découlant de ce rapport annuel de prévention) avec la période où sont effectués les choix budgétaires dans l'établissement.

Références réglementaires

- *Décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique et son guide juridique*
- *Art L4121-1 à L4122-2 du code du travail*
- *Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs*
- *Circulaire de la Direction des relations de travail du 18 avril 2002, prise pour l'application du décret n°2001-1016 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs*

Documents de références

- **Guide méthodologique** du ministère à l'attention des chefs de service sur l'évaluation des risques professionnels et le document unique
- **Procédure IPB-HS-P-01** Evaluation des risques professionnels
- **Formulaire IPB-HS-F-05** Formulaire évaluation des risques

Sommaire

1	Présentation de Bordeaux INP	4
1.1	Bordeaux INP, ses composantes et ses unités de recherche.....	5
1.2	Les effectifs de Bordeaux INP	8
2	Les acteurs de la prévention à Bordeaux INP	11
2.1	Le conseiller de prévention et le réseau des assistants de prévention	12
2.2	La médecine de prévention	13
2.3	Le Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.....	14
2.4	La cellule de veille sociale	15
3	Bilan des accidents de travail, de service, de trajet et maladie professionnelle & indicateurs de suivi 16	
3.1	Bilan des accidents de travail, de service, de trajet et maladie professionnelle .	17
3.2	Indicateurs de suivi :	20
4	Bilan des dépenses et des moyens consacrés à la santé, sécurité au travail	21
4.1	Les dépenses de formations en santé, sécurité au travail	22
4.2	Les dépenses patrimoine en terme de sécurité	23
4.3	Bilan des moyens consacrés à la prévention	26
5	Bilan des signalements des registres obligatoires	30
5.1	Le registre de danger grave et imminent :	31
5.2	Le registre de santé sécurité au travail	31
6	Bilan du fonctionnement du CHSCT	32
6.1	Les indicateurs clefs :	33
6.2	Formation du CHSCT	33
6.3	Les groupes de travail.....	33
7	Bilan du dispositif Vigipirate	34
8	Crise de la COVID-19.....	36
8.1	Préparation de la rentrée 2021-2022	37
8.2	Suivi des cas positifs et traitement des situations.....	37
8.3	Mise en œuvre des différents documents du Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation (MESRI).....	37
8.4	Autres activités en lien avec la crise COVID-19	38
9	Bilan du programme annuel de prévention – 2021	39
10	Evaluation des risques professionnels	47
10.1	Méthodologie pour l’évaluation des risques professionnels	48
	Bilan de la réalisation des Documents Unique d’Evaluation des Risques	51
11	Glossaire	53

1 Présentation de Bordeaux INP



Remarque ENSEGID : Les activités de recherche de l'ENSEGID ont été déménagées du bâtiment B18 de l'Université de Bordeaux au nouveau bâtiment de l'ENSEGID à partir de janvier 2022. L'administration a ensuite suivi progressivement en quittant les locaux occupés à l'ENSEIRB-MATMECA et les étudiants ont intégrés le nouveau bâtiment pour la rentrée 2022-2023.

Bordeaux INP est composé de services généraux, de La prépa des INP, de 6 écoles et d'unités de recherche en co-tutelles.

➤ **Les services généraux de Bordeaux INP :**

Ils comprennent : Direction Financière, Direction du Patrimoine Immobilier, Direction des Ressources Humaines, Direction du Système d'Information, Affaires scientifiques, Agence comptable, Cellule d'appui au pilotage (affaires juridiques, études & contrôle de gestion, qualité), Communication, Conseil de prévention, Coordination formation – scolarité (initiale, alternance), Coordination territoriale des formations d'ingénieurs, Entrepreneuriat / Incubateur Sit'Innov, Cellule ingénierie pédagogique.

➤ **La Prépa des INP**

➤ **Les 6 écoles de Bordeaux INP**

- **ENSC** : Ecole Nationale Supérieure de Cognitive
- **ENSMAC** : Ecole Nationale Supérieure de matériaux, d'agroalimentaire et de chimie
- **ENSEGID** : École Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement durable
- **ENSEIRB MATMECA** : École Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématiques et Mécanique
- **ENSPIMA** : École Nationale Supérieure pour la Performance Industrielle et la Maintenance Aéronautique
- **ENSTBB** : École Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules

➤ **Les unités de recherche en co-tutelles** d'après le rapport social unique 2021

Intitulé de l'unité de recherche	Sigle	Label	Autres tutelles	Nombre de personnel Bordeaux INP en ETP	
				F	H
Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets	CBMN	UMR 5248	CNRS, UB	5.4	5.8
Géoressources et environnement*	G&E	EA 4592	UBM	6.9	6.3
Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux	ICMCB	UMR 5026	CNRS, UB	1,5	2,2
Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux	I2M	UMR 5295	CNRS, UB, Arts et métiers	3	10.6
Institut de Mathématiques de Bordeaux	IMB	UMR 5251	CNRS, UB	2	6
Laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système	IMS	UMR 5218	CNRS, UB	14.8	43.4
Institut des Sciences Moléculaires	ISM	UMR 5255	CNRS, UB	3,5	8.8
Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique	LaBRI	UMR 5800	CNRS, UB	2.5	17,3
Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques	LCPO	UMR 5629	CNRS, UB	2.3	4.3
Nutrition et Neurobiologie intégrée	NutriNeuro	UMR 1286	INRA, UB	4	1,8
Unité de recherche Œnologie	/	EA 4577	INRA, UB	1.5	0.5

*l'équipe d'accueil G&E a intégré l'UMR EPOC au 1^{er} janvier 2022.

➤ **Les unités de recherche d'accueil** d'après le rapport social unique 2021

Intitulé de l'unité de recherche	Sigle	Label	Nombre de personnel Bordeaux INP en ETP	
			F	H
Actions for oncogenesis understanding and Target Identification in Oncology ¹	ACTION	U 1218	0	0.5
PASSAGE	PASSAGES	UMR 5319	0.5	0
Cultures et Littérature des mondes anglophones	CLIMAS	EA 4196	0	0.5
Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux ²	EPOC	UMR 5805	0.5	0
Institut de neurosciences cognitives et intégratives d'Aquitaine	INCIA	UMR 5287	0.5	0
Laboratoire des Composites Thermostructuraux	LCTS	UMR 5801	0	1
Laboratoire de biogenèse membranaire	LBM	UMR 5200	0	1
Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité	MFP	UMR 5234	0	0.5
Biothérapies des Maladies Génétiques, Inflammatoires et du Cancer ¹	BMGIC	U 1035	0	0.5

¹ Les unités INSERM U1218 et U 1035 se sont rassemblées avec d'autres unités pour former l'unité INSERM U1312 BRIC (BoRdeaux Institute of onCology) le 1^{er} janvier 2022.

² L'UMR EPOC est devenue une unité de recherche en co-tutelle Bordeaux INP le 1^{er} janvier 2022.

1.2 Les effectifs de Bordeaux INP

I.1 Evolution des effectifs physiques au 31 décembre

			Personnels titulaires			Personnels non titulaires			Tout type de personnel		
			F	H	Tous	F	H	Tous	F	H	Tous
2021	Catégorie A	enseignant-chercheurs & enseignants	64	139	203	13	38	51	77	177	254
		BIATSS	21	27	48	18	9	27	39	36	75
	Catégorie B		23	10	33	9	5	14	32	15	47
	Catégorie C		23	6	29	16	8	24	39	14	53
2020	Catégorie A	enseignant-chercheurs & enseignants	65	141	206	9	31	40	74	172	246
		BIATSS	19	27	46	15	6	21	34	33	67
	Catégorie B		24	10	34	8	6	14	32	16	48
	Catégorie C		22	7	29	15	7	22	37	14	51
2019	Catégorie A	enseignant-chercheurs & enseignants	65	140	205	6	28	34	71	168	239
		BIATSS	18	28	46	13	8	21	31	36	67
	Catégorie B		24	10	34	11	1	12	35	11	46
	Catégorie C		23	5	28	16	7	23	39	12	51

Sources : Bilan social 2019 et rapports sociaux uniques 2020 et 2021

I.2 Evolution du nombre d'embauches, de départs

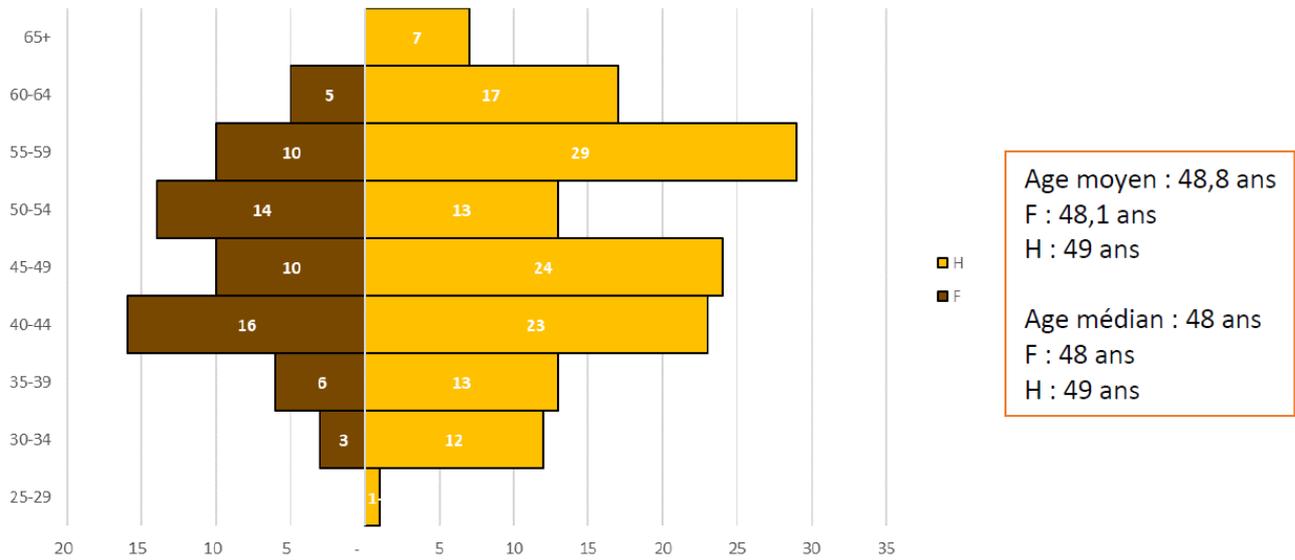
			Personnels titulaires			Personnels non titulaires			Tout type de personnel		
			F	H	Tous	F	H	Tous	F	H	Tous
2021	enseignant-chercheurs & enseignants	Entrées	3	4	7	/	/	/	/	/	/
		Sorties	3	9	12	/	/	/	/	/	/
	BIATSS	Entrées	5	2	7	23	15	38	28	17	45
		Sorties	2	3	5	19	10	29	21	13	34
2020	enseignant-chercheurs & enseignants	Entrées	1	4	5	/	/	/	/	/	/
		Sorties	0	1	1	/	/	/	/	/	/
	BIATSS	Entrées	7	2	9	17	11	28	24	13	37
		Sorties	9	1	10	19	7	26	28	8	36
2019	enseignant-chercheurs & enseignants	Entrées	2	4	6	3	9	12	5	13	18
		Sorties	2	2	4	4	7	11	6	9	15
	BIATSS	Entrées	5	3	8	27	9	36	32	12	44
		Sorties	6	1	7	18	8	26	24	9	33

Sources : Bilan social 2019 et rapports sociaux uniques 2020 et 2021

I.3 Pyramides des âges au 31 décembre 2021

Source : Rapport social unique 2021

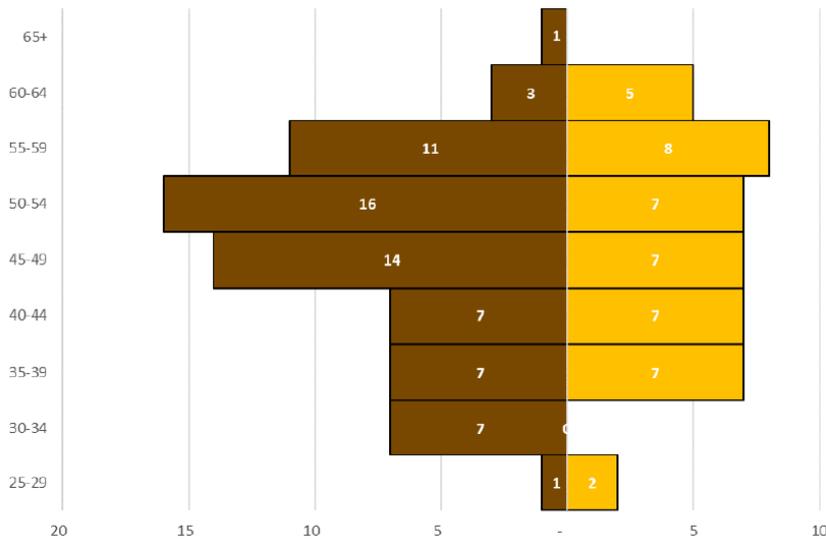
Les enseignants titulaires



Les enseignants non titulaires

Non réalisé dans le rapport social unique 2021

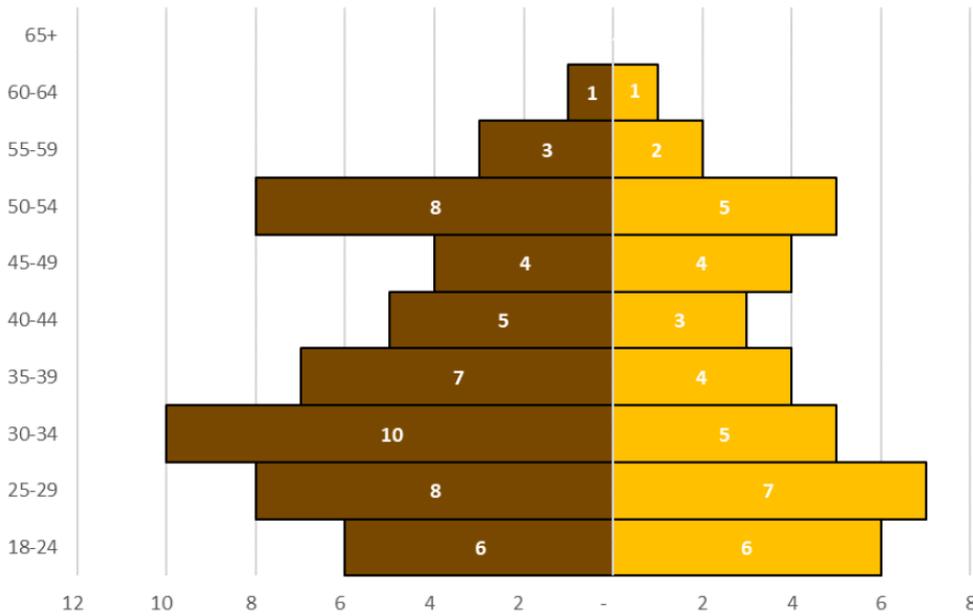
Les BIATSS titulaires



Age moyen : 47,6 ans
 F : 47,5 ans
 H : 47,8 ans

 Age médian : 48,5 ans
 F : 49 ans
 H : 48 ans

Les BIATSS non titulaires



Age moyen : 38,3 ans
 F : 38,7 ans
 H : 37,9 ans

 Age médian : 37,3 ans
 F : 37,5 ans
 H : 35,5 ans

2 Les acteurs de la prévention à Bordeaux INP

2.1 Le conseiller de prévention et le réseau des assistants de prévention

Le décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié et la circulaire FP 33612 du 08 août 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, précisent :

« Des assistants de prévention sont nommés par les chefs de service concernés, sous l'autorité desquels ils exercent leurs fonctions. Les assistants de prévention constituent le niveau de proximité du réseau de la prévention...

Les agents concernés sont placés sous l'autorité dudit chef de service et exercent ainsi leurs compétences sous la responsabilité de ce dernier. De ce fait, l'assistant de prévention doit relever directement du chef de service concerné duquel il reçoit les directives et auprès duquel il rend compte de son action. Afin de formaliser les missions de l'assistant de prévention, dans le cadre de la définition générale de l'article 4-1 du décret, le chef de service élabore une lettre de cadrage. ».

Le réseau des assistants de prévention a pour mission de conseiller les chefs de service pour prévenir les risques des personnels et des usagers de Bordeaux INP.

Ce réseau est animé par un conseiller de prévention (Jaouen MARY), placé auprès du directeur général.

Le conseiller de prévention a pour objectif de s'assurer du respect de la mise en œuvre la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité de manière à garantir les conditions de travail optimales de l'ensemble des personnels de Bordeaux INP, dans une démarche d'établissement.

Assistants de Prévention des écoles de Bordeaux INP

Direction Générale des Services – Jaouen Mary - Emmanuel Jimenez

ENSC – Isabelle Sesé – Jean-Paul Cayeré

ENSCBP – Sandrine Banville – Mireille Frimigacci – Joshua Bedarride

ENSEGID – Léa Pigot

ENSEIRB-MATMECA – Mélanie Escarret – David Bédènes

ENSTBB – Laurent Bonneau

Assistants de Prévention des unités de recherche en co-tutelles

CBMN : Julien Monteil (B14) – Eric Merlet (B13) – Claudine Jacquot (Site BSA) - Katell Bathany (Carreire : ENSTBB et Centre de Génomique Fonctionnelle de Bordeaux)

EPOC : Léa Pigot (bât ENSEGID) – Stéphane BUJAN (logistique opération terrain) – Laurent PELHUET (A12, B18, IUT Périgueux) – Nathalie LABOURDETTE (Arcachon)

I2M : Olivier Mantaux (03B-IUT SGM) – Audrey Duphil (ENSAM) – Jérémy Guitard (bât A4) - Philippe Taris (A11) – Fabien Naessens (B18) – Thouard Valérie (ENSAM)

ICMCB : Alain Larroche - Lydia Roudier - Sébastien Fourcade (ICMCB)

IMB : Karine Lecuona (A33)

IMS : Cyril Hainaut - Isabelle Lagroye – Nicolas Guegan (A31) - Mamatimin ABBAS (bât ENSCBP-A)

ISM : Murielle Berlande - Christian Aupetit – Fabrice Forlini – George Grillet (A12) – Patrick Garrigue (bât ENSCBP-A) – Mathieu Pucheault (IECB)

LaBRi : Gérard Point (A30)

LCPO : Amélie Vax Weber - Cédric Le Coz (bât ENSCBP-A) – Mélanie Bousquet – Roland Lefebvre (B8)

Nutrineuro : Serge Alfos (Bât UFR Pharmacie site de Carreire)

Unité de recherche œnologie : Cécile Thibon (équipes chimie-biochimie ISVV) et Olivier Claisse (microbiologie ISVV) - Antonio Palos Pinto (RDC ISVV)

2.2 La médecine de prévention

Missions

La médecine de prévention a pour but d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur activité professionnelle.

Depuis 2021 la mission est externalisée et doit faire l'objet d'une nouvelle organisation en fin 2022. En attendant, le service RH oriente le personnel vers un médecin agréé, notamment pour les premières visites (embauche) mais également vers le service médical de l'Université de Bordeaux.

Le tableau ci-contre résume l'activité du médecin de prévention :

Source : bilan social 2019 et rapports sociaux unique 2020, 2021

Visites médicales de l'année	2019	2020	2021
Nombre total de visites médicales réalisées	298	137	50
Premières visites	60	40	45
Visites périodiques	160	58	0
Visites de reprise	22	15	0
Visites occasionnelles dont :	56	24	
<i>Nombre de visites à la demande de la hiérarchie</i>	9	0	5
<i>Nombre de visites à la demande de l'agent (visites ne donnant pas forcément lieu à conclusion)</i>	39	22	0
<i>Nombre de visites à la demande du médecin de prévention</i>	8	2	0

Conclusions des visites

- Aptes : 50
- Restrictions : 0
- Inaptés temporaires : 0
- Inaptés définitifs : 0
- Aménagement de poste : 0
- Reclassement : 0

2.3 Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Bordeaux INP dispose d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qui est présidé par le directeur général de l'établissement ou son représentant. Il se réunit au moins 3 fois par an. Il a pour rôle de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans l'établissement. C'est un organe consultatif chargé de faire toute proposition utile en ce sens au conseil d'administration. À ce titre :

- Il procède à l'analyse des risques, et notamment à celles des risques professionnels auxquels sont exposés les personnels et usagers de l'établissement ;
- Il procède à une enquête à l'occasion de chaque accident ou de chaque maladie professionnelle grave ou répété ; il est informé des conclusions de chaque enquête et des suites qui lui sont données ;
- Il est consulté sur la teneur des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière d'hygiène et de sécurité ;
- Il réalise des visites de site ;
- Chaque année, il donne son avis sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et des risques concernant les usagers, qui lui est présenté par le président du comité.

Les représentants titulaires du personnel ont choisi parmi eux un secrétaire qui est l'interlocuteur de l'administration et effectue une veille entre les réunions du CHSCT. Il transmet aux autres représentants du personnel les informations qui lui sont communiquées par l'administration, il aide à la collecte d'informations et à leur transmission.

- **Secrétaire du CHSCT** : Serge ALFOS (Nutrineuro/ENSCBP)
- **Secrétaire suppléant du CHSCT** : Sandrine BANVILLE (ENSCBP)

Composition

Membres titulaires	Membres suppléants
Représentants du personnel BANVILLE Sandrine : ENSCBP BONNEAU Laurent : ENSTBB PIGOT Léa : ENSEGID MONTEIL Julien : CBMN / ENSCBP DUQUESNE Marie : ENSCBP / I2M ALFOS Serge : ENSCBP / Nutrineuro LARTIGAU Didier : DPI FRIMIGACCI Mireille : ENSCBP	Représentants du personnel INCERA Rosa : ENSEIRB-MATMECA THUAU Damien : ENSEIRB-MATMECA / IMS RUCHAUD Christelle : ENSTBB SESE Isabelle : ENSC BALOURDET Dominique : ENSCBP POQUE Emmanuelle : ENSCBP / CBMN LOURENCO Célia : ENSCBP Raphaëlle SAVOIRE : ENSCBP / CBMN
Représentants des élèves BARILLON Adèle SAUBOLE Louis	Représentants des élèves ARDILLON Blaise BENAMAR Marwa

Représentants de l'administration

- PHALIPPOU Marc, directeur général de Bordeaux INP
- SALLES Dominique, directrice générale des services

Membres statutaires

- Médecin de prévention
- POQUILLON Pierre, Inspecteur Santé et Sécurité au travail
- MARY Jaouen, conseiller de prévention

2.4 La cellule de veille sociale

Les missions de la cellule de veille sociale sont centrées sur l'accompagnement d'agents en difficulté au travail et l'analyse des situations individuelles ou collectives. Les collègues qui se sentent en situation de stress important, ou qui en sont témoins, sont invités à contacter un membre de la cellule de veille sociale. Cette démarche se fait en respectant l'anonymat.

La cellule de veille sociale réunit différents regards métiers et a pour objectifs de décrire les situations professionnelles en cause, de les comprendre et de les objectiver de manière à proposer des régulations.

Composition :

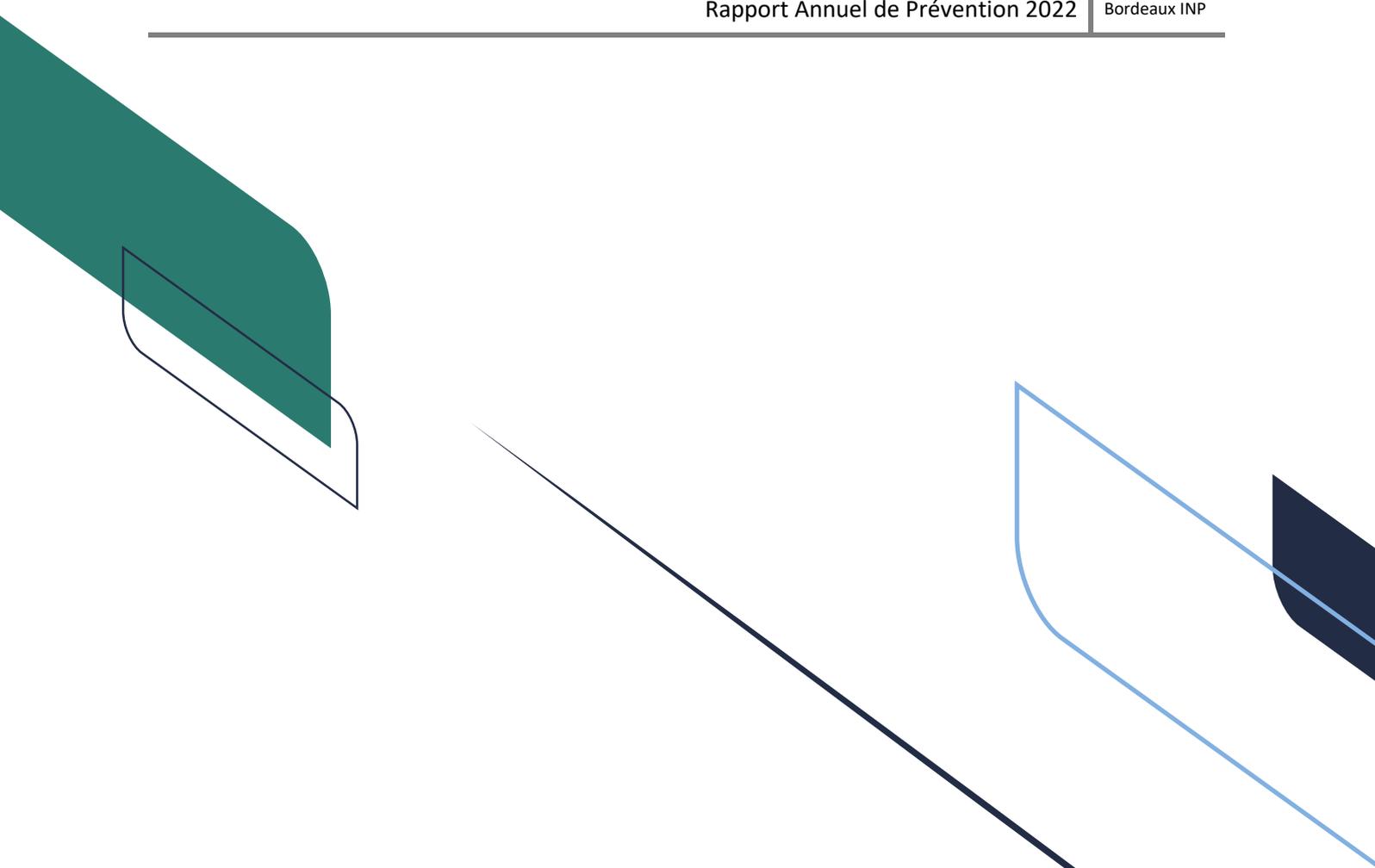
La cellule de veille sociale est composée du vice-président formation ou de la vice-présidente recherche et transfert, de la directrice générale des services, de la directrice des ressources humaines, du médecin de prévention de l'assistante sociale et du conseiller de prévention.

Lorsque la situation sur laquelle la cellule de veille sociale est saisie concerne des personnels relevant d'un ou plusieurs autres employeurs, ceux-ci en sont informés et sont invités à participer aux travaux de la cellule. Une configuration ad hoc est définie incluant les représentants de la cellule de veille sociale de Bordeaux INP et des cellules/comités des autres établissements concernés.

La cellule de veille sociale se rapproche des supérieurs hiérarchiques de l'agent l'ayant sollicitée au cas par cas, selon les difficultés remontées, et après accord de l'agent.

Mode opératoire :

1. La cellule de veille sociale entend les différents protagonistes et témoins et établit des compte rendus qui restent confidentiels de leurs témoignages.
2. Ces compte rendus, confidentiels, sont soumis à l'approbation des personnes concernées.
3. Sur la base des témoignages recueillis, la cellule de veille sociale établit une synthèse et propose des mesures permettant d'apaiser la situation dans un premier temps et de résoudre le problème dans un deuxième temps.
4. Ces mesures sont présentées aux différents acteurs avant d'être mises en œuvre avec leur accord.



3 Bilan des accidents de travail, de service, de trajet et maladie professionnelle & indicateurs de suivi

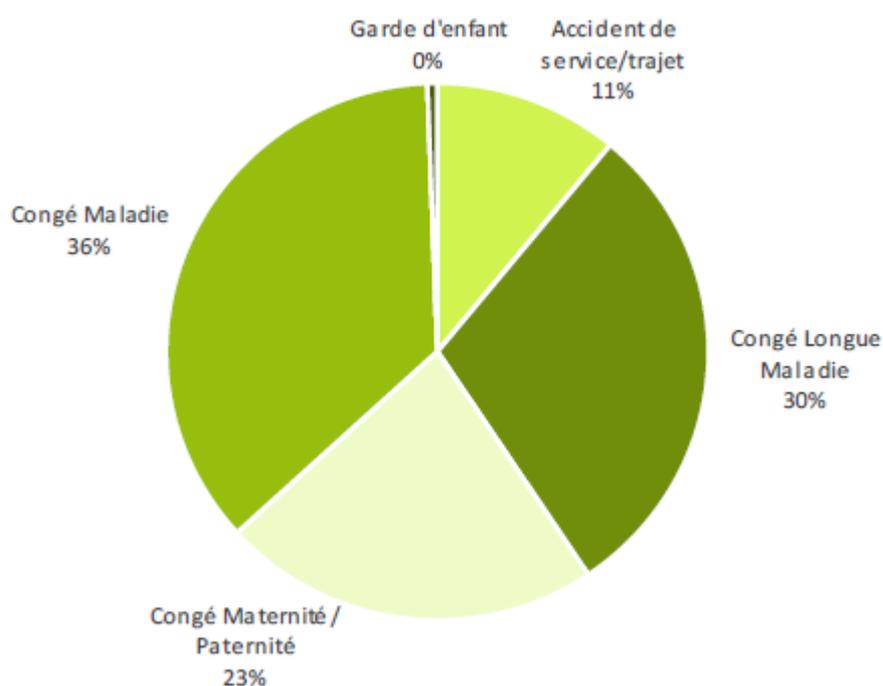
3.1 Bilan des accidents de travail, de service, de trajet et maladie professionnelle

Source : rapport social unique 2021

Les personnels enseignants titulaires

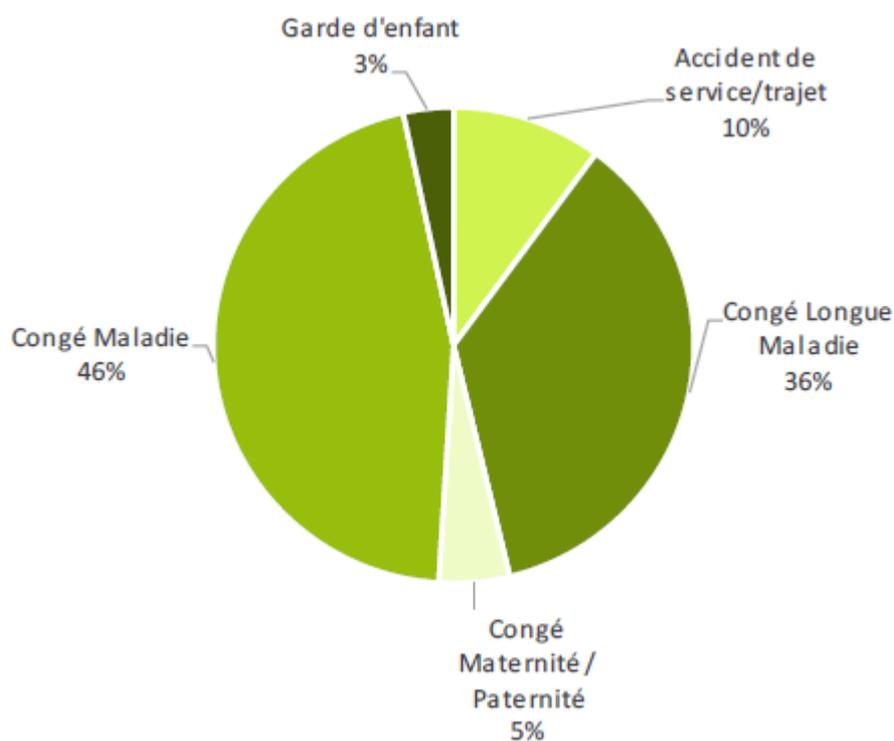
		Nb pers.	Nb item	Nb de jours	Moyenne
Accident de service/trajet (*)	F				
	H	1	3	112	112
	Total	1	3	112	112
Congé Longue Maladie (*)	F				
	H	1	2	301	301
	Total	1	2	301	301
Congé Maternité / Paternité (*)	F	2	2	205	103
	H	2	2	25	13
	Total	4	4	230	115
Congé Maladie	F	7	9	115	16
	H	9	17	253	28
	Total	16	26	368	45
Garde d'enfant	F	1	1	4	4
	H	1	1	2	2
	Total	2	2	6	6
TOTAL		24	37	1 017	

(*) Ces congés peuvent avoir démarré en 2021 ou se poursuivre en 2022



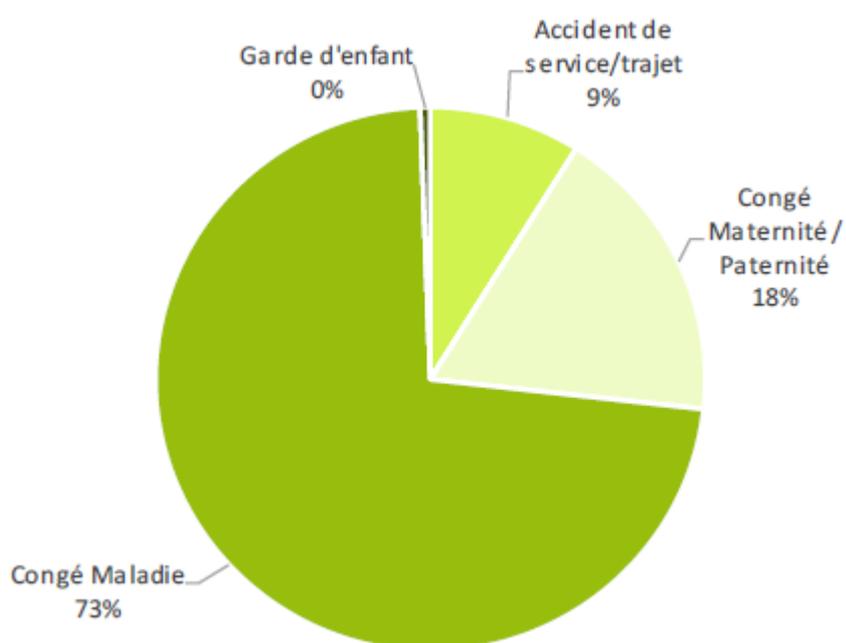
Les BIATSS titulaires

		Nb pers.	Nb item	Nb de jours	Moyenne
Accident de service/trajet (*)	F	2			-
	H	1	2	102	102
	Total	3	2	102	34
Congé Longue Maladie (*)	F	1	3	365	365
	H	-	-	-	-
	Total	1	3	365	365
Congé Maternité / Paternité (*)	F	1	1	37	37
	H	1	1	11	11
	Total	2	2	48	48
Congé Maladie	F	17	27	295	17
	H	5	19	166	33
	Total	22	46	461	21
Garde d'enfant	F	4	6	15	4
	H	6	11	19	3
	Total	10	17	34	3
Total		38	70	1 010	



Les personnels non titulaires

		Nb pers.	Nb item	Nb de jours	Moyenne
Accident de service/trajet (*)	F	1	2	10	10
	H	2	5	50	25
	Total	3	7	60	35
Congé Longue Maladie (*)	F				
	H				
	Total	0	0	0	0
Congé Maternité / Paternité (*)	F	2	2	84	42
	H	2	2	36	18
	Total	4	4	120	30
Congé Maladie	F	20	35	394	20
	H	10	15	95	10
	Total	30	50	489	16
Garde d'enfant	F	3	3	4	1
	H				
	Total	3	3	4	1
Total		40	64	673	



3.2 Indicateurs de suivi :

Bordeaux INP a mis en place un suivi de deux indicateurs statistiques liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Il s'agit de l'indice de fréquence et du taux de gravité. L'objectif étant ensuite de suivre l'évolution de ces indicateurs d'une année sur l'autre mais également de les comparer à des valeurs nationales.

Ces indicateurs ne prennent pas en compte les accidents de trajet.

- **Indice de fréquence** : Cet indicateur permet de calculer le nombre moyen d'arrêts de travail causés par un accident professionnel pour 1 000 collaborateurs.
- **Taux de gravité** : il mesure la gravité d'un accident du travail. On considère que plus l'arrêt de travail est long, plus la gravité de l'accident est avérée.

	2021	2020	2020	2019
	Bordeaux INP		Enseignement Supérieur et recherche (ESR)*	
Indice de fréquence	2.21	2,48	5.48	7.81
Taux de gravité	0.01	0,15	0.12	0.14

* d'après les données du bilan AT-MP 2019 et 2020 du MESRI

Evolution des indices à Bordeaux INP :

- **L'indice de fréquence 2021 de Bordeaux INP est légèrement plus bas que la valeur 2020** car, bien qu'il se soit également produit un accident avec arrêt en 2021, le nombre de personnel a augmenté.
- **Le taux de gravité 2021 de Bordeaux INP a chuté** car l'accident de 2021 a entraîné un arrêt de 7 jours contre 99 jours pour l'accident de 2020.

Comparaison aux valeurs de l'ESR :

- **L'indice de fréquence 2021 de Bordeaux INP est bas vis-à-vis de la valeur nationale de l'ESR.** Cette valeur est donc positive puisqu'elle met en évidence qu'il y a peu d'accident du travail à Bordeaux INP : un seul avec arrêt en 2021.
- **Le taux de gravité 2021 de Bordeaux INP est également bas** car cette accident a entraîné un arrêt de travail relativement courts : 7 jours.

4 Bilan des dépenses et des moyens consacrés à la santé, sécurité au travail

4.1 Les dépenses de formations en santé, sécurité au travail

Source : bilans sociaux 2018 et 2019, et rapports sociaux unique 2020 et 2021

	2021	2020	2019	2018
<i>Nombre de sessions de formations en santé, sécurité au travail</i>	53	37	26	36
<i>Pourcentage de ces formations dans l'ensemble des formations</i>	32.5	40	30	32
<i>Nombre d'agents formés*</i>	273	184	163	232

* un agent peut avoir suivi plusieurs formations et être comptabilisé plusieurs fois

La mise en place de ces formations représente 80 529 € consacrés à la Santé et sécurité au travail, soit 32.5 % des dépenses « Formations » de Bordeaux INP.

Ce coût intègre :

- **Coût pédagogique** = prestations de formation facturées par un organisme extérieur.
- **Coût des locaux** = mise à disposition de salles (TD, informatique ou visio-conférence) équipées de matériel audio-visuel.
- **Coût de la gestion administrative** = temps passé par la direction des ressources humaines à la mise en place d'actions de formation.
- **Coût formateur interne** = temps passé par le formateur interne concerné par l'action de formation.
- **Coût "Rémunération stagiaires"** = rémunération des personnels formés (calcul ministériel).

4.2 Les dépenses patrimoine en terme de sécurité

Les dépenses patrimoine de l'année 2021 en termes de sécurités s'élève à **2 246 867 €** contre 637 591 € en 2020.

Cette forte augmentation de **1 609 276 €** par rapport à 2020 (x 3.5) est dues aux dépenses exceptionnelles liées aux opérations immobilières réalisée dans le cadre du Schéma Directeur de Mise Sécurité suite l'avis défavorable de l'ENSCBP A. Cette augmentation est d'autant plus forte que les dépenses 2020 étaient en baisse suite à l'impact de la crise sanitaire (Bordeaux INP avait fermé ses bâtiments pendant 2 mois pour ensuite reprendre une activité partielle avec mise en place du télétravail).

Répartition des dépenses de sécurité 2021

Dépenses de sécurité ENSCBP A	1 859 683 €
Travaux de mise en sécurité des équipements aérauliques Phase 2 (Entreprises, BET, BC, CSPS)	1416657
Travaux de mise en sécurité du laboratoire LCPO RDC Plot N (Entreprises, BET, BC, CSPS)	409351
Etudes pour la mise à niveau du SSI et pose de détecteurs automatiques incendie dans les locaux à risques	9 570
Etudes et travaux pour la mise en conformité en sécurité de l'extraction des soutes	65 523
Travaux asservissements arrêts d'urgence sur réseaux ondulés et protections câbles CR1 sur terrasse	30 604
Total des dépenses liées à ces 5 opérations du Schéma Directeur de Mise en Sécurité :	1 826 008 €
Travaux de remplacement des portes coupe-feu foyer bâtiment A + B	4 320
Travaux de réfection étanchéité bitume avec arrachage sur toiture terrasse inaccessible support béton	11 472
Travaux de rénovation de la coupure d'urgence des centrales de gaz spéciaux	1 397
Etude de diagnostic cuve sur les réseaux d'évacuation des eaux usées	3 564
Travaux de restructuration électrique pour l'installation d'une nouvelle boîte à gants	3 830
Fournitures et installation de 10 douches d'aspersion de sécurité	14 398
Travaux remise en état/renforcement du flocage des gaines laboratoire N0-25	2 700
Etudes d'audit pour analyse du réseau électrique à ENSCBP BAT A	2 376
Travaux de reprise du grand portail voie pompier coté av Pey Berland + trappes métalliques pour regards.	1 752
Travaux de remplacement de la résille extérieure du foyer par un bac acier	1 887
Travaux d'étanchéité réalisés suite à la visite de maintenance Février 2021	5114
Travaux de pose d'une porte tierce métallique accès zone colis - sas ascenseur	4 193
Travaux d'hydrocurage des réseaux EU extérieurs bâtiments A et C	1 657
Travaux de pose d'un voyant lumineux dans local Réserve N 1-15	851
Travaux de levées de réserves VERITAS GAZ février 2021	2172
Travaux de nettoyage du poste de relevage eaux chargées DMSO	663
Travaux de remplacement des équipements défailants de la chaufferie	4492
Travaux de remplacement mono split DAIKIN et climatisation salle S2-12 / 12M, salle N1-06, N 2 -26	11594

Travaux de remplacement des paillasse humides et éviers HS labo EI-20	578
Travaux de remplacement ventilateur de l'assécher du compresseur DUFFAU	815
Travaux correctifs suite à la visite de maintenance SSI/Désenfumage 2020 et levée des réserves SSI/Désenfumage suite contrôles 2020	6888
Mise à jour des plans de sécurité	508
Total des autres dépenses de sécurité :	33 675 €

Dépenses de sécurité ENSCBP C	35 433 €
Etudes de faisabilité sur le réseau de distribution des gaz spéciaux DIAG	26 089
Etudes de diagnostic de fuite d'eau et désordres étanchéité	1 068
Travaux de remplacement vitrage mur rideau façade Nord palier R+1	4 800
Travaux de maintenance chauffage amphi 1 / rechargement programme automate DC 9100 CTA	691
Travaux de remplacement des vannes papillons sur fosses eau	2 785

Dépenses de sécurité ENSCBP D	62 229 €
Travaux de remplacement de la chaudière	36 254
Travaux de remplacement pivot double porte entrée principale bat D	1 197
Travaux de mise en place d'un déclencheur manuel supplémentaire	710
Travaux de remplacement du bac à graisse et hydrocurage complet du réseau	22 146
Travaux de remise en état chambre froide négative	1 992

Dépenses de sécurité ENSEIRB MATMECA	163 541 €
Travaux de réfection étanchéité toiture terrasse ENSEIRB A CREL L110 et B	14 278
Etudes de diagnostic du désenfumage ENSEIRB MATMECA	3 708
Travaux sur asservissements arrêts urgence réseaux ondules + protections câbles CR1	30 603
Travaux de mise en conformité électrique dans amphi E ENSEIRB MATMECA	8 040
Etudes du bureau contrôle et CSPS pour travaux de remplacement du monte-charge	1 575
Etudes pour opération de mise en sécurité de la rue (accès et foyer) bât A	4 320
Travaux de remplacement écran CMSI et levées de réserve portes coupe-feu	10 435
Travaux de remplacement batteries source centralisée	1 363
Travaux de remplacement extincteurs (appareil de plus de 10 ans)	915
Travaux pour communication réseau CTA	531
Travaux de levées de réserve désenfumage : position de sécurité et réparation issue de secours	2 307
Travaux de remplacement de vitrage et visserie brise soleils	22 515
Travaux de réparation de la porte d'entrée badgée côté Bordeaux INP du bâtiment B	511
Travaux de réparation climatisation du pôle électronique E 101 et informatique	14 505
Travaux de réparation alarme bâtiment A/B (suite intrusion)	3 942
Travaux de mise à jour de la signalétique incendie sécurité des biens et des personnes	384
Travaux de maintenance en condition opérationnelle de la salle SHM B RDC Bas	38 280

Travaux de protection terrasses EST et OUEST patios	6 692
---	-------

Dépenses de sécurité ENSTBB	100 968 €
Travaux d'installation nouveaux servomoteurs + vannes sur réseaux chauffage et eau	2 802
Travaux de création d'un local cloisonné coupe-feu (salle des pompes de relevage)	8 206
Travaux de réparation du compresseur du bâtiment A	654
Travaux de réparation de la CTA	10 985
Travaux de remplacement des extincteurs	543
Travaux mis en sécurité de l'ascenseur n°AMB16777 avec programmation téléphone vers PCSI	162
Travaux de réparation de la climatisation du bureau A5	931
Installation de détecteurs de CO ² (Covid)	311
Contrôle performances sorbonnes	12 288
Travaux de changement des BAES par LED nouvelle technologie + électrode défibrillateur	2 674
Travaux de remplacement ventilo convecteurs et diffuseurs air bureaux bat A et B	30 376
Travaux d'installation centrale traitement air dans 2 salles de stockage au sous-sol	31 036

Dépenses de sécurité ENSC	25 013 €
Travaux de réparation portes automatiques ENSC	10 721
Travaux de remplacement porte N211	1 529
Travaux de remplacement tuyauterie pluviale salle 101-103 et dégorgement réseau EU EV	876
Installation de détecteurs de CO ² (Covid)	311
Travaux de levée de réserves suite rapport VP2020 onduleur Riello	9 928
Travaux de mise en sécurité éclairage local sous-sol Bâtiment nord	959
Travaux de reprise fixation et raccordement d'une vasque	689

4.3 Bilan des moyens consacrés à la prévention

4.3.1 Services de médecine de prévention :

Il n'y avait pas de services de médecine de prévention en 2021.

4.3.2 Le conseiller de prévention et le réseau des assistants de prévention :

Le poste de conseiller de prévention est affecté à 100% à la santé, sécurité au travail.

14 personnels Bordeaux INP sont formés et nommés en tant qu'assistants de prévention : 2 pour la Direction Générale des Services, 9 répartis dans les 5 écoles de Bordeaux INP et 4 dans les unités de recherche en co-tutelles (une assistante de prévention exerce ses missions au sein d'une école et au sein d'un laboratoire de recherche). A ces 3 assistants de prévention s'ajoutent 33 assistants de prévention qui ont pour employeur d'autres tutelles (Université de Bordeaux ; CNRS ; INRAE).

Formation initiale des assistants de prévention :

La nomination d'un assistant doit nécessairement faire suite à une formation initiale. Celle-ci est organisée et animée par les conseillers de prévention des établissements partenaires. La formation est découpée en 2 fois 3 jours. Il n'y a pas eu de formation assistants de prévention durant l'année universitaire 2021-2022.

Formation continue des assistants de prévention :

Le réseau des assistants de prévention est animé par des réunions ou des journées AP :

1- Les réunions AP concernent les assistants de prévention Bordeaux INP et sont animées sur une demi-journée par an par le conseiller de prévention de l'établissement. Aucune réunion n'a été organisée sur l'année universitaire 2021/2022.

2- Les journées AP concernent l'ensemble des assistants de prévention du campus universitaire, quelle que soit leur tutelle. Elles sont organisées et animées par l'ensemble des conseillers de prévention du campus.

1. Demi-journée des assistants de prévention du jeudi 30 septembre 2021 :

Cette demi-journée fut mise en place en présentiel dans le grand amphithéâtre de l'ENSEIRB-MATMECA après une longue période d'animation du réseau en distanciel. L'ordre du jour abordé fut le suivant :

- A. Point sur les retours des DUER et présentation de GPUC
- B. Les Orientations Stratégiques du Ministère en matière de prévention et les programmes annuels de prévention des Établissements
- C. Le travail sur écran : des outils à disposition de l'AP
- D. Présentation de modèles de fiche sécurité

2. Demi-journée des assistants de prévention du vendredi 17 décembre 2021 :

Cette demi-journée fut consacré à la prévention des risques psychosociaux avec des présentations sur les différents outils proposés par les établissements et des retours d'expérience.

3. Visio du mardi 3 mai :

Cette visio d'une heure avait pour objectif de présenter l'année de l'assistant de prévention qui est une action nationale du CNRS et sa mise en œuvre au plan local.

4. Journée des assistants de prévention du mardi 24 mai :

Première journée entière d'animation du réseau des assistants de prévention depuis le 12 décembre 2019 pour cause de COVID. Elle a eu lieu dans l'auditorium de l'ENSEGID.

- A. Intervention d'un organisme de formation sur la prévention des chutes de plain-pied et les TMS
- B. Présentation des stages pour les étudiants au département HSE dans le cadre de la réforme des IUT
- C. Différents retours d'expérience : sur des formations, sur la sensibilisation des étudiants mise en place à l'UF de biologie, sur la journée de l'AP de novembre.

Ces actions collectives s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques professionnels et permettent de :

- Mettre en valeur les missions des AP afin qu'ils ne se sentent pas isolés
- Faciliter les échanges entre les AP et les conseillers de prévention
- Informer les AP sur la veille réglementaire et sur l'organisation mise en place en matière de prévention des risques
- Transmettre des outils d'aide et prendre connaissance de leurs besoins

4.3.3 Réseau SSIAP (Service de sécurité incendie et assistance à personne)

Bordeaux INP ne possède pas de service de sécurité incendie. Néanmoins, afin de suivre et de mener à bien les missions en lien avec la sécurité incendie, des personnels sont formés SSIAP dans tous les bâtiments. Le réseau des SSIAP est animé par le SSIAP 3 de l'établissement qui a pour objectif de mutualiser les pratiques selon la politique de prévention des risques de l'établissement portée par le conseiller de prévention. Voici les SSIAP de l'établissement :

1 SSIAP 3 :

Ecole / Bâtiment	Nom Prénom
Bordeaux INP	Jimenez Emmanuel

2 SSIAP 2 :

Ecole / Bâtiment	Nom Prénom
ENSCBP	Frimigacci Mireille
ENSEIRB-MATMECA	Touyet Marc

10 SSIAP 1 :

Ecole / bâtiment	Nom Prénom
ENSCBP - Bât. A-C	Alloucha Jamila
ENSCBP - Bât. A	Rateau Rémy
ENSEIRB-MATMECA	Belhadj Mohammed
ENSEIRB-MATMECA	Escarret Mélanie
ENSEIRB-MATMECA	Vernet Mathieu
ENSEIRB-MATMECA	Bédènes David
ENSEGID	Olivier Marie-Joëlle
ENSEGID	Andrusiow Patricia
ENSTBB	Bonneau Laurent
ENSC	Cayeré Jean-Paul

4.3.4 Les SST (Sauveteurs Secouristes du Travail)

L'établissement possède un formateur SST en interne. Cette particularité permet de former et de recycler un grand nombre de SST. Ainsi, Bordeaux INP compte 74 agents formés SST, tous ont certificat à jour. A titre indicatif, l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) recommande comme pourcentage optimum 10% à 15% de personnels formés. Avec un effectif total de 453 personnels selon le rapport social unique, Bordeaux INP possède 16.3 % de SST. Cette proportion est toujours au-dessus des recommandations mais il convient d'être vigilant (départ de personnel et recyclage non effectué) afin de garder ce niveau. La proportion diminue de 2% par rapport à 2021.

Dans le but de conserver un nombre important de SST, une sensibilisation aux premiers secours est effectuée lors de la sensibilisation des nouveaux entrants aux risques professionnels.

Important :

La circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours stipule que 80% des agents publics doivent être formés aux premiers secours d'ici le 31 décembre 2021. Les formations aux premiers secours comprennent :

- Les Gestes Qui Sauvent (GQS),
- Prévention Secours Civiques Niveau 1 (PSC 1),
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

En plus de la formation SST, le service formation des ressources humaines de Bordeaux INP propose depuis 2017 la formation **GQS (Gestes qui sauvent)** ; 41 personnels ont déjà été formés et sont encore présentes à Bordeaux INP.

A quoi correspond la formation « GQS » ?

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies.

Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Éducation nationale, a mis en place dès 2016 des séances d'initiation de 2 heures appelées « Gestes qui sauvent ». Au cours de ces sessions les bases des premiers secours sont enseignées : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

Bordeaux INP possède donc 115 personnels formés aux premiers secours (+7 personnes), soit **25.4 % de son effectif total** (-0.8% depuis 2020). Cette diminution est due à l'effectif de l'établissement qui augmente.

L'offre de formation en santé et sécurité établit par le service formation de la direction des ressources humaines continue de proposer ces deux formations et les personnels seront incités à suivre ces formations (Direction Générale, DRH et Conseiller de Prévention). L'objectif étant de maintenir une progression du nombre de personnes formées.

4.3.5 Personnes Compétentes en Radioprotection

Les missions de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) sont définies réglementairement (article R4451-103 à R4451-114 du code du travail).

Dès lors que la présence d'une source radioactive ou d'un générateur électrique de rayonnements ionisants entraîne un risque d'exposition pour les salariés, le chef d'établissement désigne au moins une PCR. La PCR est consultée sur la délimitation des zones réglementées et sur la définition des règles particulières qui s'y appliquent.

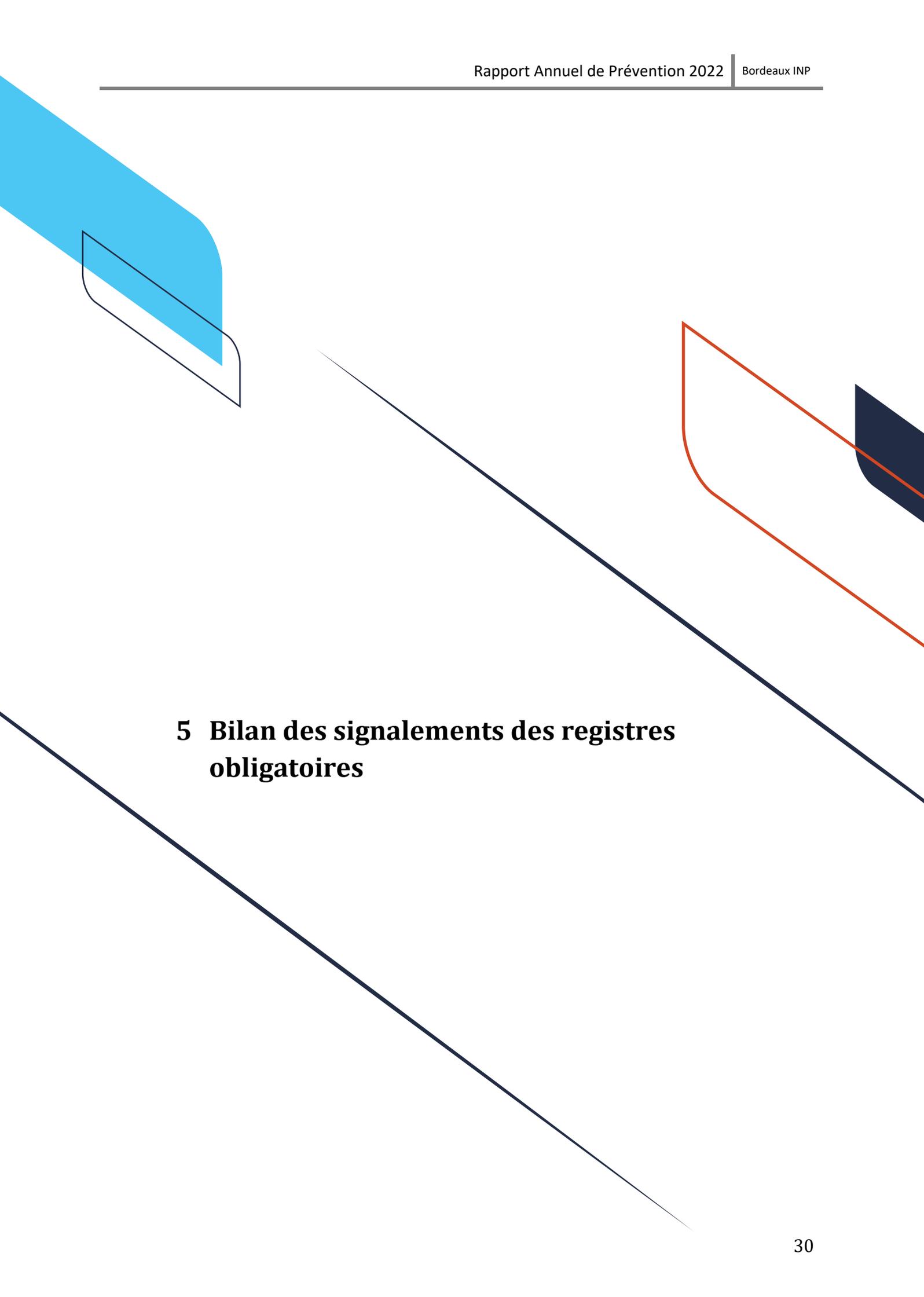
Une personne compétente en radioprotection ne peut être désignée qu'après avoir suivi et validé une formation dispensée par un organisme certifié.

La désignation de la PCR est faite par le Directeur Général de Bordeaux INP, après avis du CHSCT.

Deux personnes sont actuellement désignées PCR à Bordeaux INP :

- 1 à l'ENSEGID – Serge GALAUP
- 1 à l'ENSCBP – Jérôme KALISKY

A l'image des assistants de prévention il existe une animation des PCR effectuées par l'ensemble des conseillers de prévention du campus. Tous les PCR du campus sont ainsi réunis à l'occasion d'une demi-journée par an. Il n'y a pas eu d'animation du réseau durant l'année universitaire 2021-2022, la dernière a eu lieu le 30 avril 2021 en distanciel.



5 Bilan des signalements des registres obligatoires

5.1 Le registre de danger grave et imminent :

Pour rappel, il y a une situation de danger grave et imminent, lorsqu'un agent est en présence d'une menace susceptible de provoquer une atteinte sérieuse à son intégrité physique ou à sa santé dans un délai très rapproché.

Aucun signalement n'a été effectué dans le registre de danger grave et imminent de Bordeaux INP.

5.2 Le registre de santé sécurité au travail

Indépendamment de son obligation réglementaire, le Registre Santé & Sécurité au travail (RSST) permet à chacun d'être acteur de sa sécurité, et permet à tous de mieux communiquer sur les questions de santé et sécurité au travail. Il est tenu par les assistants de prévention et est disponible au niveau des accueils des différentes écoles et au niveau de l'accueil des services généraux.

Chaque agent/usager a la possibilité d'inscrire sur ce registre toutes les observations et toutes les suggestions qu'il juge opportun de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

Après avoir été visés par les directeurs concernés et traités par les assistants de prévention les signalements sont transmis au conseiller de prévention pour action si nécessaire et dans tous les cas pour présentation en CHSCT.

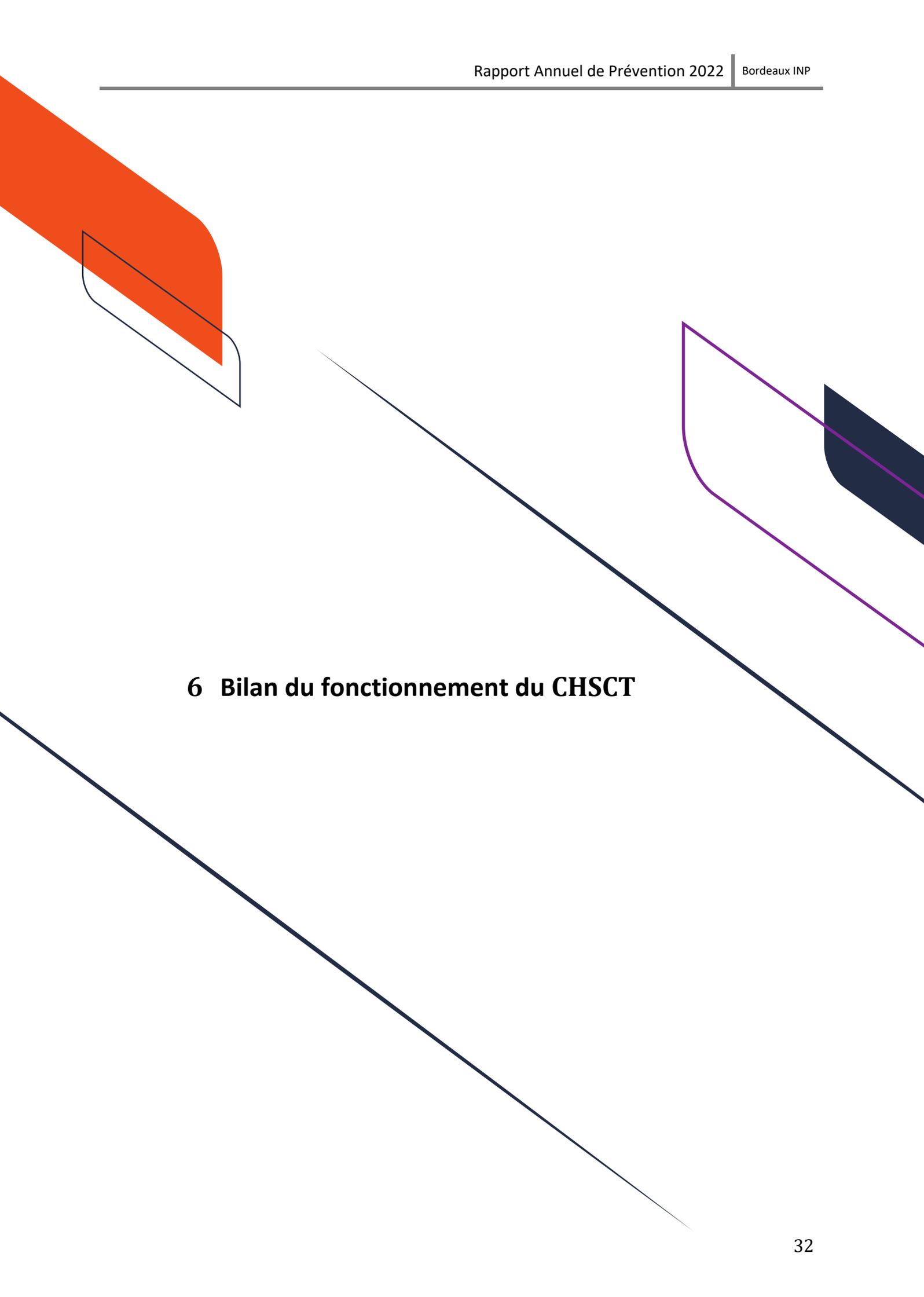
Depuis 2019 les signalements concernant les laboratoires en co-tutelles hébergés à l'ENSCBP-A sont pris en compte. Ceci est nécessaire étant donné que certains signalements sont en lien direct avec l'organisation de l'école ou peuvent avoir un impact sur l'école en termes de santé-sécurité au travail.

Ci-dessous le nombre de signalements inscrits dans les RSST et abordés lors des derniers CHSCT :

CHSCT	ENSC	ENSTBB	ENSEGID	ENSEIRB MATMECA	ENSMAC					Services généraux	TOTALX
					ENSMAC	LCPO	ISM	IMS	ICMCB		
20 octobre 2021	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	4
2 mars 2022	0	0	0	0	1	2	0	1	0	0	4
29 juin 2022	1	0	0	1	3	3	0	0	0	0	8
TOTAUX	1	0	1	4	4	5	0	1	0	0	16

Année universitaire	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Nombre des signalements abordés en CHSCT	17	24	24	32	16

Le nombre de signalements inscrits dans les RSST (-16) est divisé par 2. Ceci découle soit de l'efficacité des actions de prévention mises en place soit d'une utilisation moins importante de ces registres. La sensibilisation des personnels sur l'existence des RSST reste primordiale.



6 Bilan du fonctionnement du CHSCT

6.1 Les indicateurs clefs :

- Nombre de réunions année universitaire 2021-2022 :
 - Ordinaires : 3 (Cf. ci-dessous)
 - Extraordinaires : 1 (Cf. ci-dessous)
 - Demandées par les représentants du personnel : 0
- Nombre de demandes de recours à l'expertise agréée et suites données : 0
- Nombre d'enquêtes présentées en CHSCT lors des 3 dernières séances : 1
- Nombre d'utilisation de la procédure de danger grave et imminent : 0
- Nombre de réunion des groupes de travail :
 - Groupe de travail enquête après-accident 0
 - Groupe de travail baromètre du bien-être au travail 1

Réunions CHSCT	
Ordinaires	Extraordinaires
20 octobre 2021	02 septembre 2021
2 mars 2022	
29 juin 2022	

6.2 Formation du CHSCT

Les représentants du personnel au CHSCT ont été renouvelés en 2019.

Le décret 82-453 met en place une obligation de formation en faveur des membres représentants du personnel en matière d'hygiène et de sécurité. Afin de répondre à cette obligation Bordeaux INP s'est associé à différents établissements du campus Bordelais afin de former un groupement de commande (INSERM ; Université de Bordeaux ; CNRS : Sciences Po Bordeaux ; Université Bordeaux Montaigne ; ENSAP Bx).

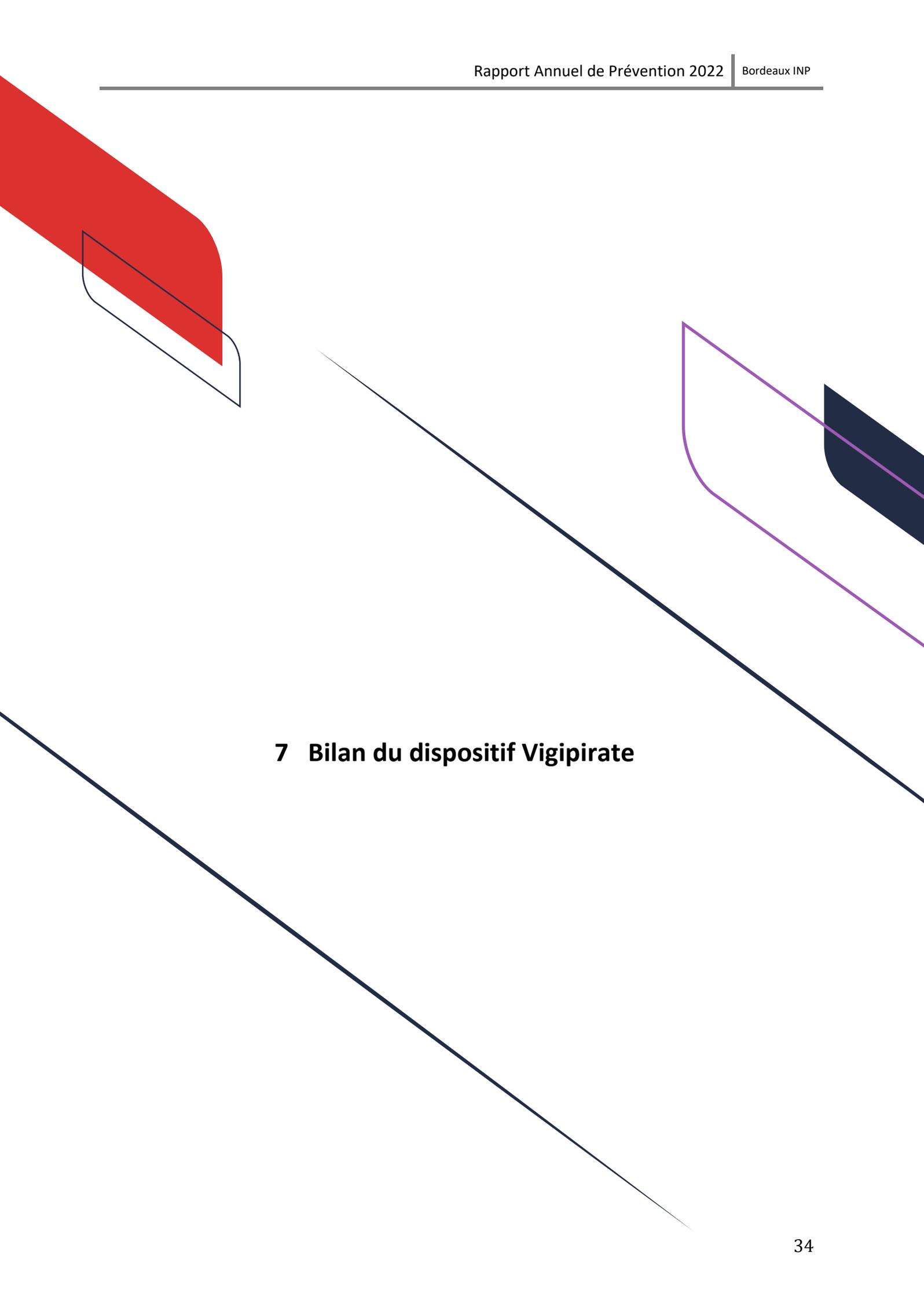
La formation d'une durée minimale de 5 jours, doit s'effectuer au cours du mandat des représentants du personnel, et tout particulièrement au début de celui-ci. Dans le cadre du groupement de commande elle s'organise en 3 modules :

- Modules 1 = 3 jours de formation initiale (fin 2019 et début 2020)
- Module 2 = 2 jours de sensibilisation / formation sur les RPS (fin 2019 et début 2020)
- Module 3 = 2 jours de formation initiale / ateliers aux choix (en 2021)

6.3 Les groupes de travail

Il existe actuellement deux groupe de travail :

- « **Enquête après accident** ». Il réalise des enquêtes sur les accidents de services, de travail et les maladies professionnelles ou à caractère professionnel :
 - Grave ayant entraîné mort d'homme ou paraissant devoir entraîner une incapacité permanente ou ayant révélé l'existence d'un danger grave, même si les conséquences ont pu être évitées.
 - Présentant un caractère répété à un même poste de travail ou à des postes de travail similaires ou dans une même fonction ou des fonctions similaires.
- « **Baromètre du bien-être au travail** ». Il a pour objectif d'initier une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail et dans la continuité de deux précédents groupes de travail émanant du CHSCT qui ont œuvré sur l'enquête « écoute des RPS », mais également sur le guide « lutter contre le harcèlement sexuel et moral ». Pour cela il définit, suit un « baromètre du bien-être au travail » et propose un plan d'action en matière de QVT.



7 Bilan du dispositif Vigipirate

Des actes de terrorisme ont frappé la France ces 20 dernières années mais une intensification s'est produite depuis les attaques de Charlie Hebdo et de la supérette casher les 7 et 9 janvier 2015. Ces événements avaient entraîné le passage du dispositif VIGIPIRATE au niveau « alerte-attentat » en région parisienne. Suite à d'autres épisodes terroristes (notamment le 13 novembre 2015 dans les rues de Paris et dans la salle de spectacle du Bataclan ; le 14 juillet 2016 à Nice ; le 26 juillet 2016 dans l'église de Saint-Etienne du Rouvray ; le 1^{er} octobre 2017 dans la gare de Saint-Charles à Marseille ; le 23 mars 2018 à Carcassonne et Trèbes ; le 11 décembre 2018 au marché de Noël de Strasbourg ; le 3 octobre 2019 dans l'enceinte de la préfecture de police de Paris) les postures Vigipirate ont évoluées et ont été étendues à l'ensemble du territoire national. Les dernières attaques terroristes ont été perpétrées en 2020 et 2021 avec notamment :

- L'assassinat de Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine le 16 octobre 2020.
- L'attaque du 23 avril 2021 à Rambouillet.

La posture Vigipirate « hiver 2021 – printemps 2022 » en vigueur à partir du 15 décembre 2021 maintient l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée - risque attentat ». Par conséquent une attention particulière est demandée aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

A la suite de l'offensive de forces russes en Ukraine, dans un contexte de fortes tensions diplomatiques, de menace terroristes et sanitaires persistantes, la posture de sécurité globale a été adaptée avec l'activation de mesures de protections supplémentaires le 25 février 2022. Ces mesures concernent le domaine numérique.

L'implication de chacun pour une vigilance citoyenne de tous les instants est nécessaire : la sûreté ce n'est pas se couper du monde, c'est être vigilant !

A ce titre toute remontée d'information est sollicitée à l'aide du mail vigilance@bordeaux-inp.fr, notamment tout comportement ou situation suspect.

Une page intranet a été créée dans le chapitre « Hygiène et Sécurité » ; elle regroupe toute les informations et documents en lien avec cette thématique.

8 Crise de la COVID-19

L'année 2021-2022 est marquée par la crise de la COVID-19 qui a eu un impact sur l'ensemble des personnels de l'établissement.

8.1 Préparation de la rentrée 2021-2022

L'amélioration de la situation sanitaire et les progrès de la campagne de vaccination ont permis une rentrée 2020-2021 totalement en présentiel sans mesures de jauges. Bien entendu les mesures sanitaires doivent continuer à être mises en œuvres. Le port du masque dans les espaces clos est maintenu et une attention toute spécifique doit être apportée à l'aération et au nettoyage des salles d'enseignements. Les mesures sanitaires dont la circulaire de rentrée du 5 août 2021 donne les orientations ont été discutées lors du CHSCT élargi du 2 septembre 2021, ce qui a permis d'ajuster et de diffuser le protocole sanitaire de Bordeaux INP. Ce dernier est articulé en 6 points :

1. L'application des gestes barrières (port du masque, distanciation physique, aération des locaux et détecteurs de CO₂, lavage des mains, ...)
2. La réalisation de tests antigéniques et d'autotests
3. La promotion de la vaccination
4. La vérification du passe sanitaire
5. Le nettoyage et désinfection des locaux et matériels
6. La communication, formation et information

8.2 Suivi des cas positifs et traitement des situations

Les étudiants et les personnels, s'ils ont été testés positif, sont tenus d'informer :

- La DRH pour les personnels.
- La direction de l'école pour les étudiants.

La DRH et les directions des écoles concernées transmettent les informations à l'adresse générique covid-19@bordeaux-inp pour suivi. Le conseiller de prévention collationne les données pour les transmettre régulièrement au Rectorat via une application web.

Ce suivi a été réalisé durant toute l'année universitaire.

8.3 Mise en œuvre des différents documents du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

Les principales circulaires et principaux courriers « COVID », d'un point de vue santé-sécurité, sont :

- Circulaire du 5 août 2021 : orientations relatives aux mesures sanitaires applicables à la rentrée universitaire 2021.

Reprise des enseignements présentiels et de l'ensemble des activités ; respect des gestes barrières ; organisation d'événements et manifestations scientifiques, culturels, sportifs, associatifs avec contrôle du passe sanitaire ; distribution d'autotests ; promotion de la vaccination ; conduite à tenir face à un cas de contamination ou à un cluster ; remontées hebdomadaire au rectorat ; reprise du travail en présentiel.

- Courriers du 3 septembre 2021 : rentrée universitaire, contrôle de la ventilation et de l'affluence dans les amphithéâtres.

Maintien du port du masque dans les espaces clos ; attention spécifique à l'aération et au nettoyage des salles d'enseignements ; utilisation de capteurs CO₂

- Courrier du 3 septembre 2021 : rentrée universitaire 2021, soirées étudiantes et weekend d'intégration

Précisions concernant les règles et exigences sanitaires pour l'organisation des événements organisés par des associations étudiantes. Le courrier est accompagné d'un protocole spécifique.

- Circulaire du 19 novembre 2021 : mesure du taux de CO₂ dans les établissements relevant du ministère de l'enseignement.

Précisions concernant la mise en place des détecteurs de CO₂ et de la gestion des taux mesurés.

- Circulaire du 8 décembre 2021 : Mesures sanitaires.

Port du masque obligatoire pour les rassemblements/événements soumis au passe-sanitaire ; événements festifs dont moments de convivialités interdits ; promotion de la vaccination.

- Circulaire du 29 décembre 2021 : Mesures sanitaires

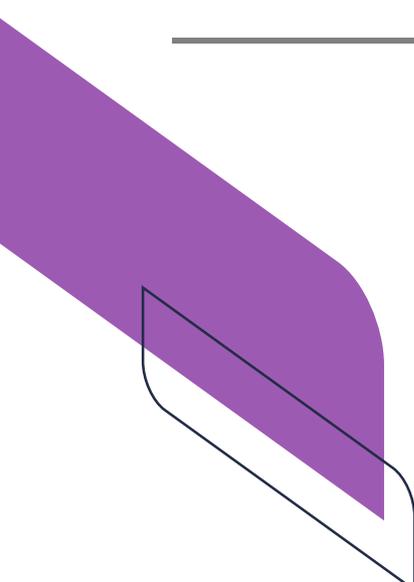
Continuité pédagogique en présentiel ; télétravail obligatoire dans la fonction publique trois jours par semaine pour les personnes dont l'activité peut s'exercer à distance et dans le respect de la continuité du service public qui doit être garanti ; limitation du nombre de participants pour les rassemblements/événements et port du masque obligatoire ; les moments de convivialité sont toujours suspendus ; promotion de la vaccination et distribution d'autotests.

- Circulaire du 21 janvier 2022 : relative au télétravail dans la fonction publique de l'Etat et au respect des règles sanitaires renforcées dans le cadre du travail sur site.

Prolongation de l'obligation de trois jours de télétravail par semaine ; maintien des mesures de protections renforcées sur site

8.4 Autres activités en lien avec la crise COVID-19

- Réalisation et mise à jour de visuels accessibles sur l'espace des personnels
- Achats de 8 détecteurs de CO2, création de support d'utilisation et distribution aux écoles.
- Achat et distribution d'autotests aux écoles
- Distribution de masques jetables



9 Bilan du programme annuel de prévention – 2021

Les tableaux ci-dessous reprennent les actions du programme annuel de prévention 2022 et renseignent sur leur état d'avancement.

Le programme annuel de prévention 2022 est composé d'actions transverses et d'actions propres aux différentes unités de travail ; celles-ci découlent des résultats de l'évaluation des risques professionnels transcrits dans le document unique d'évaluation des risques professionnels 2020.

- **Actions transverses**

ACTIONS		Avancement
1	Définir une organisation pour assurer la présence de personnels formés aux moyens de secours et à l'évacuation du public	A poursuivre
2	Poursuivre les efforts pour la réalisation des plans de prévention, notamment pour les opérations courantes pour l'accueil des structures de transfert et élaborer des conventions avec les partenaires	A poursuivre
3	Renseigner les fiches individuelles de prévention à l'exposition de certains facteurs de risques	A poursuivre
3-bis	Réaliser des mesures d'ambiance pour assurer une exposition inférieure aux valeurs limites pour les personnes exposées à certains agents chimiques dangereux lorsque pertinent	A réaliser
4	Réaliser une étude ATEX et les DRPCE pour chaque école concernée	A poursuivre
5	Accueil des nouveaux entrants : dans certaines structures traçabilité et exhaustivité sont à renforcer	A poursuivre
6	Recenser les situations de travail isolé. Mettre en place une organisation pour prendre en compte ces situations	A poursuivre
7	Organiser des réunions d'animation des réseaux AP, SST, chargés d'évacuation, SSIAP, PCR	A poursuivre
8	Effectuer une information concernant le caractère obligatoire du port des EPI	A finaliser

- **Programme d'actions extrait du plan de prévention des RPS 2019**
(suite à l'enquête « Ecoute des RPS – 2018 »)

ACTIONS		Coût (€)	Avancement	Pilote
4	Poursuivre la mise en place d'une formation obligatoire « management » pour les équipes de direction avec des recyclages périodiques (Direction Bordeaux INP + Direction composantes)	/	Sensibilisation à l'équipe de direction faite	Direction Bordeaux INP
5	Accompagner les encadrants dans leur prise de fonction et dans la prévention des RPS	/	En cours	DGS & DRH

- **Programme d'actions spécifique SERVICES GÉNÉRAUX / DIRECTION GÉNÉRALE**

ACTIONS		Coût (€)	Avancement	Pilote
1	<i>Risque de choc au niveau des fenêtres qui s'ouvrent en grand dans les bureaux</i> Poursuivre l'installation de limiteurs de course pour les fenêtres du nouveau bâtiment non équipées dans la cadre des travaux de rafraichissement de l'extension. Problématique d'intrusion à cause des coursives.	2 000	En cours	DPI Conseiller de prévention
Focus DPI				
1	Formaliser la communication à avoir avec le réseau des assistants de prévention avant les interventions dans les labos afin d'organiser le travail en sécurité.	0	Fait	Assistant de prévention & Conseiller de prévention
2	Définir les EPI obligatoire et les mettre à disposition. Rappeler l'obligation du port des EPI (consignes, affichage)	/	A réaliser	Direction DPI, Assistant de prévention & Conseiller de prévention

- Programme d'actions spécifique ENSC

Programme d'actions		Coût (€)	Avancement	Pilote
1	A la rentrée, rappeler les consignes de sécurité aux élèves. Sensibilisation des responsables de clubs et associations + Manipulation des extincteurs, PSC1 (<i>Action redondante.</i>)	0	Fait	Assistant de prévention
2	<i>Risque de chute sur la terrasse du patio dû à des lames de bois affaissées et irrégulières. De même, risque de chute quand ces lames sont mouillées.</i> Changer la terrasse : désordre déclaré dans le cadre de la garantie décennale.	96 000	A réaliser	DPI
3	Réaliser les plans de prévention pour l'accueil des structures de transfert (présence >400h/an).	0	A réaliser	Assistant de prévention & Conseiller de prévention
4	<i>Stockage de mobilier au sous-sol N00. Risque de chute ou de heurt dû à l'absence de lumière.</i> Installer une lumière dans cette pièce.	1 000	Fait	DPI
5	Salle E103 – <i>Utilisation ponctuelle d'une imprimante 3D. Risque d'émanation produit toxique (plastique utilisé : PLA).</i> En cas d'une utilisation plus régulière, installer un système d'extraction (voir fablab ENSEIRB-MATMECA).	/	Si besoin	Direction ENSC / DPI
6	Local assos : <i>présence de bouteilles de gaz sous pression. Risque de chute de la bouteille d'éclatement en cas d'incendie.</i> Etudier l'achat d'un chariot porte bouteille.	200	En cours	ENSC
7	<i>Salle de TP et expérimentation avec du matériel informatique. Infiltration d'eau : risque de chute et risque électrique.</i> Réparer l'étanchéité du toit terrasse et reprendre le plafond.	/	En cours	DPI

- Programme d'actions spécifique ENSMAC

Programme d'actions		Coût (€)	Avancement	Pilote
1	Stockage des produits chimiques dans les réserves de produits chimiques (Salles E0-19 (TP E0), E1-14 (TP Orga), E2-04 (TP Inorga), N0-14 (TP Colloïdes)) : Armoires de stockage de produits chimiques vieillissantes.	-	-	-
1.1	Acheter 4 nouvelles armoires de stockage de produits chimiques. <i>Deux armoires ont déjà été achetées.</i>	4 000	En cours	ENSCBP
1.2	Installer 4 armoires ventilées	/	En cours	DPI
2	<i>Cuve de neutralisation hors service</i> Etudier la remise en état la cuve de neutralisation	/	A réaliser	DPI Conseiller de prévention
3	<i>Absence de logiciel de gestion des stocks de produits chimiques.</i> ✓ Logiciel acheté et installé sur le serveur de Bordeaux INP. ✓ Déploiement à réaliser au niveau des TP et des laboratoires de recherche hébergés.	0	Fait	ENSCBP Conseiller de prévention

4	Administration + TP + labos : <i>Risques d'incendie et d'explosions dans les différents locaux de stockages (archives et produits chimiques).</i> Mener une réflexion concernant la conception de ces locaux à risques. Réaliser les travaux nécessaires.	/	En cours	DPI + SSIAP3 Conseiller de prévention ENSCBP
5	<i>Présence de bouteilles de gaz dangereux dans les salles de TP – Acétylène TP spectroscopie</i> ✓ Bouteille sortie en dehors de manipulations ✓ Dérogation autorisant la présence de bouteilles de gaz dans le bâtiment en lien avec des actions de prévention spécifiques ✓ Recherche de substitution effectuée : absence de substituant	/	Fait	DPI Conseiller de prévention ENSCBP
6	Recenser les EPI et faire une notice interne. • Afficher les EPI particuliers/salles, • Faire une fiche de suivi d'entretien des EPI particuliers, Vérifier l'existence de consignes particulières d'utilisation de ces EPI.	0	Fait	Assistant de prévention ENSCBP
7	<i>Equipements de travail : les notices et consignes d'utilisation doivent être connues et disponibles.</i> Lister les appareillages pour pouvoir le vérifier et pour avoir un suivi entrée/sortie.	0	En cours	Assistant de prévention ENSCBP
8	<i>Réception de machines : la conformité doit être vérifiée.</i> Réaliser un document type pour la réception d'appareillages.	0	En cours	Assistant de prévention ENSCBP
9	<i>Situation de travail isolé lors de la préparation des TP (produits chimiques). Difficulté pour être secouru en cas de besoin.</i> Etudier différentes solutions permettant de limiter ces situations (organisationnelles ou techniques).	0	En cours	Assistant de prévention ENSCBP
10	<i>Odeurs importantes dans 2 réserves de produits chimiques (E1-14 & E0-19). Absence d'extraction pour des armoires de stockage de produits chimiques (E0-08 - E0-09 - E0-11 - E1-09 - E2-10 - E2-04).</i> Ajouter des extractions pour les armoires ventilées.	/	Fait	DPI

• **Programme d'actions spécifique ENSEGID**

Programme d'actions		Coût (€)	Délai	Pilote
1	Mettre le microscope à fluorescence X dans une pièce à part (impossible dans le bâtiment actuel par manque de place).	/	Fait	Assistante de prévention
2	<i>Risque chimique : CMR et toxique non séparés des autres produits chimiques.</i> Acheter une armoire ventilée pour les produits CMR/toxiques.	5 000	Fait	Assistante de prévention
3	<i>Risque de chute et d'explosion : bouteilles de gaz présentes dans les laboratoires.</i> Desservir les laboratoires par des canalisations gaz depuis un stockage extérieur. Au cas par cas placer les chariots sur des chariots.	/	Fait	/ Assistante de prévention
4	<i>Risque d'anoxie : Présence de gaz dans les futurs bâtiments.</i> Mettre en place des centrales de détection d'O2 et de CO2. Prévoir des vérifications annuelles par une entreprise extérieure.	200	Fait	/ Assistante de prévention

5	<i>Risque chimique : améliorer la gestion des produits chimiques (achat, stockage, quantité).</i> Réaliser un inventaire complet des produits chimiques présents dans le laboratoire à l'aide d'un fichier Excel spécifique et commun aux écoles dont les données pourront être importées dans le logiciel de gestion des produits chimiques acheté par Bordeaux INP.	/	En cours	Technicienne de TP chimie
6	<i>Risque de chute, manutention de charges lourdes : Suite à l'incendie, le stockage/l'évacuation des déchets chimiques et des bouteilles de gaz sont très compliqués (monte-charge en panne et irréparable, utilisé pour descendre les déchets chimiques et les bouteilles de gaz).</i> Acheter un chariot supplémentaire pour porter les bidons et seaux pleins. Acheter un chariot (roue tout terrain) pour évacuer les bouteilles de gaz.	1 200	Fait et plus d'actualité suite à l'aménagement dans le nouveau bâtiment	Assistante de prévention

- **Programme d'actions spécifique ENSEIRB-MATMECA**

Programme d'actions		Coût (€)	Délai	Pilote
1	Accès entre le R+3 et la terrasse, passage entre l'échelle à crinoline et la terrasse et inversement.	-	-	-
1.1	<i>Risques de chute de hauteur (glissade, perte d'équilibre).</i> Etudier la possibilité de mettre en place des crosses de sortie.	/	A réaliser	DPI
1.2	<i>Risque de heurt (pouvant entraîner une chute de hauteur).</i> - Etudier la possibilité d'ouvrir plus grand le puit de lumière (à défaut port du casque).	/	En cours	DPI
	- Ajouter un affichage "attention à la tête".	0	Fait	Assistant de prévention
2	<i>Intervention sur le mat (12m). Risque de chute de hauteur, Résistance de la structure non adaptée ou devenue vétuste, fragilisée.</i>	-	-	-
2.1	<i>INTERVENTION INTERDITE pour les personnels ou les personnes du club radio</i> : Faire appel à une entreprise spécialisée pour toute intervention.	/	Si besoin	ENSEIRB-MATMECA Conseiller de prévention
2.2	Etudier la possibilité de modifier l'antenne pour installer un mat télescopique ou pliant.	/	Fait	DPI
3	<i>Passage sous l'escalier dans la RUE : risque de heurts contre l'escalier</i> Installer une rambarde afin d'empêcher le passage sous l'escalier.	2 000	Fait	DPI
4	<i>Risque de choc au niveau des fenêtres qui s'ouvrent en grand dans les bureaux.</i> Poursuivre l'installation de limiteurs de course pour les fenêtres du nouveau bâtiment non équipées dans la cadre des travaux de rafraîchissement de l'extension. Problématique d'intrusion à cause des coursives.	2 000	En cours	DPI
5	<i>Risque électrique : absence d'arrêt d'urgence dans la salle du club Eir'Space.</i> Installer un bouton d'arrêt d'urgence.	/	A réaliser	DPI

6	<i>Méconnaissance des consignes de sécurité des nouveaux entrants.</i> Améliorer l'accueil des nouveaux entrants (étudiants/personnels).	/	En cours	Assistant de prévention
7	<i>Risque de situation de personne isolée.</i> Sensibilisation des personnels concernant les situations de travail isolé.	/	Action permanente	Conseiller de prévention Assistants de prévention et chefs de service
8	<i>Audit MAIF 2015 - Amélioration de la prévention « incendie ».</i> Il serait souhaitable de rajouter des détecteurs automatiques d'incendie dans les locaux à risques importants : 2 chaufferies gaz, transformateur HT, groupe électrogène ; et dans d'autres locaux présentant des risques : local reprographie + foyer étudiant.	/	En cours	DPI

- **Programme d'actions spécifique ENSTBB**

Programme d'actions		Coût (€)	Délai	Pilote
1	<i>Absence de renouvellement d'air dans 2 salles au sous-sol.</i> Installer une centrale de traitement d'air (CTA).	35 000	Fait	DPI
2	<i>Mauvaises odeurs dans une salle au sous-sol (présence d'un puisard ouvert).</i> Installer un coffrage autour du puisard.	/	Fait	DPI
3	<i>Des personnes montent sur le toit de l'école malgré la protection déjà en place.</i> Améliorer la protection en place.	/	A réaliser	DPI
4	<i>Problème de régulation de la température dans le bâtiment A.</i> Réparer / changer la CTA.	/	En cours	DPI
5	<i>Risque de déversement dans l'armoire de stockage alcool qui n'est pas adaptée (laverie).</i> Acheter une nouvelle armoire (reste à la raccorder à l'extraction).	/	En cours	Assistant de prévention DPI
6	<i>Flexibles de gaz périmés en salle TP B.</i> Changer les flexibles.	/	Fait	Assistant de prévention
7	<i>Flexibles bouteilles de gaz périmés dans le stockage extérieur.</i> Changer les flexibles.	/	Fait	Assistant de prévention

- Programme d'actions spécifique aux laboratoires hébergés

Programme d'actions			Coût (€)	Avancement	Pilote
1	IMS UMR 5218	<u>Salle S2-04 :</u> Remplissage et manutention d'un dewar de 200L d'azote liquide toute les 2 semaines : Mettre en place un réseau d'azote desservant la salle S2-04.	/	A réaliser	DPI
2	LCPO UMR 5629	<i>Pas d'extraction dans les locaux de stockage de produits chimiques : N0-14 ; N0-24 ; N1-07 ; N2-19 ; N2-20 ; N2-21. Mettre en place des extractions mécaniques.</i> Prévu dans la réorganisation des espaces Formation-Recherche-Transfert : - <u>N0-14 ; N1-07</u> : mise en place d'extractions mécaniques - <u>N2-19 ; N2-20 ; N2-21</u> : actuellement il n'y a pas de locaux de stockage à cet étage. La N2-19 sera transformé en local de stockage avec extraction mécanique.	/	Opération en cours	DPI
3		<u>Salle E1-01 (salle RMN) :</u> <i>En cas de quench une forte quantité d'hélium gazeux sera créée et entrainera, compte tenu de la petite taille de la pièce, un risque d'anoxie et de suppression pouvant rendre l'ouverture de la porte impossible :</i> Mettre en place un extracteur passif pour évacuer l'hélium vers l'extérieur en cas de besoin OU Créer un sas afin d'avoir une première porte s'ouvrant dans le sens de l'évacuation.	De 2 000 à 5 000	Etude en cours	DPI
4	ICMCB UMR 5026	<u>Salle E2-28 :</u> <i>Température ambiante pouvant être supérieur à 35°C l'été dû au fonctionnement simultané de 12 à 15 pompes et compresseurs :</i> Climatiser la pièce.	/	Etude en cours	DPI

10 Evaluation des risques professionnels

Et découpage de l'établissement en unités de travail

10.1 Méthodologie pour l'évaluation des risques professionnels

L'obligation de sécurité générale incombe à l'employeur (article L4121-1 du code du travail), il doit respecter les principes généraux de prévention présentés à l'article L4121-2.

Le chef d'établissement est responsable de l'évaluation des risques professionnels au sein de son établissement et doit transcrire les résultats dans un document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'objectif de l'évaluation des risques professionnels est d'identifier les situations à risques, de les hiérarchiser puis, de proposer des actions de prévention afin de supprimer ou réduire ces risques. A l'issue de l'évaluation des risques professionnels, un programme annuel d'actions de prévention est établi, il présente les actions à traiter en priorité. Elle doit être revue au moins annuellement, dès qu'une modification de poste intervient et lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque est recueillie.

Cette démarche est donc le moyen d'assurer la vérification de l'apparition de nouveaux risques, un suivi de l'efficacité des mesures prises pour éliminer ou réduire les risques, au besoin un ajustement de la politique de prévention.

Évaluation des risques

Les assistants de prévention accompagnent les chefs de service et les directeurs dans la démarche d'évaluation des risques professionnels. Pour cela ils réalisent l'évaluation des risques avec, si nécessaire, la participation du conseiller de prévention de l'établissement. De même, la démarche étant participative, les assistants de prévention invitent les agents et les usagers à participer.

Ils recueillent les observations du RSST ou toute autre donnée d'entrée pertinente pour compléter l'évaluation du risque.

Une fois l'évaluation des risques réalisée, elle est transmise et discutée avec le conseiller de prévention de l'établissement.

Programme annuel d'action de prévention

Il fait suite à l'évaluation des risques effectuée et permet de regrouper les actions prioritaires relevées. Il est proposé par l'assistant de prévention en concertation avec le conseiller de prévention de Bordeaux INP et si nécessaire avec la direction de la gestion du patrimoine.

Ce programme est discuté et validé par le chef de service puis pris en compte dans le cadre du dialogue budgétaire.

Document unique d'évaluation des risques

L'évaluation des risques et le programme annuel d'action de prévention forment le document unique d'évaluation des risques.

Le formulaire d'évaluation des risques

Il existe une trame Bordeaux INP pour retranscrire les résultats de l'évaluation des risques professionnels. Elle est présentée ci-après.

Formulaire d'évaluation des risques professionnels (IPB-HS-F-05)

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

Ecole :		Laboratoire / Service :			Bâtiment / étage :			Année :	
N° Local	Activité / Matériel	Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...)	Nbr de personnes	Resp du local	Moyens de prévention et de protection existants			Appréciations générales sur la maîtrise des risques	
					Signalétique existante	Protections collectives	Protections / Moyens individuels	Niv de priorité	Actions d'amélioration proposées

La zone rouge sert à définir les moyens de protections mis en place par rapport aux risques définis précédemment. Pour cela, on distingue trois types de protections différentes :

- Les signalétiques, permettant d'informer les usages d'un risque (pictogramme, signal lumineux...)
- Les protections collectives, servant à protéger tous les usagers d'un risque qu'il soit informé ou non de celui-ci.
- Les protections individuelles, servant à protéger le manipulateur du risque. Cette colonne inclus également les moyens organisationnels de protection.

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse									
Ecole :		Laboratoire / Service :			Bâtiment / étage :			Année :	
N° Local	Activité / Matériel	Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...)	Nbr de personnes	Resp du local	Moyens de prévention et de protection existants			Appréciations générales sur la maîtrise des risques	
					Signalétique existante	Protections collectives	Protections / Moyens individuels	Niv de priorité	Actions d'amélioration proposées

Les zones rouges servent à la hiérarchisation du risque et à la description des moyens d'amélioration.

La hiérarchisation est réalisée en concertation entre le conseiller de prévention de l'établissement, l'assistant prévention.

- ⇒ 1 : signifie qu'aucune action d'amélioration n'est réalisable ou nécessaire
- ⇒ 2 : signifie que des actions d'amélioration sont encore réalisables bien que le risque est déjà bien maîtrisé
- ⇒ 3 : signifie qu'il est encore possible d'améliorer la maîtrise du risque mais que ces actions ne sont pas prioritaires
- ⇒ 4 : signifie que la maîtrise du risque n'est pas suffisante et que des actions devront être entreprises => **actions obligatoirement inscrites dans le plan d'actions**
- ⇒ 5 : signifie que cette situation de travail est préoccupante et que des actions doivent être entreprises rapidement => **Mesures correctives immédiates**

10.1.1 Découpage de l'établissement pour la réalisation de l'évaluation des risques professionnels

L'évaluation des risques professionnels a été réalisée par école et pour la direction générale des services, ce qui correspond aux périmètres d'affectation des assistants de prévention.

- ENSC
- ENSCBP
- ENSEGID
- ENSEIRB-MATMECA
- ENSPIMA
- ENSTBB
- Direction générale des services (bâtiment Bordeaux INP – ENSEIRB-MATMECA) (*Les personnels des services généraux qui sont hébergés dans les écoles bénéficient de l'évaluation des risques professionnels de l'école sauf ceux de la DPI et de la DSI qui sont pris en compte dans l'évaluation des risques de la Direction Générale des Services.*)
- Les laboratoires de recherche réalisent leur propre document unique d'évaluation des risques professionnels.

Remarques :

Les personnels de l'établissement accueillis dans un laboratoire non hébergé dans un bâtiment de Bordeaux INP bénéficient de l'évaluation des risques du laboratoire.

10.1.2 Risques psycho-sociaux

L'évaluation des risques psycho-sociaux nécessite une méthodologie spécifique, un groupe de travail a été constitué afin de la définir. Le groupe de travail a utilisé le « Guide méthodologique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des RPS dans la fonction publique » (DGAFP 2014) pour définir une méthodologie de diagnostic RPS et une enquête a été envoyée en 2015 à l'ensemble des personnels. Le diagnostic et le plan de prévention des RPS ont été présentés en 2015.

Cette enquête a été renouvelée en 2018 sous le nom « Ecoute des RPS – 2018 ». Les résultats ont été analysés et comparés avec ceux de 2015.

Cette enquête sera renouvelée sous un nouvel angle dans le cadre du groupe de travail du CHSCT « baromètre du bien-être au travail ».

Bilan de la réalisation des Documents Unique d'Evaluation des Risques

Les 5 écoles, la Direction Générale des Services et toutes les unités de recherche suivent une démarche d'évaluation des risques professionnels avec des assistants de préventions nommés.

Les tableaux ci-dessous renseignent sur l'année de la dernière mise à jour des Documents Unique d'Evaluation des Risques (DUER) des unités de travail de Bordeaux INP :

10.1.3 Ecoles et Direction Générale des Services :

Intitulé de l'unité de travail	Année de la mise à jour du DUER transmis
ENSC	2022
ENSEGID	2022
ENSCBP	2022
ENSEIRB-MATMECA	2022
ENSPIMA	2022
ENSTBB	2022
Direction Générale des Services	2022

10.1.4 Les unités de recherche en co-tutelles

Intitulé de l'unité de recherche	Sigle	Label	Année de mise à jour du DUER transmis
Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets	CBMN	UMR 5248	2022
Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux	EPOC	UMR 5805	2022
Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux	I2M	UMR 5295	2022
Institut de Mathématiques de Bordeaux	IMB	UMR 5251	2022
Laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système	IMS	UMR 5218	2022
Institut des Sciences Moléculaires	ISM	UMR 5255	2022
Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique	LaBRI	UMR 5800	2022
Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques	LCPO	UMR 5629	2022
Nutrition et Neurobiologie intégrée	NutriNeuro	UMR 1286	2022
Unité de Recherche Œnologie	Oeno	UMR 1366	2021
Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux	ICMCB	UMR 5026	2022

10.1.5 Les unités de recherche d'accueil

Intitulé de l'unité de recherche	Sigle	Label	Date de la mise à jour du DUER transmis
PASSAGES	PASSAGES	UMR 5319	2022
BoRdeaux Institute of onCology	BRIC	U1312	2021
Institut de neurosciences cognitives et intégratives d'Aquitaine	INICIA	UMR 5287	2022
Laboratoire des Composites Thermostructuraux	LCTS	UMR 5801	2022
Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité	MFP	UMR 5234	2022
Cultures et Littérature des mondes anglophones	CLIMAS	EA 4196	/
Laboratoire de biogenèse membranaire	LBM	UMR 5200	2022

Il est possible de consulter les DUER énumérés auprès du conseiller de prévention, sur l'intranet de Bordeaux INP « Hygiène et Sécurité » ou auprès des directeurs d'unités.

11 Glossaire

AP	Assistant de prévention
ATEX	Atmosphère explosive
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CMR	Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique
DPI	Direction du Patrimoine Immobilier
DRPCE	Document Relatif à la protection contre les risques d'explosions
EPI	Equipement de Protection Individuelle
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IGAENR	Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
RPS	Risques PsychoSociaux
DRH	Direction des Ressources Humaines
PSM	Poste de Sécurité Microbiologique
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
SSIAP	Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne
TMS	Trouble Musculo-Squelettique
VLE	Valeur Limite d'Exposition

Document approuvé au CHSCT du 19/10/2022

Document soumis au CA du 18/11/2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**BORDEAUX
INP**

Programme Annuel de Prévention 2023

Document soumis au CHSCT du 19 octobre 2022

Dossier suivi par **Jaouen MARY**

La Prépa des INP \ ENSC \ ENSCBP \ ENSEGID \ ENSEIRB-MATMECA \ ENSPIMA \ ENSTBB

Introduction

Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2022 présente la liste détaillée des actions de prévention à entreprendre au cours de l'année à venir.

Ces actions sont présentées en actions communes et par structures en fonction du bilan du programme annuel de prévention 2021 et des résultats des documents uniques d'évaluation des risques professionnels 2021.

Ce programme a pour objectif :

- De consolider les actions de prévention en place et d'en proposer des nouvelles
- De mieux identifier, analyser et gérer les risques spécifiques à Bordeaux INP
- D'offrir des conditions de travail plus satisfaisantes tant aux personnels qu'aux usagers
- De permettre au CHSCT de s'investir pleinement dans l'exercice de ses attributions.

Sommaire

1.	Actions communes Bordeaux INP	4
2.	Programmes annuel d'actions de prévention 2023	7
5.	Glossaire	15

1. Actions communes Bordeaux INP

Des situations de travail qui ont fait l'objet de propositions dans le cadre de l'évaluation des risques peuvent être communes à plusieurs structures, elles ont été regroupées dans cette partie.

D'autres situations, comportant des risques du fait de la qualification d'établissement recevant du public ou des écarts possibles avec la réglementation doivent faire l'objet d'actions similaires sur plusieurs écoles.

Les écarts peuvent être :

- Identifiés dans le cadre de la veille réglementaire et de l'évaluation de conformité,
- Relevés par les inspecteurs Santé, Sécurité au Travail (IGAENR)
- Faire l'objet d'observations des commissions de sécurité
- Être inscrits par des organismes réalisant les contrôles et vérifications périodiques sur les installations ou matériels.

Les actions sont présentées ci-après :

N°	Thèmes ; dangers ou facteurs de risques identifiés	Mesures de prévention Techniques, Organisationnelles et humaines	Commentaires
1	Présence possible de public sans personnel formé	Définir une organisation pour assurer la présence de personnels formés aux moyens de secours et à l'évacuation du public.	Dans les établissements recevant du public, l'exploitant doit assurer la présence de personnels formés pendant les horaires de présence du public.
2	Les plans de prévention ou protocoles de sécurité ne sont pas systématiquement réalisés.	Poursuivre les efforts pour la réalisation des plans de prévention, notamment pour les opérations courantes, pour l'accueil des structures de transfert.	Des trames de documents existent au niveau de l'établissement
3	La traçabilité des expositions à certains facteurs de risques professionnels n'est pas réalisée	-Renseigner les fiches individuelles de prévention à l'exposition de certains facteurs de risques -Réaliser des mesures d'ambiance pour assurer une exposition inférieure aux valeurs limites pour les personnes exposées à certains agents chimiques dangereux.	Les fiches de prévention des expositions doivent être établies pour tous les personnels. Pour renseigner l'exposition aux agents chimiques dangereux, il est nécessaire de réaliser un inventaire des produits utilisés.

4	Les zones où peuvent se former des atmosphères explosives ne sont pas identifiées	Réaliser une étude ATEX et les DRPCE pour chaque école concernée.	La méthodologie est définie et présentée aux assistants de prévention. Compléter les évaluations avec l'ensemble des locaux et lors d'une modification des activités.
5	Formation des nouveaux entrants	Dans certaines structures traçabilité et exhaustivité sont à renforcer.	Un effort est à conduire sur l'enregistrement des formations au poste en lien avec la DRH et les chefs de services.
6	Situations de travail isolé	Recenser les situations de travail isolé. Mettre en place une organisation pour prendre en compte ces situations.	Certaines écoles ont mis en place des procédures pour prendre en compte le travail isolé. La réflexion est à étendre à toutes les structures.
7	Animation des réseaux	Organiser des réunions d'animation des réseaux AP, SST, chargés d'évacuation, SSIAP, PCR.	L'animation du réseau des AP est en place au niveau de Bordeaux INP et en inter-établissements. L'animation du réseau PCR est également en place au niveau inter-établissement. Poursuivre avec l'animation des réseaux SSIAP, SST et chargés d'évacuation.
8	Port des EPI	Effectuer une information concernant le caractère obligatoire du port des EPI.	Cette information est la continuité du travail effectué concernant la traçabilité de la remise des EPI

2. Programmes annuel d'actions de prévention 2023

découlant de l'évaluation des risques professionnels

SYNTHESE des points prioritaires

Les cases grisées correspondent aux actions de prévention déjà mises en évidence dans les programmes annuels d'action de prévention 2022 ; certaines ont été précisées suite à de nouvelles réflexions.

Ces actions sont classées par ordre de priorité.

Programme d'actions extrait du plan de prévention des RPS 2019 (suite à l'enquête « Ecoute des RPS – 2018 »)		Coût (€)	Délai	Pilote
1	Mettre en place une formation obligatoire « management » pour les équipes de direction avec des recyclages périodiques (Direction composantes).	/	2023	Direction Bordeaux INP
2	Accompagner les encadrants dans leur prise de fonction et dans la prévention des RPS .	/	2023	DGS & DRH

Programme d'actions spécifique Services généraux / direction générale		Coût (€)	Délai	Pilote
1	<i>Risque de choc au niveau des fenêtres qui s'ouvrent en grand dans les bureaux.</i> Poursuivre l'installation de limiteurs de course pour les fenêtres du nouveau bâtiment non équipées dans la cadre des travaux de rafraîchissement de l'extension. Problématique d'intrusion à cause des coursives.	2 000	2022	DPI Conseiller de prévention
2	Risque incendie : Stockage de ramettes de papier (120 ramettes) dans un bureau. Définir une nouvelle zone de stockage répondant au règlement de sécurité incendie (local à risque moyen) mais sans augmenter les risques liés à la manutention.	0	2022	Conseiller de prévention
3	Risque de TMS : Fauteuils anciens source de gênes pour 6 personnes. Remplacer les vieux fauteuils par des fauteuils neufs et ergonomiques.	1800	2023	Conseiller de prévention
Focus DPI				
1	<i>Utilisation de machines dangereuses.</i> Définir les EPI obligatoire et les mettre à disposition. Rappeler l'obligation du port des EPI (consignes, affichage)	/	2023	Direction DPI, Assistant de prévention & Conseiller de prévention
Focus DSI				
1	Risque incendie : stockage de combustible dans les sous répartiteurs (E101 à l'ENSEIRB-MATMECA et en C004 et S107 à l'ENSC) Retirer tous les objets n'ayant pas d'utilité dans les locaux sous répartiteur.	/	2023	DSI

Programme d'actions spécifique ENSC		Coût (€)	Délai	Pilote
1	A la rentrée, rappeler les consignes de sécurité aux élèves. Sensibilisation des responsables de clubs et associations + Manipulation des extincteurs, PSC1 (Action redondante.)	0	10/22	Assistant de prévention
2	<i>Risque de chute sur la terrasse du patio dû à des lames de bois affaissées et irrégulières. De même, risque de chute quand ces lames sont mouillées.</i> Changer la terrasse (expertise en cours, en attente du rapport).	96 000	/	DPI
3	Réaliser les plans de prévention pour l'accueil des structures de transfert (présence >400h/an).	0	12/22	Assistant de prévention & Conseiller de prévention
5	Salle E103 – Utilisation d'une imprimante 3D. Risque d'émanation produit toxique (plastique utilisé : PLA) ; Utilisation de fers à souder. Etudier l'installation un système d'extraction (voir fablab ENSEIRB-MATMECA).	/	2023	Direction ENSC / DPI
6	Local assos : présence de 4 bouteilles de gaz sous pression. Risque de chute des bouteilles d'éclatement en cas d'incendie. Acheter un chariot porte bouteille et limiter le nombre de bouteilles stockés à 2..	200	10/22	ENSC
7	<i>Salle de gestion de crise avec du matériel informatique. Infiltration d'eau : risque de chute et risque électrique.</i> Réparer l'étanchéité du toit terrasse et reprendre le plafond.	/	2022-2023	DPI
8	<i>E105 : Utilisation de robot, risques de chocs avec les bras articulés</i> Créer une fiche d'utilisation abordant les règles de sécurité notamment la mise en place d'un périmètre de sécurité	/	2022	Assistant de prévention
9	<i>Locaux simulateurs : expérimentations sur des simulateurs. Risques liés au renouvellement d'air qui est faible.</i> Etudier la possibilité d'améliorer le renouvellement d'air	/	2022	DPI

Programme d'actions spécifique ENSMAC		Coût (€)	Délai	Pilote
1	Réserves de produits chimiques : émanations de produits chimiques. <i>Renouvellement des armoires de sécurité</i> <i>Raccordement des armoires de sécurité</i>	-	-	-
1.1	Acheter 2 armoires de sécurité pour les salles E0-19 et E0-08 (achat en cours)	2 000	12/22	ENSCBP
1.2	Raccorder les armoires de sécurité pour les salles E0-19, E0-08, E1-09, E1-14	/	12/22	DPI
2	<i>Cuve de neutralisation des eaux usées hors service</i> Etudier la remise en état la cuve de neutralisation	/	2022-2025	DPI Conseiller de prévention
3	Dénivelé entre l'aire de livraison et le bâtiment entraînant des difficultés de manutention et des renversements de tanks d'azote liquide. <i>L'utilisation de la rampe d'accès métallique pliable et portative disponible à l'accueil n'est pas concluante (rampe instable).</i> Etudier la possibilité de supprimer le dénivelé et de revoir l'ouverture de la porte.	/	2023	AP ENSCBP DPI Conseiller de prévention
4	Dégradation du carrelage à tous les étages du bâtiment A entraînant des risques de chute de personnes et lors de manutention à l'aide de chariots. <i>Des zones à risques ont été balisées. Un relevé sur plan et une priorisation des zones ont été fournis à la DPI.</i> Intervention urgente pour les zones prioritaires et réalisation d'un diagnostic.	/	2023	DPI Conseiller de prévention AP ENSCBP
5	Administration + TP + labos : <i>Risques d'incendie et d'explosions dans les différents locaux de stockages (archives et produits chimiques).</i> Mener une réflexion concernant la conception de ces locaux à risques. Réaliser les travaux nécessaires. Etudier la possibilité de trier les archives (administration) pour libérer de la place et voir la nécessité d'un autre lieu de stockage	/	2023-2025	DPI SSIAP 3 Conseiller de prévention AP ENSCBP Administration
6	Equipements de travail : les notices et consignes d'utilisation doivent être connues et disponibles. • Les notices et consignes d'utilisation doivent être connues et disponibles, • Lister les appareillages pour avoir un suivi entrée/sortie. • Etudier la possibilité d'un espace partagé avec les personnels techniques	0	Déc. 2023	Assistant de prévention ENSCBP Conseiller de prévention
7	Réception de machines : la conformité doit être vérifiée. Réaliser un document type pour la réception d'appareillages.	0	2 Déc. 2023	AP ENSCBP Conseiller de prévention
8	Situation de travail isolé lors de la préparation des TP (produits chimiques). <i>Difficulté pour être secouru en cas de besoin.</i> Suite à une réunion, nous allons partager un agenda sur cumulus avec les personnes concernées sur les périodes creuses. Pour les personnes isolées géographiquement ou avec des horaires décalés nous allons voir pour mettre en place des talkies walkies ayant la fonction DATI.	/	2023	Direction ENSCBP AP ENSCBP Conseiller de prévention

Programme d'actions spécifique ENSEGID		Coût (€)	Délai	Pilote
1	<p><u>Risque radioactif :</u> N046 : L'arrêt d'urgence du microscope à fluorescence X est peu accessible. Rendre l'arrêt d'urgence plus accessible en le déplaçant sur la goulotte à gauche du microscope et installer, à côté, un voyant lumineux indiquant que l'appareil est sous tension.</p>	/	2023	DPI
2	<p><u>Risque de chute / chute d'objet :</u> N031-032 : Présence de câble pendant le long des tables (entre les microscopes et les prises), également au sol. Fixer les câbles aux tables en veillant à supprimer tout risque "d'accrochage".</p>	/	2022	ENSEGID
3	<p><u>Risque chimique :</u> N045 : L'armoires de stockage n'est pas raccordées à l'extraction. Faire raccorder l'armoire à l'extraction.</p>	/	2022	DPI
4	<p><u>Risque d'anoxie :</u> Un document mentionne 2 seuils de détection gaz : - Seuil 1 à 19% d'O2 avec flash lumineux - Seuil 2 à 17% d'O2 avec alarme sonore. Mais nous n'avons pas observé de flash lumineux ni d'alarme dans les salles munies de détecteurs. Connaitre le fonctionnement des 2 niveaux d'alarmes.</p>	0	2022	DPI Conseiller de prévention
5	<p><u>Intervention des secours :</u> Il n'existe pas encore de cartographie des risques à mettre à disposition des secours en cas d'intervention. Réaliser cette cartographie des risque en suivant la légende et l'affichage mis en place à l'ENSCBP. Uniquement pour le secteur nord.</p>	500	2022	SSIAP 1 SSIAP 3 Bordeaux INP
6	<p><u>Risque incendie :</u> N059-058 : Stockage de livre en attente de tri. Ce stockage empêche l'aménagement des locaux et l'installation des compactus ce qui engendre des risques liés au stockage dans le garage mais également dans les sous-sol de l'ENSC Finaliser le tri et le rangement des livres au plus vite.</p>	0	2022	ENSEGID
7	<p><u>Risque chimique :</u> Les douchettes de sécurité sont à utiliser en cas de projection localisée, en cas de projection sur tout le corps il faut utiliser les douches du personnel Créer une procédure expliquant l'utilisation des douchettes pour une projection localisée et l'utilisation des douches du personnel dans un second temps pour une projection plus importante.</p>	0	2022	Techniciennes TP
8	<p><u>Risque chimique :</u> N053 : la liste des produits chimiques n'est pas affichée sur les armoires. L'inventaire n'est pas finalisé. Améliorer la gestion des produits chimiques. Finaliser l'inventaire et l'importation sur le logiciel GPUC. Réaliser l'étiquetage des flacons, suivre l'utilisation du logiciel et veiller à la disponibilité des FDS sur le logiciel. Afficher la liste des produits sur chaque armoire et la mettre régulièrement à jour.</p>	0	2023	Assistante de prévention

9	<p><u>Risque de travail isolé :</u> <i>Les salles du laboratoire sont dans un couloir très long, les portes d'entrée n'ont pas d'hublot. Nous sommes obligés de fermer les portes battantes à l'entrée du laboratoire. Cela isole davantage les utilisateurs.</i> Mettre en place un tableau de présence. Mettre une signalétique de présence ou non dans la pièce (rouge : pas de présence, vert : présence). A coller sur les portes.</p>	/	2023	ENSEGID
10	<p><u>Risque électriques :</u> N031 : Utilisation de multiprises par manque de prise Ajouter des prises supplémentaires au niveau des goulottes</p>	/	2022-2023	DPI

Programme d'actions spécifique ENSEIRB MATMECA		Coût (€)	Délai	Pilote
1	<p><i>Risque de choc au niveau des fenêtres qui s'ouvrent en grand dans les bureaux.</i> Poursuivre l'installation de limiteurs de course pour les fenêtres du nouveau bâtiment non équipées dans la cadre des travaux de rafraichissement de l'extension. Problématique d'intrusion à cause des coursives.</p>	2 000	22	DPI
2	<p><i>Risque électrique : absence d'arrêt d'urgence dans la salle du club Eir'Space.</i> Installer un bouton d'arrêt d'urgence.</p>	/	01/22	DPI
3	<p><i>Méconnaissance des consignes de sécurité des nouveaux entrants.</i> Appliquer la procédure d'accueil des nouveaux entrants (personnels).</p>	/	Actions permanente	Assistants de prévention
4	<p><i>Risque de situation de personne isolée.</i> Sensibilisation des personnels concernant les situations de travail isolé.</p>	/	Action permanente	Conseiller de prévention AP et chefs de service
5	<p><i>Amélioration de la prévention « incendie ».</i> Etudier l'ajout de détecteurs automatiques d'incendie dans les locaux à risques importants : 2 chaufferies gaz, transformateur HT, groupe électrogène et dans d'autres locaux présentant des risques : local reprographie et cafétéria des étudiants, stockage/présence des batteries LiPO.</p>	/	En cas de travaux en 2023-2024	DPI SSIAP 3 Conseiller de prévention ENSEIRB-MAMTECA
6	<p>Accès entre le R+3 et la terrasse, passage entre l'échelle à crinoline et la terrasse et inversement.</p>	-	-	-
6.1	<p>Compléter la pancarte « Accès réservé aux personnels autorisés et en binôme » installée sur la porte d'accès située au S+3 avec la liste de ces personnels.</p>	0	10/2022	Assistants de prévention
6.2	<p>Etudier la possibilité d'ouvrir en grand le puits de lumière pour lui permettre de s'ouvrir entièrement (rallonger le câble).</p>	/	10/2022	Assistants de prévention DPI
6.3	<p>Sécuriser la sortie sur le toit : rajouter une rampe sur le mur de droite en sortie du puit de jour ou des crosses de sorties.</p>	/	2023	DPI

6.4	Installer un cheminement piéton permettant d'accéder à tous les postes de travail les pieds au sec, en contournant les installations techniques et <u>mettre aux normes les acrotères.</u>	/	2023	DPI
6.5	Modifier l'échelle droite d'accès à la plateforme antenne (barreau anti glisse, ou escalier)	/	2023-2024	DPI
6.6	Installer un garde-fou en haut de l'échelle droite d'accès à la plateforme antenne	/	2023	DPI
6.7	Poser une pancarte au pied du mat de 12 mètres « accès interdit à toute personne non habilitée »	0	10/2022	Assistants de prévention
7	<i>Chaleur intense dans plusieurs secteurs de l'ancien et nouveau bâtiment – Risque d'évanouissement, malaise des personnels, étudiants et visiteurs.</i> Réaliser un diagnostic visant à proposer des actions permettant de rendre les températures estivales plus agréables dans tous les amphithéâtres (Grand, A, B, D, E, F), le couloir RDC du pôle Elec et les bureaux de l'administration au 2 ^{ème} étage de l'ancien bâtiment.	/	2023	DPI

Programme d'actions spécifique ENSTBB		Coût (€)	Délai	Pilote
1	<i>Problème de régulation de la température dans le bâtiment B.</i> Réparer le groupe froid.	/	2023	DPI
2	<i>Problème d'humidité dans la salle de stockage du sous-sol.</i> Raccorder cette salle à la CTA du sous-sol.	/	2022	DPI
3	<i>Des personnes montent sur le toit de l'école malgré la protection déjà en place : risques de chute.</i> Modifier ou compléter l'existant afin d'empêcher tout accès sur le toit.	/	09/2022	DPI
4	<i>Problème de régulation de la température dans le bâtiment A.</i> Réparer/changer la CTA.	/	03/2023	DPI
5	<i>Armoire de stockage des alcools non ventilée (laverie 1ère étage).</i> Raccorder l'armoire à la gaine d'extraction..	/	09/22	DPI
6	<i>Problème au niveau de l'éclairage des couloirs de l'école : risques de chutes ou de heurts.</i> Trouver l'origine du problème électrique et le résoudre.	/	10/22	DPI

Programme d'actions spécifique aux laboratoires hébergés			Coût (€)	Délai	Pilote
1	IMS UMR 5218	<u>Salle S2-04 :</u> <i>Remplissage et manutention d'un dewar de 200L d'azote liquide toute les 2 semaines : Mettre en place un réseau d'azote desservant la salle S2-04.</i>	/	2024	DPI
2	LCPO UMR 5629	<i>Pas d'extraction dans les locaux de stockage de produits chimiques : N0-14 ; N0-24 ; N1-07 ; N2-19 ; N2-20 ; N2-21. Mettre en place des extractions mécaniques.</i> Prévu dans la réorganisation des espaces Formation-Recherche-Transfert : - <u>N0-14 ; N1-07</u> : mise en place d'extractions mécaniques - <u>N2-19 ; N2-20 ; N2-21</u> : actuellement il n'y a pas de locaux de stockage à cet étage. La N2-18 sera transformé en local de stockage avec extraction mécanique.	/	2022-2023	DPI
3		<u>Salle E1-01 (salle RMN) :</u> <i>En cas de quench une forte quantité d'hélium gazeux sera créée et entrainera, compte tenu de la petite taille de la pièce, un risque d'anoxie et de suppression pouvant rendre l'ouverture de la porte impossible :</i> Mettre en place un extracteur passif pour évacuer l'hélium vers l'extérieur en cas de besoin OU Créer un sas afin d'avoir une première porte s'ouvrant dans le sens de l'évacuation.	De 2 000 à 5 000	2022-2023	DPI
4	ICMCB UMR 5026	<u>Salle E2-28 :</u> <i>Température ambiante pouvant être supérieur à 35°C l'été dû au fonctionnement simultané de 12 à 15 pompes et compresseurs : Climatiser la pièce.</i>	/	2022-2023	DPI

5. Glossaire

AP	Assistant de prévention
ATEX	Atmosphère explosive
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CMR	Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique
DPI	Direction du Patrimoine Immobilier
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRPCE	Document Relatif à la protection contre les risques d'explosions
EPI	Equipement de Protection Individuelle
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IGAENR	Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche
PCR	Personne Compétente en Radioprotection
PSM	Poste de Sécurité Microbiologique
RPS	Risques PsychoSociaux
SSIAP	Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
TMS	Trouble Musculo-Squelettique
VLE	Valeur Limite d'Exposition

DÉLIBÉRATION N°2022-49 APPROBATION DES TARIFS DE PARTICIPATION AU FORUM DES ENTREPRISES DE L'ENSMAC-BORDEAUX INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L.712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4, et 23 à 27 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Les tarifs de de participation au forum des entreprises de l'ENSMAC – BORDEAUX INP pour l'année 2023, tels que définis dans le document annexé à la présente délibération, sont approuvés à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise à la chancellerie des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP
Marc PHALIPPOU

**MARC
PHALIPPO
U ID**

A stylized digital signature in red ink, appearing as a continuous line that loops around the text.

Signature
numérique de MARC
PHALIPPOU ID
Date : 2022.11.18
16:02:05 +01'00'

Salon de l'emploi à l'ENSMAC

Un évènement par an :

En 2023 : le 2 mars 9h-17h

Le but de l'évènement:

Faire venir des entreprises au sein de l'Ensmac pour tenir un stand
Propositions d'offres d'emplois, d'offres de stages et de contrats pro

Tarifs par stand:

GE et ETI	1000 € HT
PME	750 € HT
Start-up*	500 € HT (* inférieur à 10 employés)



DÉLIBÉRATION N°2022-50 PORTANT APPROBATION DE PLUSIEURS
SORTIES DE L'INVENTAIRE DES BIENS

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et R719-51 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4, et 23 à 27 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La sortie de l'inventaire des biens décrits dans les documents annexés à la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise à la chancellerie des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP
Marc PHALIPPOU

**MARC
PHALIPP
OU ID**

Signature
numérique de
MARC PHALIPPOU
ID
Date : 2022.11.18
16:02:37 +01'00'

DETAIL SORTIES INVENTAIRES -MISES AU REBUT

Modèle	Service Tag	N° d'inventaire	VALEUR ACQUISITION	VNC
Desktop Dell Optiplex 330	JR89T3J	12 000 521	871,53	0,00
Desktop Dell Optiplex 330	BQ89T3J	12 000 514	871,53	0,00
Desktop Dell Optiplex 330	6889T3J	12 000 508	871,53	0,00
Desktop Dell Optiplex 330	DQ89T3J	12 000 517	871,53	0,00
Desktop Dell Optiplex 330	2889T3J	12 000 511	871,53	0,00
Desktop Dell Optiplex 330	HQ89T3J	12 000 520	871,53	0,00
Desktop Dell Optiplex 330	CR89T3J	12 000 524	871,53	0,00
Desktop Dell Optiplex 745	184HY2J	12 005 800	771,42	0,00
Desktop Dell Optiplex 760	G7ZT54J	12 002 745	753,56	0,00
Desktop Dell Optiplex 760	C6ZT54J	Néant	753,56	0,00
Desktop Dell Optiplex 760	J7ZT54J	12 000 383	753,56	0,00
Desktop Dell Optiplex 760	G6ZT54J	12 000 337	753,56	0,00
Desktop Dell Optiplex 760	27ZT54J	12 000 538	753,56	0,00
Desktop Dell Optiplex 760	77ZT54J	12 000 544	753,56	0,00
Desktop Dell Optiplex 760	57ZT54J	12 000 324	753,56	0,00
Desktop Dell Optiplex 760	B7ZT54J	12 000 543	753,56	0,00
Desktop Dell Optiplex 760	78ZT54J	12 000 750	753,56	0,00
Desktop Dell Optiplex 780	FC3SH4J	12 000 067	649,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	319H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	JX8H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	569H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	H39H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	JZ8H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	969H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	9Y8H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	CW8H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	H69H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	JY8H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	1X8H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	G09H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	429H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	6X8H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	JX8H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex 7010	F19H132	Néant	641,00	0,00
Desktop Dell Optiplex GX260	71YCJ0J	12 000 049	669,00	0,00
Tower Dell Optiplex 330	G91TR3J	Néant	871,53	0,00
Tower Dell Optiplex 330	DM3VH3J	12 005 786	871,53	0,00
Tower Dell Optiplex 390	BPKBB5J	12 002 136	744,00	0,00
Tower Dell Optiplex 7010	4BT0LZ1	12 000 260	649,00	0,00
Tower Dell Optiplex GX270	FF9LTOJ	12 000 727	659,00	0,00
Tower Maxdata	47425660001	Néant	678,00	0,00
DELL Optiplex 7010	5XFFNZ1	Néant	641,00	0,00
DELL Optiplex 7010	BWFFNZ1	Néant	641,00	0,00
DELL PowerEdge R210 II	165KT02	12 004 014	1 657,50	0,00
DELL PowerEdge R210 II	965KT02	12 004 015	1 657,50	0,00
DELL PowerEdge R220	FGJCF62	Néant	1 024,31	0,00
DELL PowerEdge R220	FGJ7C72	12 003 767	1 024,31	0,00
DELL PowerEdge R420	43V4879	12 003 335	2 113,34	0,00
DELL PowerEdge R430	27SJRH2	12 003 337	2 542,75	0,00
DELL PowerEdge R510	FWZ6D5J	12 004 007	2 509,52	0,00
DELL PowerEdge R510	DWZ6D5J	12 004 006	2 509,52	0,00
DELL PowerEdge R515	CC9S65J	12 003 616	2 787,07	0,00
DELL PowerEdge R515	GC9S65J	12 003 663	2 787,07	0,00
DELL PowerEdge R520	JVD2152	12 004 007	3 354,82	0,00
DELL PowerEdge R520	6LNNT02	12 004 818	3 354,82	0,00
DELL PowerEdge R520	TWD2152	12 004 006	3 354,82	0,00
DELL PowerEdge R520	DJCFLY1	12 101 790	3 354,82	0,00
DELL PowerEdge R610	5TZ435J	12 003 615	3 348,90	0,00

DETAIL SORTIES INVENTAIRES -VOLS

Modèle	Service Tag	N° d'inventaire	VALEUR ACQUISITION	VNC
proBook 650 g1	5CG51735RV	12 102 264	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51733QN	12 102 265	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51735SW	12 102 270	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51733QC	12 102 271	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51735QX	12 102 272	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51735S9	12 102 275	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51735S4	12 102 276	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51735T8	12 102 277	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51735R6	12 102 278	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51735SF	12 102 279	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51738MN	12 102 283	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51733PZ	12 102 285	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG517393Z	12 102 287	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51735V9	12 102 291	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51733SR	12 102 294	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51733PL	12 102 299	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG517365Z	12 102 303	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51738N9	12 102 311	445,00	0,00
proBook 650 g1	5CG51738MJ	12 102 313	445,00	0,00

DÉLIBÉRATION N°2022-51 APPROBATION DU PLAN DE
COMMUNICATION 2023

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L.712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4, et 23 à 27 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le plan de communication de l'établissement pour l'année 2023, tel que défini dans le document annexé à la présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise à la chancellerie des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP
Marc PHALIPPOU

**MARC
PHALIPP
OU ID**

Signature
numérique de
MARC PHALIPPOU
ID
Date : 2022.11.18
16:03:06 +01'00'



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BORDEAUX
INP

Plan de communication

2023

Dossier suivi par **Anne Capbern**

Principes généraux

La communication de Bordeaux INP s'inscrit dans la stratégie globale de l'établissement et dans la continuité des actions déjà entreprises par le service communication. Elle a pour mission de répondre à deux enjeux majeurs :

- **la communication de marque** avec le développement de l'image, de la notoriété et de l'attractivité de l'établissement, de ses écoles et de La Prépa des INP
- **la communication interne**, avec le développement du sentiment d'appartenance à une culture commune ; l'accompagnement et le conseil auprès des personnels pour la valorisation de leurs actions

Le plan de communication, vecteur de la politique générale de l'établissement, est présenté et voté au conseil d'administration.

Il rassemble l'ensemble des actions auxquelles contribuent les services communication de l'établissement et des écoles.

D'autres acteurs de l'établissement réalisent également des actions qui concourent aux axes détaillés ici.

Consulter le plan de communication dans sa version digitale & interactive (reporting & stratégie 2023)



Ce document ne comprend aucun élément relatif à la charte graphique de Bordeaux INP, développée dans un document annexe « Charte d'application de l'identité visuelle et du nom de marque Bordeaux INP » (www.bordeaux-inp.fr/extranet/fr/communication).

Sommaire

Principes généraux

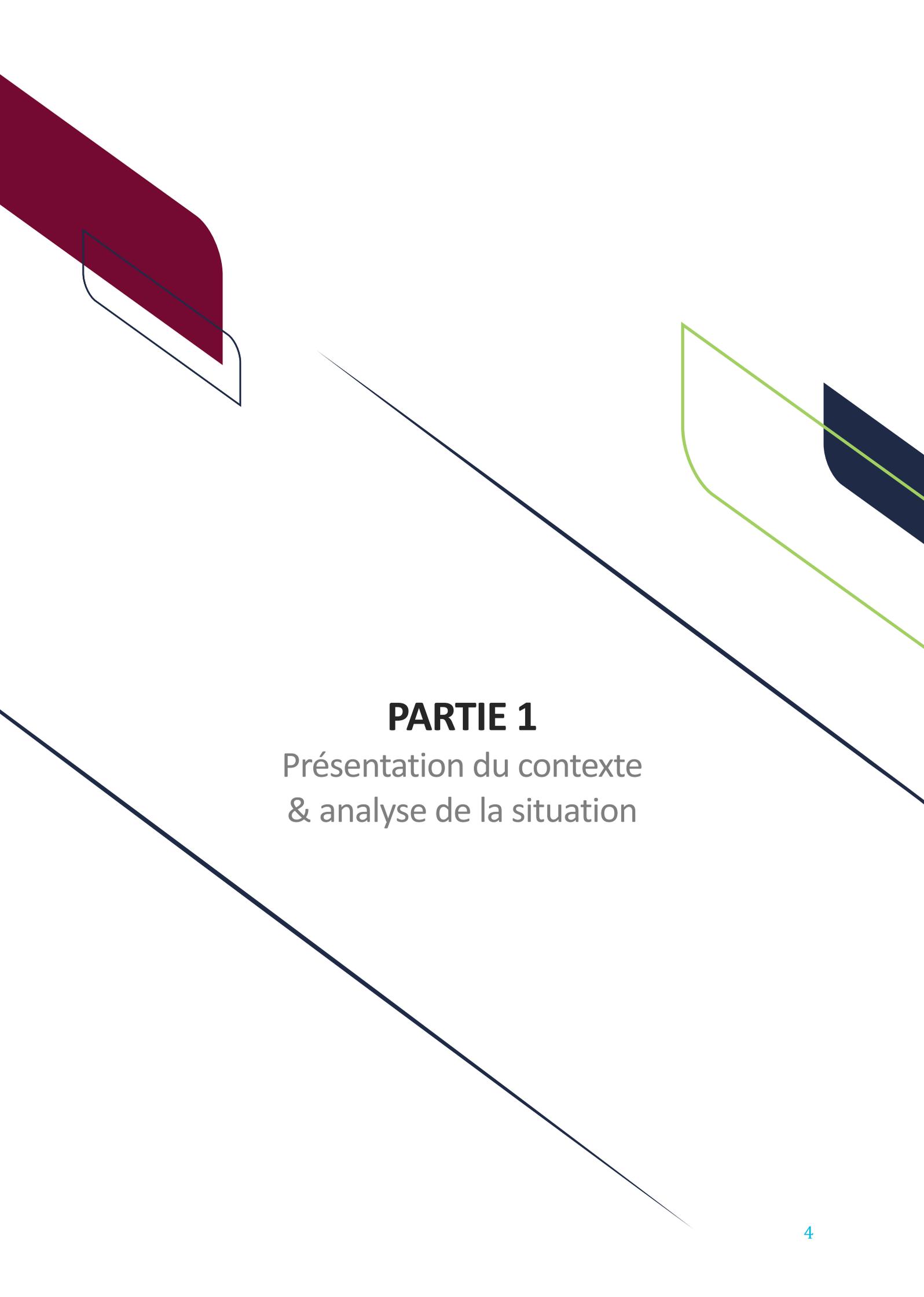
PRESENTATION DU CONTEXTE ET ANALYSE DE LA SITUATION

I - Analyse du contexte	4
II - Etat des lieux	6
II – 1 – Le réseau communication	7
II – 2 – Le budget	8
III - Analyse F.F.O.R.	9
IV - Les publics cibles de l'établissement	11

POLITIQUE DE COMMUNICATION SUR L'ANNEE 2019/2020

V - Stratégie de communication de Bordeaux INP	12
VII - Rétroplanning	21
VIII - Répartition des dépenses et des recettes du réseau communication (hors masse salariale)	22

ANNEXES	23
ANNEXE 1 – Descriptif des actions et supports de communication répertoriés par objectifs	24
ANNEXE 2 – Rétroplanning des actions de communication 2022-23 des écoles & La Prépa des INP	35



PARTIE 1

Présentation du contexte
& analyse de la situation

I – Analyse du contexte

Créé en 2009, Bordeaux INP est un Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un grand établissement.

Présentation de Bordeaux INP

- **La Prépa des INP** - Bordeaux
- **ENSC-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Cognitique
- **ENSEGID-Bordeaux INP** – Ecole Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement durable
- **ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux
- **ENSMAC-Bordeaux INP (ex ENSCBP)** - Ecole Nationale Supérieure de Matériaux, d'agroalimentaire et de Chimie
- **ENSPIMA-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure pour la Performance Industrielle et la Maintenance Aéronautique
- **ENSTBB-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules de Bordeaux

Présentation de Bordeaux INP & du dispositif « école partenaire »

Bordeaux INP regroupe 6 écoles d'ingénieurs publiques internes, une prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant « Sit'Innov.

Depuis 2015, l'établissement propose un dispositif "école partenaire" afin de développer la visibilité et l'attractivité des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine, intégrant ainsi dans sa politique et ses outils de communication 3 écoles partenaires (l'ENSGTI, ENSI Poitiers et l'ISABTP).

Fédérateur des écoles d'ingénieurs en Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux INP place la formation, la recherche et le transfert de technologie au cœur de sa stratégie de développement. Un continuum matérialisé par une offre de formation scientifique et technique de haut niveau (22 spécialités dont 8 par apprentissage), adossée à 11 laboratoires d'excellence et à une forte capacité à produire et à transférer l'innovation. Alliant les compétences scientifiques, techniques et managériales du métier d'ingénieur, ce continuum garantit aux étudiants une excellente insertion professionnelle.

Son positionnement sur des enjeux d'avenir à l'interface de nombreuses disciplines et sa proximité avec le monde socio-économique, confèrent à Bordeaux INP toute la légitimité pour affirmer ses compétences scientifiques et technologiques et en font un acteur majeur du développement économique de la région.

Les écoles partenaires

- **ENSGTI** - Ecole Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (Pau)
- **ENSI Poitiers** - Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (Poitiers)
- **ISABTP** - Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (Bayonne)

Des partenariats forts et de qualité

Depuis sa création, l'établissement s'intègre dans un environnement territorial et régional via ses liens très forts avec des organismes de recherche d'excellence et le monde socio-économique. Il participe ainsi pleinement avec ses autres partenaires académiques et scientifiques, au rayonnement du campus bordelais.

Bordeaux INP entretient une relation privilégiée avec l'université de Bordeaux, à laquelle il est associé par décret. Cette relation s'organise à travers de fortes interactions (cotutelle de tous nos laboratoires, actionnariat commun sur AST et ADERA, flux croisés d'étudiants, échange de services d'enseignants) et des projets communs comme la création de l'ENSPIMA au sein de l'institut EVERING.

Cet ancrage sur le site universitaire bordelais et la totale intégration de Bordeaux INP à la politique de site dans tous ses aspects (formation, recherche, transfert, vie étudiante...) se concrétisent notamment au travers de grands projets structurants tels que l'IdEx, l'Opération Campus et le CPER.

Bordeaux INP : membre du Groupe INP

Bordeaux INP est membre du Groupe INP, avec Clermont-Auvergne INP, Grenoble INP, Lorraine INP. C'est un des principaux réseaux d'écoles d'ingénieurs (le premier au regard du nombre d'écoles qu'il fédère). Dans un contexte national où les écoles d'ingénieurs sont en compétition pour attirer les meilleurs candidats, la finalité de ce réseau est de développer l'attractivité de nos écoles vis-à-vis des candidats et des employeurs. Le développement du Groupe INP sur les cinq ans à venir prévoit entre autres la création d'un INP en Bretagne, le développement de La Prépa des INP, des actions communes à l'international, des actions dans le domaine de l'égalité des chances et le renforcement des actions de lobbying. Le Groupe INP s'est également récemment doté d'une nouvelle identité graphique, commune aux établissements, écoles et déclinée pour La Prépa des INP et le CC INP. Cette initiative permet de renforcer la visibilité et développer l'image de marque, tout en renforçant le sentiment d'appartenance en interne.

II - Etat des lieux

II - 1 / Le réseau communication

Organisation

Le réseau communication est constitué des services ou référents communication de chaque école, de La Prépa des INP et du service communication de Bordeaux INP. Il assure la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de communication de l'établissement et est coordonné par la responsable communication de Bordeaux INP.

SERVICE COMMUNICATION Bordeaux INP

=> Définir et mettre en œuvre la politique de communication & la stratégie de marque en appui au projet d'établissement sur un positionnement scientifique fort et visant à promouvoir l'image et l'identité de Bordeaux INP, de ses écoles et de La Prépa des INP.

Au-delà de ces objectifs, le service communication de Bordeaux INP est également un soutien, un élément fédérateur assurant la liaison et la coordination entre les services communication des écoles et de La Prépa des INP.

SERVICES COMMUNICATION des écoles & de La Prépa des INP

=> Définir et mettre en œuvre la stratégie de communication en cohérence avec celle de Bordeaux INP. Accroître la notoriété de la composante et l'attractivité de ses formations.

Chacune des composantes de l'établissement est dotée d'un référent ou d'un service communication chargé, auprès de son directeur, de mettre en œuvre sa communication en fonction de ses spécificités.

Mutualisation

Des pôles d'expertise sont identifiés au sein du réseau communication permettant de mutualiser certaines actions spécifiques et ainsi renforcer les axes de communication suivants :

- **Communication dédiée au recrutement**
- **Communication scientifique**
- **Communication internationale**
- **Communication audiovisuelle**
- **Relations presse**
- **Réseaux sociaux**

RESULTATS

- **Des pôles d'expertise de plus en plus performants**
 - [Étude] Retombées presse
 - [Études] Présence renforcée sur les réseaux sociaux
- **Rationalisation des coûts & des moyens**
 - Impressions des supports
 - Objets publicitaires
 - Salons (essentiellement sous convention avec le Groupe INP)

II - 2 / Le budget 2022

Le réseau communication au sein de Bordeaux INP, des écoles et de La Prépa des INP dispose d'un budget annuel.

<u>Au niveau des services généraux</u>		Masse salariale
Budget de fonctionnement		
Communication (dont 7500€ de recettes conventions)	86,5K€	101,52K€
Actions et animations sociales	15K€	
<u>Au niveau des écoles et de La Prépa des INP</u>	169,3K€	180,02K€
TOTAL	255,8K€	281,3 K€

III - Analyse F.F.O.R. de l'établissement

(Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques)

L'analyse F.F.O.R. permet d'identifier les forces et faiblesses de l'établissement ainsi que les opportunités et risques du contexte dans lequel il s'inscrit (situation en octobre 2017).

Forces :

- Établissement pluridisciplinaire, avec des écoles visibles à forte notoriété, reconnu pour une offre de formation d'excellence
 - Des formations ouvertes sur l'international « 8 étudiants sur 10 effectuent un séjour à l'étranger »
 - Forte culture de l'entrepreneuriat avec l'incubateur Sit'Innov, 1 spécialisation de 3^e année et 1 diplôme d'établissement
 - Des formations professionnalisantes (contrat de professionnalisation)
- Une recherche d'excellence via 11 laboratoires en cotutelle (UMR avec université de Bordeaux et CNRS, INRAE), 9 équipes-projets communes Inria
 - 5 écoles doctorales associées avec l'université de Bordeaux
- Implication dans des structures dédiées à l'innovation et au transfert de technologie
 - Actionnariat commun sur SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologies) et ADERA
 - Groupements d'intérêt scientifique (AIRBUS, Thales, CNRS, etc)
 - Partenariats forts avec les pôles de compétitivité et les clusters
- Association avec l'université de Bordeaux
- Des relations fortes avec les acteurs du monde socio-économique
 - Partenariats (CEA/CESTA, Storengy, ArianeGroup, etc)
 - 7 chaires sur des activités de recherche ou de formation (augmentation de l'humain, biotechnologies, chimie, développement durable, mobilité et transports intelligents)
 - 41 structures et start-up hébergées sur nos plateaux techniques
- Des partenariats au niveau régional
 - Établissement fédérateur des formations d'ingénieurs en Nouvelle Aquitaine
 1. convention de coordination territoriale (CCT)
 2. convention de coopération avec l'UPPA et l'Univ. de Poitiers
 - Développement des formations en apprentissage

Faiblesses :

- Notoriété encore grandissante, besoin de renforcer la cohésion interne
- Besoin de renforcer encore la lisibilité des relations internationales
- Des ressources limitées compte-tenu de nos opportunités de développement

- Départ de Toulouse INP au sein du Groupe INP

Opportunités :

- Positionnement stratégique affirmé sur des enjeux sociétaux d'avenir
 - Opportunité pour l'insertion professionnelle des diplômés
 - Accroissement de l'intérêt pour les formations transverses (recommandations CTI, attentes du monde socio-économique)
- Dynamique de la filière aéronautique & spatiale en Nouvelle-Aquitaine
> Montée en puissance de l'ENSPIMA, école interne à Bordeaux INP
- Nouveau bâtiment ENSEGID innovant et exemplaire en matière de développement durable
- Appartenance au Groupe INP : un réseau reconnu pour la qualité de ses formations, l'excellence de sa recherche et son rôle dans le développement économique (visibilité nationale et internationale)
 - Création d'un 5^e INP
 - Ouverture La Prépa des INP à Clermont et à Cambrai
 - Identité graphique commune au Groupe INP et ses membres
- Ancrage sur un site universitaire d'excellence
 - Associé par décret à l'université de Bordeaux
 1. Projets communs dans le cadre de l'institut Evering
 2. Projets stratégiques (UBgrads, grands projets de recherche, ...)
 - Partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne
- Coordination et développement des formations d'ingénieurs dans le cadre de la convention de coordination territoriale
- Dynamique de la Région et de la Métropole
 - Nouvelle-Aquitaine : région agréable : 3^{ème} région économique de France, 4^{ème} région française (hors Ile de France) pour l'investissement « Recherche et transfert »
 - Bordeaux : 7^{ème} ville étudiante de France, labellisée French Tech

Risques :

- Confusion persistante due à un positionnement multiple
=> école + Bordeaux INP + dynamique régionale (dispositif « école partenaire »)
 - + Ancrage sur un site universitaire d'excellence
 - + Groupe INP
- Évolutions législatives fragilisant nos ressources (taxe d'apprentissage)

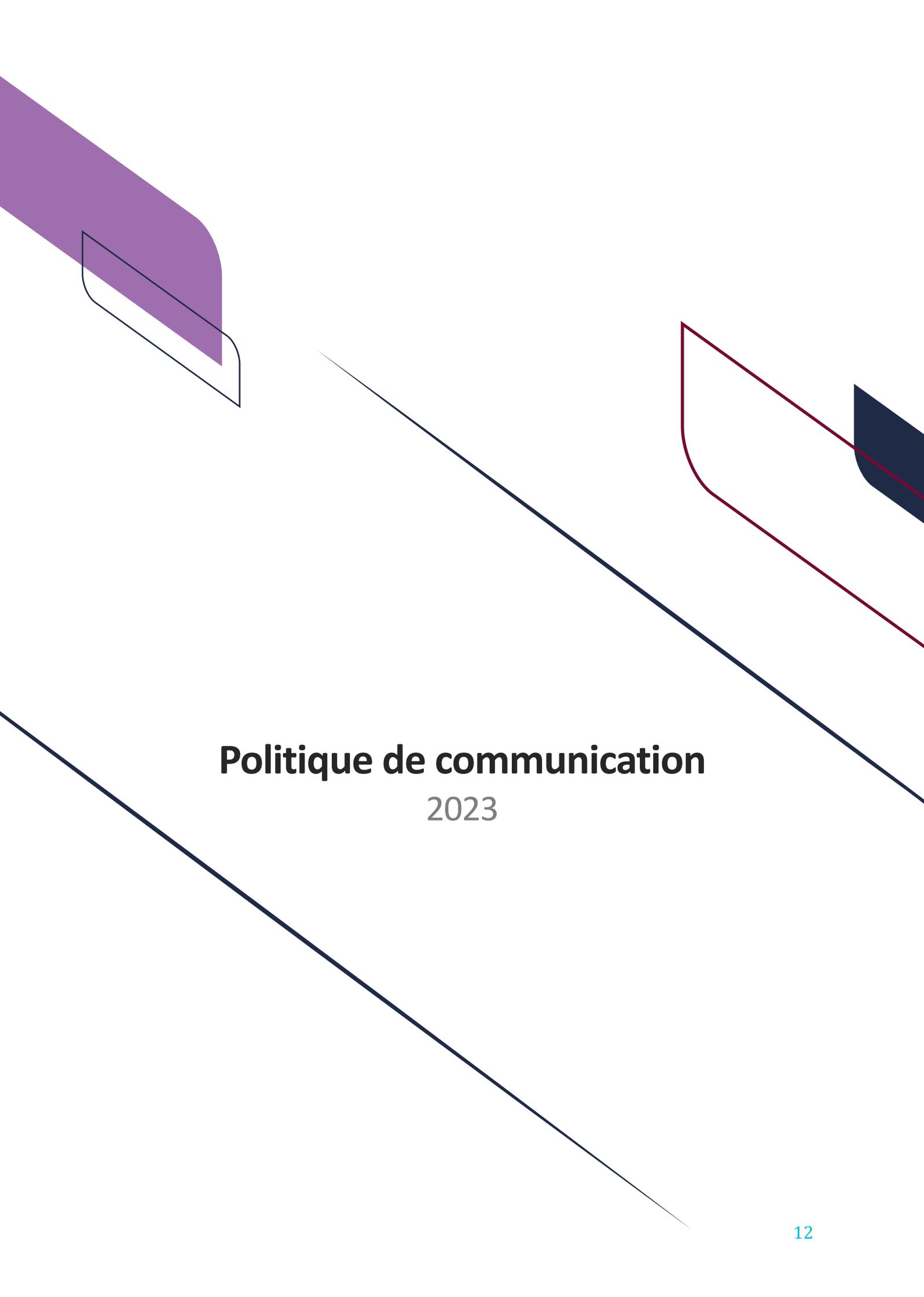
IV - Les publics cibles de l'établissement

IV – 1-Cibles internes

- **les élèves- ingénieurs**
- **le personnel** : enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques (BIATSS)

IV – 2-Cibles externes

- **les étudiants et leurs familles** : élèves de classes préparatoires (1^{ère} et 2^{ème} année), lycéens (1^{ère}, terminale, BTS), universitaires (DUT, parcours licence et master), et leurs familles
- **les enseignants** : professeurs de classes prépas, lycées, enseignants-chercheurs des universités
- **les conseillers d'orientation et prescripteurs de formation** : CIO, SCUIO, documentalistes et conseillers d'orientation (Onisep, Dronisep, Cidj, Crij, Bij)
- **les entreprises** : grandes entreprises et PME-PMI, au niveau local, régional et national (dirigeants d'entreprises, DRH, ingénieurs, responsables services de formation continue...)
- **les acteurs publics locaux** : Conseil régional, Conseil départemental, Rectorat, Bordeaux Métropole, mairies, Chambre de commerce et d'industrie...
- **les acteurs publics nationaux** : Ministère enseignement supérieur, recherche et innovation, Ministère éducation nationale...
- **les partenaires** universitaires, établissements d'enseignement supérieur, grandes écoles, institutions...
- **les relais** : les diplômés, les journalistes (presse écrite, radio, internet)



Politique de communication

2023

V - Stratégie de communication Bordeaux INP

La stratégie générale de communication proposée par la direction générale est validée par le Conseil d'administration de Bordeaux INP. Elle tient compte des différents indicateurs de l'établissement (rapport HCERES, enquêtes, etc) et s'inscrit dans la stratégie globale définie dans le projet d'établissement en s'appuyant sur des enjeux à forte implication sociétale :

- **Alimentation**
- **Développement durable et responsabilité sociétale**
- **Santé**
- **Transition énergétique**
- **Transformation numérique**

Bordeaux INP doit être envisagée comme une marque « caution » à laquelle l'ensemble des écoles (interne et partenaire) se réfèrera.

Positionnement de Bordeaux INP

Le service communication assure la promotion de **l'établissement Bordeaux INP, fédérateur des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine tout en affirmant l'identité de ses écoles et de La Prépa des INP de Bordeaux.**

Axes de communication « FORMATION – RECHERCHE – TRANSFERT DE TECHNOLOGIE »
« *Bordeaux INP et ses écoles partenaires : 9 écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant « Sit'Innov »* »

Signature
« *Révéléateur des talents de demain* »

Positionnement des écoles internes et de La Prépa des INP

Les chargées de communication des écoles assurent une communication spécifique, **au nom de leur école tout en affirmant leur appartenance à l'établissement.**

Axe de communication
« *Une école d'ingénieurs publique de Bordeaux INP* »

Signature
« *La Prépa des INP : Un autre style de prépa* »
« *L'ENSC - Bordeaux INP : L'ingénieur des mondes humains, artificiels et hybrides du futur* »
« *L'ENSEGID - Bordeaux INP : L'ingénieur engagé pour la gestion durable des ressources naturelles* »
« *L'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP : L'ingénieur du monde numérique* »
« *L'ENSMAC - Bordeaux INP (ex ENSCBP) : SCIENCES ET TRANSITIONS – L'ingénieur engagé et responsable* »
« *L'ENSPIMA - Bordeaux INP : L'ingénieur acteur de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense du futur.* »
« *L'ENSTBB - Bordeaux INP : L'ingénieur du vivant pour la santé de demain* »

Positionnement des écoles partenaires

Depuis 2015, le dispositif "école partenaire" a pour objectif de structurer les formations d'ingénieurs du territoire et de constituer un ensemble régional coordonné d'offre de formation et de recherche alliant les sciences de l'ingénieur et du vivant aux sciences du management. Ce partenariat permet de développer la visibilité et l'attractivité des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine. Afin d'affirmer l'appartenance au groupe et renforcer la cohérence de notre image de marque, les écoles partenaires développent une communication commune et concertée avec Bordeaux INP.

Axe de communication

« Une école d'ingénieurs publique, partenaire de Bordeaux INP »

Affichage et référencement

Le référencement et l'affichage de notre établissement et de ses écoles est une étape importante dans la communication et doivent être déclinés durablement pour une meilleure visibilité.

Affichage défini pour les écoles internes de Bordeaux INP

ENSC - Bordeaux INP
ENSEGID - Bordeaux INP
ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP
ENSMAC - Bordeaux INP (ex ENSCBP)
ENSPIMA – Bordeaux INP
ENSTBB - Bordeaux INP

Chaque école affirme son appartenance à Bordeaux INP sur ses supports de communication (citation, encart de présentation)

=> enquêtes & classements ou toutes publications de type articles, interviews, hors objets promotionnels et plaquettes institutionnelles

Affichage défini pour les écoles partenaires de Bordeaux INP

ENSGTI*
ENSI Poitiers*
ISABTP*
*école partenaire

Afin de faciliter les modalités d'exploitation de la marque Bordeaux INP tout en respectant la lisibilité et le lien de coopération avec les écoles partenaires, une charte spécifique a été rédigée. Ce support est mis à disposition sur l'espace de travail de Bordeaux INP : <https://www.bordeaux-inp.fr/extranet/fr/communication>.

Politique de communication en appui au projet d'établissement

déclinée au travers des axes stratégiques de développement de Bordeaux INP pour conforter la communication institutionnelle et rendre lisible le choix, le fonctionnement et l'organisation de l'établissement.

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur la stratégie développée au sein du réseau communication de l'établissement, notamment en terme de positionnement et de complémentarité, les actions & supports de communication des écoles et de La Prépa des INP sont référencées en gris.

RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL ET NATIONAL : BORDEAUX INP « FEDERATEUR DES ECOLES D'INGENIEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE » ET MEMBRE DU GROUPE INP

- ⇒ **Objectif : Inscrire le développement de l'établissement dans le cadre d'une politique de site tout en participant pleinement à la construction du paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (local, régional et national)**
- **Affirmer le positionnement au sein d'une politique de site**
Associé à l'université de Bordeaux, Bordeaux INP participe avec ses autres partenaires académiques et scientifiques au rayonnement du campus bordelais.
 - Contribution au rayonnement des grands projets structurants du site (IdEx, Aquitaine Terre d'Eau, Opération campus, AGIR, etc) : site web, newsletter externe et réseaux sociaux
- **Développer l'appartenance au Groupe INP**
 - Attractivité & recrutement : Promotion nationale (e-salon)
 - Visibilité « La Prépa des INP » (axe de communication décliné sur l'ensemble des supports de communication)
 - Notoriété : création et diffusion des supports PRINT et numériques (plaquettes, nouveau site web, réseaux sociaux)
 - Boutique en ligne
 - Plateforme d'orientation commune « Génération Zébrée »
 - **PROJETS DANS LA CONTINUITÉ**
 - **Ancrer la nouvelle identité commune au Groupe INP et ses membres**
 - **Pérenniser un évènement commun (ex Afterwork DD&RS)**
- **Renforcer la visibilité de Bordeaux INP & ses écoles partenaires**
 - Positionnement affirmé et décliné dans la stratégie de communication (supports, actions et évènements)
=> Axe de communication : Bordeaux INP et ses écoles partenaires : 9 écoles d'ingénieurs, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant Sit'Innov »

CULTIVER LA DYNAMIQUE DU CONTINUUM FORMATION-RECHERCHE-INNOVATION

- ⇒ **Objectif : Renforcer la synergie entre les missions de formation, de recherche et de transfert pour permettre de conforter le positionnement de l'établissement**
- **Plaquette institutionnelle** : missions FRT et valeurs de Bordeaux INP
- **Relations presse** : fidélisation de la presse locale et ciblage des contacts par thématiques (exemple : alimentation, développement durable, robotique, ...)
- **Revue de presse** <https://flipboard.com/@BordeauxINP>
- Dossiers & interviews au travers des **newsletters** interne & externe
- Actualités du **site web**
- Podcasts **Les conversations de Bordeaux INP** (annexe 6, page 54)

[POSITIONNEMENT STRATEGIQUE]

Centrer la visibilité, l'attractivité des formations et affirmer l'expertise scientifique et technologique sur les 5 enjeux

- ⇒ **Objectif : Etre en adéquation avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en affirmant le positionnement stratégique de l'établissement et en valorisant les synergies entre écoles et laboratoires**
- **Conférence débat** « Bordeaux INP donne la parole à ses experts »
- **Dossiers thématiques** (diffusion newsletter interne / externe)
- **PROJETS DANS LA CONTINUITÉ**
 - **Valoriser l'engagement DD&RS de l'établissement en accord avec les axes stratégiques proposés dans la future politique DD&RS de Bordeaux INP (présentée et voté au CA, février 2022)**

ACCROITRE LA VISIBILITE ET L'ATTRACTIVITE DES FORMATIONS AU NIVEAU NATIONAL

- ⇒ **Objectif :**
 - **Attirer les meilleurs étudiants et garantir leur employabilité**
 - **Valoriser les transversalités et complémentarités entre les écoles**
- **PROJETS DANS LA CONTINUITÉ**
 - **Intensification des témoignages vidéos (enseignants-chercheurs, étudiants, diplômés)** => valorisation sur la home page du site web
 - **Participation au rayonnement de la marque Groupe INP**
 - **Campagne promotionnelle auprès des prescripteurs** (mailing auprès des classes prépas régionales, CIO, SUIO, ...) au niveau établissement et des écoles
 - **Campagne auprès des admissibles** des concours (ENSMAC, ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA, ENSPIMA)
 - **Plaquettes institutionnelles** des écoles, de La Prépa des INP et des **BDE** (Bureau des élèves) => déclinaison des plaquettes écoles partenaires
 - **Catalogue « formation continue »** (ENSMAC, ENSTBB)
 - **Média planning** (insertions publicitaires dans des guides spécialisés)
 - Présence renforcée sur les **réseaux sociaux**
 - **Sensibilisation à l'entrepreneuriat** (en appui au chargé de mission)

- Supports : plaquette, affiches, visuels réseaux sociaux, vidéos
- **Partenaire « Les cordées de la réussite »**
- Participation à l'appel à projets **Ingénieuses**
- **Evènements :**
 - Coordination et promotion des portes ouvertes et des salons (Studyrama, L'ETUDIANT) – format numérique et/ou en présentiel
 - Animation des portes ouvertes et des salons
 - Campagne forums Grandes écoles (toutes écoles confondues)
 - Accueil & visites de lycéens

Soutenir et valoriser l'excellence de la recherche et du transfert

⇒ **Objectif :**

- *Développer les liens pour favoriser les activités partenariales avec le monde scientifique*
- *Amplifier la communication sur des activités marquantes Recherche*
- *Valoriser les interactions et le continuum des activités menées entre les plateaux technologiques, les structures accueillies, les formations dispensées dans les écoles et les laboratoires de recherche*
- *Faire venir les meilleurs enseignants-chercheurs de France et de l'étranger*
- **CONTINUITE (projet initié en 2022)**
 - **Participer à la vulgarisation & la médiation scientifique du site bordelais**
=> groupe de travail avec le CNRS, INRA, Ubx, Arts&Métiers, ...
 - **Site web** « Refonte de la Rubrique Bordeaux INP : un acteur territorial majeur de la recherche et du transfert de technologie » + map recherche
- **Newsletter externe** « La lettre d'infos de Bordeaux INP »
(dossiers thématiques, agenda des évènements recherche et des laboratoires)
- **Valorisation des projets à périmètre « Initiative d'excellence de l'université de Bordeaux»**
- **Campagne Réseaux sociaux** (Portraits EC « Dr. Labo & Mr. Prof », La question scientifique de Bordeaux INP, Zoom dans nos labos)
- **Évènements**
Version numérique ou en présentiel dans le respect des consignes en vigueur
 - Journée scientifique de Bordeaux INP placée sous le thème de la transdisciplinarité à destination des personnels et des étudiants de Bordeaux INP ainsi que ses partenaires scientifiques, académiques et industriels
 - Participation au Circuit Scientifique Bordelais (Fête de la Science)
 - Accueil et accompagnement des évènements recherche (toutes écoles confondues) : workshops, séminaires recherche, journée des doctorants

Favoriser et développer les relations avec les entreprises

⇒ **Objectif :**

- *Développer les partenariats avec le monde socio-économique (transfert de technologie, taxe d'apprentissage, mécénat, apprentissage)*
- *Assurer une bonne insertion professionnelle des étudiants (stages et emploi)*

- **Développer la formation continue**
- **Newsletter externe mensuelle** « La lettre d'infos de Bordeaux INP » (dossiers thématiques, actualités, agenda des événements établissement)
- **Présence renforcée sur twitter**
 - Accroître et fidéliser le nombre d'abonnés
 - Augmenter le taux d'engagement
- Page entreprise **LinkedIn** pour Bordeaux INP
- **Campagne taxe d'apprentissage** (ENSC, ENSMAC, ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA, ENSPIMA)
- **Plaquettes entreprises** (ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA)
- **Feuillet stages** (ENSMAC)
- **Évènements** :
Version numérique ou en présentiel dans le respect des consignes en vigueur
 - Forums entreprises (toutes écoles confondues)
 - Hub des entreprises (ENSMAC)
 - Journée Métiers (ENSEGID)
 - Rencontre métiers (ENSEIRB-MATMECA)
- **Communication auprès des réseaux des diplômés** (ENSMAC, ENSEGID)
- **Partenariats formalisés avec des entreprises** (toutes écoles confondues)
- **Accueil & visites d'entreprises** (toutes écoles confondues)

Déployer les relations internationales comme un levier de développement et de visibilité

⇒ **Objectif :**

- **Accroître la visibilité nationale et internationale de l'offre de formation des écoles et de la recherche du site**
- **Capitaliser sur l'attractivité du territoire pour promouvoir les valeurs de l'établissement**
- **Encourager la mobilité entrante et sortante**
- **CONTINUITÉ (projet initié en 2022)**
Valoriser les axes stratégiques définis dans la politique RI de l'établissement (présentée et votée au CA - décembre 2021)
- **Salon**
 - Présence sur le salon EAIE (European Association for International Education)
- **Site web en anglais** <https://www.bordeaux-inp.fr/en>
- **Vidéos en anglais** (clip institutionnel + portraits élèves-ingénieurs et enseignants)
- **Fiches de présentation en anglais : écoles + formations** (toutes écoles confondues)

Internationalisation des formations

- **Site web « Rubrique International »** -
(Partenariats et programmes internationaux, summer school, venir ou partir à l'étranger, choisir Bordeaux et sa région)
- **Supports** (plaquette & signalétique)
- **Appui à l'organisation des summer schools** (flyers, programme, digital)
- **Fidélisation des partenaires internationaux** (goodies)
- **Prix Jousot-Dubien** (ENSMAC)

- Feuillet Master of science (ENSMAC)
- Promotion mobilité entrante et sortante (appui aux relations internationales)

Une recherche inscrite dans des réseaux internationaux

- **Valorisation des LIAs** (site web, dossier de presse)

Développer les relations entre les étudiants et conforter l'« esprit de groupe »

⇒ **Objectif :**

- **Partager les valeurs de l'établissement**
- **Valoriser les actions transverses et coopérations intra-établissement**

○ **NOUVEAUTE**

○ **Nouvel espace de travail avec une déclinaison application mobile**

=> projet 2021-22 reporté en 2022-23

- Messagerie électronique
- Actualités et évènements, publications réseaux sociaux
- Vie de Bordeaux INP et de la composante (ex extranet)
- Etudes (scolarité, emploi du temps, infos vie étudiante, santé et services sociaux)
- Career center
- Annuaire
- Plan de l'établissement & du campus, ...

○ Informer

- **Espace rentrée « profil étudiant »** du site web
- **Newsletter bimestrielle**
- **Communication interne école**
- **Accompagnement des projets étudiants**

○ Fédérer

- **Cérémonie de rentrée des primo-entrants**
- **Présence renforcée sur Facebook**
- **Vidéos** sur la chaîne YouTube
- **Boutique en ligne**
- **Goodies** offerts aux élèves élus
- **Soutien aux projets étudiants**

○ Rencontrer & partager

- **Réunions avec les élèves élus**
- Organisation des **réunions de rentrée**, des **remises des diplômes**
- **Evènements étudiants**

Construire une identité partagée et développer le sentiment d'appartenance pour cultiver l'« esprit établissement » auprès des personnels

Objectif : Fédérer le personnel enseignants, enseignants-chercheurs et administratifs autour du projet d'établissement et former les ambassadeurs de demain

- **NOUVEAUTE**
 - **Nouvel espace de travail avec une déclinaison application mobile**
 - => projet 2021 reporté en 2022
 - Messagerie électronique
 - Actualités et évènements, publications réseaux sociaux
 - Vie de Bordeaux INP et de la composante (ex extranet)
 - Espace de travail (mon espace personnel, mes outils pratiques / métiers, ...)
 - Annuaire
 - Plan de l'établissement & du campus, ...
- Informer
 - **Accueil des nouveaux personnels** (appui à la DRH)
 - **Newsletter mensuelle « Les RDV de Bordeaux INP »**
 - **Réunions d'information (3 à 4 réunions / an) – numérique ou en présentiel**
 - **Supports & valorisation en appui au projet de l'établissement (Infographies, guides, bilan)**
 - **Communication interne école (réunions d'information)**
- Fédérer
 - **Boutique en ligne**
 - **Goodies** offerts lors des évènements (buffet de fin d'année, départ à la retraite, ...)
- Rencontrer & partager
 - **Arbre de Noël** des enfants du personnel
 - **Vœux du directeur général & bilan** de l'année écoulée
 - **Buffet des personnels** Bordeaux INP / Remise des palmes académiques
 - **Évènements spécifiques écoles**

VI- Rétroplanning

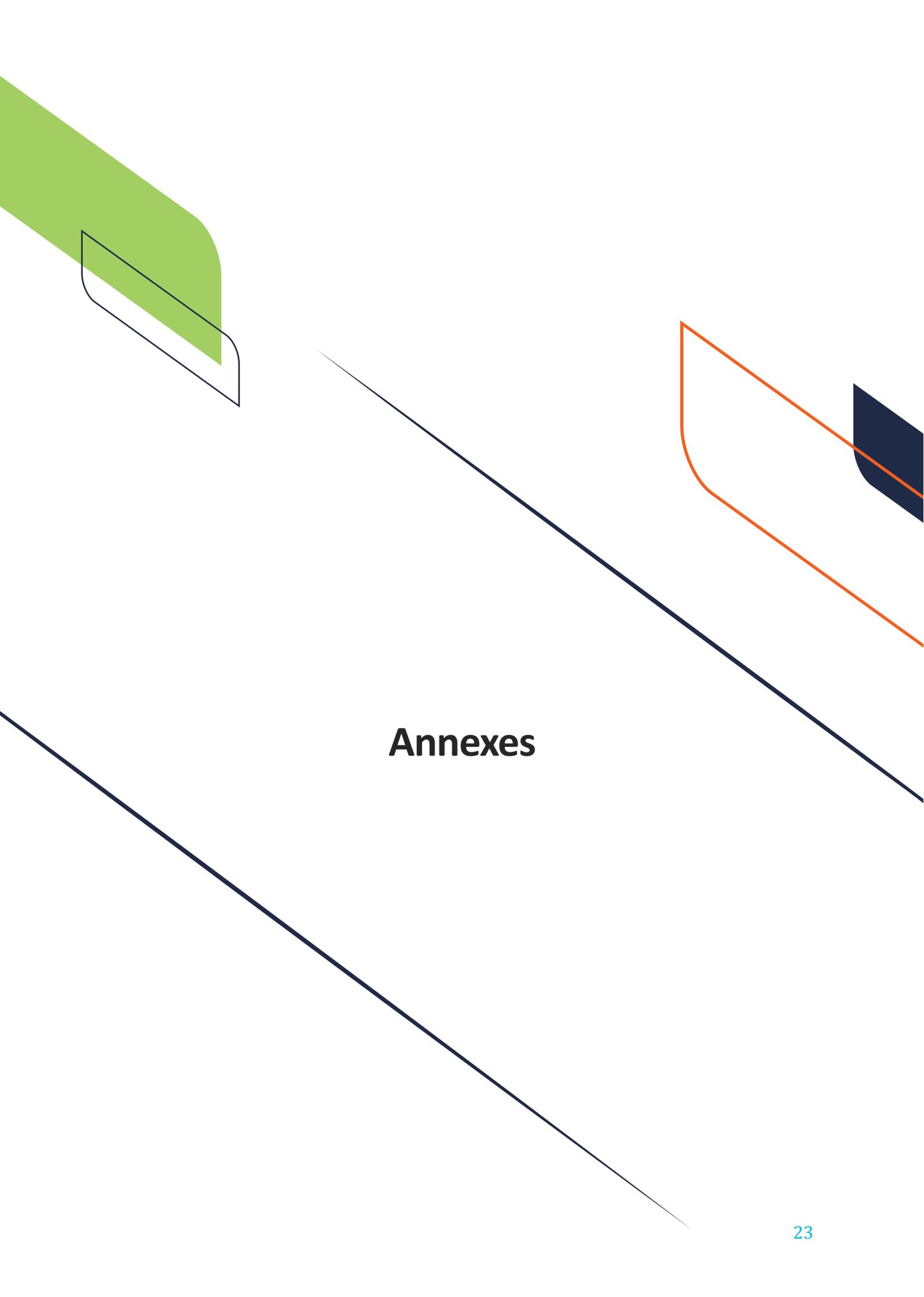
	PROJETS	EVENEMENTIEL	COM. INTERNE	COM. EXTERNE							
Supports institutionnels Bordeaux INP											
Newsletter «La lettre d'infos»											
Infographies des supports écoles											
Mediaplanning											
Relations presse											
Réseaux sociaux											
Animation & gestion du site internet											
Mise à jour du site en anglais											
Evénements internes											
Réunions d'informations											
Newsletter Les RDV de Bordeaux INP											
Espace de rentrée étudiants (site web)											
Guide d'accueil personnels											
Cérémonie de rentrée primo-entrants											
Boutique en ligne											
Journées portes ouvertes											
Salons étudiants											
Actions de sensibilisation (Ingénieures, Cordées de la réussite, fête de la science)											
Journée Scientifique											
Conférence débat #5											
Image et notoriété du Groupe INP & de Bordeaux INP au niveau national											
Communication DD&RS											
Communication & médiation scientifique											
Communication internationale											
	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANU.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET

 Actions sur une période donnée (Rose : Organisation / Magenta : Date de l'action)
 Actions récurrentes sur l'année

VII- Répartition des dépenses et des recettes du réseau communication (hors masse salariale)

Prévisions 2022

Dépenses	2023	2022
Développer la visibilité nationale et internationale de l'établissement auprès de ses publics cibles	44 000,00 €	- 57 500,00 €
Valorisation de Bordeaux INP & ses écoles partenaires	1 300,00 €	- 25 100,00 €
Valorisation de la culture scientifique / technique et de la recherche	18 000,00 €	- 300,00 €
Sous-total / communication externe	63 300,00 €	- 82 900,00 €
Fédérer les personnels & étudiants autour du projet d'établissement et construire une identité partagée	5 000,00 €	- 5 600,00 €
Renforcer la cohésion et cultiver l'esprit du groupe	19 000,00 €	- 20 000,00 €
Sous-total / communication interne	24 000,00 €	- 25 600,00 €
Divers	6 850,00 €	- 6 850,00 €
Total communication	94 150 €	- 115 350,00 €
Dotation		
Communication	70 000 €	
Actions & animations sociales	17 000 €	
		87 000,00 €
Recettes		
Participation des écoles partenaires (salons, supports)		7 500,00 €
Enveloppe exceptionnelle		
Refonte ENT		70 000,00 €
Total (or ENT)		94 500,00 €



Annexes

Descriptif des actions & supports de communication répertoriés par objectifs

COMMUNICATION INTERNE

- ⇒ **CONSTRUIRE UNE IDENTITE PARTAGEE ET UN SENTIMENT D'APPARTENANCE POSITIF POUR FORMER LES AMBASSEURS DE BORDEAUX INP**
- ⇒ **IMPLIQUER LES PERSONNELS ET LES ETUDIANTS DANS LES EVOLUTIONS DE L'ETABLISSEMENT**

La stratégie de communication interne a pour mission principale de fédérer les personnels et les étudiants autour du projet d'établissement et de les faire adhérer à la stratégie générale. Par le biais de supports et d'actions de communication fédérateurs, il est important d'expliquer le rôle de Bordeaux INP, ses missions, ses objectifs et de multiplier les échanges afin que les personnels puissent s'approprier et partager les valeurs de l'établissement. Mobiliser, avancer ensemble vers un objectif commun, est possible grâce à une information adaptée et bien relayée. En effet, mieux informés et conscients des objectifs à atteindre, les personnels / étudiants, qui sont la force vive et les ambassadeurs de l'établissement, peuvent adhérer aux projets du groupe et les défendre.

Conforter la relation d'appartenance à l'établissement permettra à nos personnels de cultiver « l'esprit du groupe ».

Ces actions visent à **faciliter la circulation de l'information**, de la réflexion du projet jusqu'à son aboutissement, et à **favoriser la communication descendante¹, ascendante² et transversale³**.

Message

« Bordeaux INP est une marque de qualité, une bannière qui peut permettre aux écoles, aux personnels et aux étudiants de s'engager sur des projets et/ou de bénéficier d'actions et outils supplémentaires qui ne pouvaient se concevoir dans le domaine restreint d'une école. »

Il est important d'être à l'écoute des personnels ou des étudiants pour mieux connaître leurs attentes et conforter le sentiment d'appartenance. Le service pourra alors suggérer de former un groupe de réflexion constitué de personnes volontaires qui apporteront leur contribution dans la maturation de certains projets ou l'actualisation des supports.

¹ Communication de la direction vers le personnel

² Communication du personnel vers la direction

³ Communication entre les personnels

PLAN D' ACTIONS

PROJET TRANSVERSE - COMMUNICATION & DSI

[NOUVEAUTE] REFONTE DE L'ESPACE DE TRAVAIL et DECLINAISON APPLICATION MOBILE

Projet 2021/22 reporté en 2022/23

L'Espace Numérique de Travail de l'établissement existe depuis près de 10 ans ; il permet d'accéder aux services numériques et aux applications métiers de Bordeaux INP de façon sécurisée et adaptée en fonction des catégories d'utilisateurs (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, personnels hébergés). Il propose également un accès aux 3 extranets existants (Services généraux, ENSMAC et ENSEIRB-MATMECA). A ce jour, cet outil laisse apparaître certaines limites dans les usages et les fonctionnalités (affichage non responsive, impossibilité d'intégrer du contenu éditorial, pas de fil d'actualité, etc). Afin de s'adapter aux nouveaux modes de travail (télétravail) et aux usages liés à la transformation numérique (ergonomie et lisibilité), l'établissement doit mener une réflexion pour offrir un espace de travail plus ergonomique et adapté aux fonctionnalités pédagogiques et administratives avec une déclinaison mobile.

Les fonctionnalités communes

- Messagerie électronique
- Actualités et évènements
- Publications de Bordeaux INP & ses composantes sur les réseaux sociaux
- Plan de l'établissement & du campus
Faciliter les déplacements et se repérer facilement sur tous le campus. Recherchez un bâtiment, un RU ou une cité U, un arrêt de bus...
- Annuaire
- Outil de tchat (Rocket ou Lewis)
- Supports & assistance

PROFIL PERSONNELS « MON ESPACE DE TRAVAIL »	PROFIL ÉTUDIANTS « MES ETUDES »
Mon espace personnel => compte informatique => gestion des horaires et des congés => gestion des fiches de poste	Planning (emploi du temps) => <i>consultez en temps réel le planning de cours et recevoir une notification en cas de changement (annulation, changement de salle ...).</i>
Mes outils pratiques => nuxeo => accès aux ressources électroniques => demande de reprographie => transfert de fichiers volumineux => sondages => reprographie => services Renater	Scolarité => Calendrier et schémas des études => Téléchargements de documents (certificat de scolarité, convention de stages, ...)
Mes outils enseignements => Syllabus => Moodle => Gestion des stages	Cours en ligne

Mes applications Métier	Notes
	Career center => Flux des offres de stages et d'emploi
Vie de campus - Activités & services - CRAPS - Bibliothèque	Vie étudiante - Activités & services - Associations étudiantes - CRAPS - Bibliothèque
INFOS PRATIQUES	INFOS PRATIQUES
Informations sur la vie de son école et son établissement (ex extranet)	Informations sur la vie de son école et son établissement (ex extranet)
Restauration universitaire	Restauration universitaire
Santé & services sociaux - Médecin de prévention - Crous	Santé & services sociaux - ESE - Infirmerie - Réseau d'écoute et d'accompagnement - Crous (bourses, logement, activités culturelles)
Mes interlocuteurs	Mes interlocuteurs
Mes ressources numériques	Mes ressources numériques

AMELIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ET IMPLIQUER LES PERSONNELS DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Les actions et supports à destination des personnels

- Newsletter mensuelle **LES RDV de Bordeaux INP**

Cette newsletter d'information est envoyée tous les mois à l'ensemble des personnels. Elle permet d'annoncer les actualités, l'évolution des grands projets, les événements internes ou externes à l'établissement, etc.

La ligne éditoriale, en accord avec les axes stratégiques de l'établissement, permet notamment de définir en amont des dossiers de fond contribuant ainsi à la vulgarisation scientifique.

Outre les informations émanant des services généraux de Bordeaux INP, la newsletter est également alimentée par les chargées de communication et autres personnels des écoles qui souhaitent diffuser des informations.

- **Guide d'accueil** des nouveaux personnels (publication annuelle)

Il constitue une source d'information importante pour tout nouveau personnel de l'établissement. Il est actualisé tous les ans et remis lors de la journée d'accueil des nouveaux personnels le 1^{er} septembre. Ce support présente la composition et les missions des services généraux, l'organigramme, le règlement intérieur et des informations pratiques sur la restauration dans les campus, les transports, les numéros d'urgence...

- **Réunions d'informations** du personnel (3 à 4 réunions / an)

Ces réunions sont un moyen d'informer et d'expliquer les grands projets de l'établissement pour que tous les personnels aient un niveau d'information équivalent. La communication

orale permet de développer une relation de proximité, de souder les collègues autour d'un thème particulier et de les faire adhérer. Elle favorise l'échange et suscite une interaction entre la direction générale et les personnels.

Animées par le directeur général trois ou quatre fois par an, elles permettent de faire un état des lieux et présenter les projets à venir.

Ces réunions ont généralement lieu en octobre, janvier (lors des vœux du directeur général), avril et juillet (lors du buffet des personnels).

- **Site internet** bordeaux-inp.fr

Bordeaux INP investit pleinement, au travers de 2 de ses écoles, le secteur des TIC et plus largement le monde du numérique. Il est donc important qu'il incarne une image de modernité, de dynamisme et de haut niveau technologique. Une attention particulière doit donc être apportée pour maintenir des outils interactifs en phase avec les évolutions technologiques.

- **Mise à jour de la « rubrique Communication » dans l'Espace de travail**

L'espace de travail est un outil indispensable pour faciliter la circulation de l'information et assurer un meilleur fonctionnement de travail. Tous les services généraux (DRH, direction financière, HS, direction de la gestion du patrimoine...) ont un espace dédié pour publier leurs documents « rubrique Informations de l'établissement ». Les documents relatifs à la vie institutionnelle (conseils, élections) s'y trouvent également.

Le service communication y dépose tous les outils de communication : logos, charte graphique, plaquettes, supports powerpoint, papeteries, guides...

- **Réalisation de goodies / Boutique en ligne**

Les objets publicitaires contribuent à affirmer la personnalité et la notoriété de Bordeaux INP et cultivent le sentiment d'appartenance. L'établissement continuera de distribuer ces goodies (ex : sacoches, stylos, tours de cou, mugs, blocs notes) à l'effigie de la marque Bordeaux INP. Parallèlement, et aux côtés de Toulouse INP, l'établissement a lancé sa boutique en ligne et propose de porter fièrement les couleurs du Groupe INP et de Bordeaux INP.

Les actions, supports et événements à destination des étudiants

- **Cérémonie de rentrée des primo-entrants**

Depuis 2011, les primo-entrants des écoles internes et de La Prépa des INP sont accueillis en septembre par le directeur général. Chaque année, cet événement est l'occasion de transmettre les valeurs de l'établissement et de faire naître un sentiment d'appartenance à Bordeaux INP. Afin d'avoir une vue d'ensemble sur les activités proposées au sein de Bordeaux INP et ainsi renforcer la culture « établissement », l'événement se décompose en trois temps forts.

- 1- BIENVENUE A BORDEAUX INP

- Allocution de rentrée prononcée par la direction générale de Bordeaux INP
 - Mot de bienvenue du président du conseil d'administration de l'établissement
- 2- CONFERENCE : témoignage d'un diplômé
 - Septembre 2016 => Laurent Oudot, promotion 1998 de l'ENSEIRB-MATMECA
 - Septembre 2017 => Loriane Tachon-Parisot, promotion 2004 de l'ENSMAC
 - Septembre 2018 => Axel Johnson, promotion 2009 de l'ENSC
 - Septembre 2019 => Thibaut Duteil, promotion 2017 de l'ENSEGID

- Septembre 2020 => Marie Urtiaga, promotion 2007 de l'ENSTBB – *événement numérique*
- 3- DECOUVRIR LA VIE ASSOCIATIVE
- Description des rôles et missions du vice-président élève-ingénieur (VPEI) et du président du bureau régional des élèves-ingénieurs (BREI)

- **Réunions d'information avec les élèves élus (2 à 3 réunions / an)**

Deux à trois fois par an (au minimum), le directeur général, le vice-président en charge de la formation et la communication de Bordeaux INP réunissent les élèves élus aux conseils de Bordeaux INP (CA, CE) ainsi que les présidents des bureaux des élèves pour présenter un état des lieux des projets et l'actualité de l'établissement. Ce moment est également l'occasion d'échanger sur les besoins des étudiants, leurs attentes ou suggestions.

- **Espace de rentrée** de l'étudiant (www.bordeaux-inp.fr/bienvenue)

Un espace de rentrée dédié aux primo-entrants est disponible depuis le site internet de l'établissement (accès profil étudiant). On y retrouve les grandes rubriques pour découvrir l'établissement, les écoles / La Prépa des INP ainsi que toutes les informations pratiques (restauration sur les campus, médecine préventive, lieux culturels des campus, équipements sportifs, ...) pour faciliter la rentrée des étudiants.

- **Newsletter bi-mestrielle « Les RDV de Bordeaux INP des étudiants »**

Cette newsletter est envoyée aux étudiants tous les 2 mois. Elle permet de les informer sur les actualités et projets de l'établissement. Ce support contient également des informations sur la vie étudiante dans les écoles (participation 4L Trophy, croisière Edhec,...) favorisant un esprit de groupe.

CONSTRUIRE UNE IDENTITE PARTAGEE ET DEVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE A L'ETABLISSEMENT

- **[NOUVEAUTE]**

- **Refonte de l'espace de travail et déclinaison application mobile (décrit ci-dessus)**
Projet 2021 reporté en 2022

- **Étudiants ambassadeurs**

L'objectif serait d'identifier un vivier d'étudiants ambassadeurs (français et étrangers), capable d'assurer la promotion de leur école et plus largement de leur établissement et d'être le meilleur interlocuteur possible pour les futurs étudiants.

Missions attendues

- partager son expérience étudiante auprès des étudiants & futurs étudiants lors des salons & des portes ouvertes
- présenter son école et son offre de formation
- partager son expérience en terme de mobilité internationale (entrante & sortante)
- organiser et/ou participer à des événements institutionnels ou liés à la vie étudiante « Bordeaux INP fête sa rentrée »
- contribuer à l'organisation & à l'animation de la conférence débat de Bordeaux INP « Bordeaux INP donne la parole à ses experts »
- s'engager dans une démarche de valorisation des formations et plus particulièrement de la filière suivie par l'ambassadeur

Points forts du dispositif (du point de vue étudiant)

- apprendre à accueillir et à informer du public

- acquérir des compétences transversales de communication orale, de prise de parole en public et de médiation scientifique
- développer des compétences sociales et organisationnelles

Les événements à destination des personnels

- **Buffet des personnels / Remise des palmes académiques - 1^{er} jeudi de juillet**

Tous les ans, la direction générale de l'établissement convie les personnels à un buffet qui a lieu le 1^{er} jeudi de juillet ; l'occasion de remettre les palmes académiques et de saluer les départs à la retraite.

Source de cohésion, ce déjeuner permet à tous les personnels de se retrouver et d'échanger lors d'un moment convivial.

- **Arbre de Noël des enfants du personnel - dernier mercredi de déc. avant les congés**

Tous les enfants du personnel (de 0 à 12 ans) recevront un cadeau du père Noël avec cette année exceptionnellement un petit message vidéo.

- **Vœux du directeur général et bilan de l'année écoulée - 1^{er} jeudi de janvier**

Cet événement a lieu le 1^{er} jeudi de janvier après les vacances scolaires. Le directeur général dresse alors un court bilan de l'année et présente les grands projets à venir. (présentiel ou distanciel - *en attente des mesures en vigueur*)

- **Accueil des nouveaux personnels - 1^{er} lundi de septembre**

Tous les nouveaux personnels (enseignants, BIATSS titulaires ou non) sont accueillis le matin du 1^{er} lundi de septembre par l'équipe de direction de Bordeaux INP, les directeurs d'écoles et les services généraux. Ils assistent à 2h de présentation de Bordeaux INP, des écoles, de La Prépa des INP et de l'organisation des services. Ils reçoivent également à cette occasion le « kit du nouvel arrivant » composé de la plaquette Bordeaux INP, du guide d'accueil, goodies, des plans du tram et de Bordeaux...

Cette journée est organisée par l'équipe de la direction des ressources humaines.

Les événements à destination des étudiants

- **Encourager les grandes opérations scientifiques, humanitaires, culturelles ou sportives**, dans lesquelles les étudiants des écoles seront partie prenante

Deux types d'opérations possibles : valoriser les champs de compétences de l'établissement et de ses écoles ou véhiculer ses valeurs. Cette opération est concentrée sur un nombre limité d'actions et peut se prolonger sur plusieurs années.

Autres objectifs

- Participer à construire l'image de l'établissement et permettre de se démarquer des autres écoles d'ingénieurs dans l'esprit de l'ensemble de ses publics-cibles
 - Promouvoir Bordeaux INP en établissant sa performance dans son secteur et manifester son intérêt particulier pour un domaine en relation avec des préoccupations sociales
 - Nouer des contacts privilégiés avec son environnement proche (entreprises, institutions, médias, mais aussi ses personnels...).
- **Bordeaux INP fête sa rentrée – Septembre**

A la suite de la cérémonie de rentrée des primo-entrants, tous les étudiants de Bordeaux INP sont conviés à participer à une soirée fédératrice avec au programme : une présentation de la vie associative (BDE), des foodtrucks, et une animation musicale (club mix de l'ENSEIRB-MATMECA et fanfare). Au vu des mesures sanitaires, l'édition 2020 a été annulée et nous restons en attente pour la rentrée 2021.

COMMUNICATION EXTERNE

- ⇒ AMELIORER LA NOTORIETE DE L'ETABLISSEMENT AUPRES DE SES PUBLICS CIBLES (NIVEAU REGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL)
- ⇒ ACCOMPAGNER LA STRATEGIE DE SITES BORDELAIS, NEO-AQUITAIN ET L'ASSOCIATION AVEC LE GROUPE INP
- ⇒ ACCROITRE L'ATTRACTIVITE DE BORDEAUX INP, SES ECOLES ET LA PREPA DES INP (AUPRES DES ETUDIANTS, DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS)
- ⇒ VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
- ⇒ FAVORISER & DEVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES
- ⇒ DEVELOPPER LA FORMATION CONTINUE

Il s'agit de mieux faire connaître l'établissement au niveau national et international et de le positionner comme un acteur majeur du site de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine dans les domaines des formations d'ingénieur (formation initiale et continue) et de la recherche, pour :

Message

« Une offre de formation transdisciplinaire ; un établissement capable de répondre aux besoins des entreprises en termes d'offre de formation, d'expertise scientifique et technologique et d'innovation »

Les jeunes ingénieurs diplômés de Bordeaux INP doivent être prêts à relever les défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain et capables d'inventer l'entreprise du futur.

PLAN D' ACTIONS

DEVELOPPER LA VISIBILITE NATIONALE ET INTERNATIONALE DE BORDEAUX INP & SES ÉCOLES PARTENAIRES

- **Communication audiovisuelle : accroître les vidéos et développer les podcasts**

Entre avancée technologique, mise en place du télétravail et malgré tout, une crise sanitaire qui aura bousculé nos habitudes de communication, le **digital** a pris une place très importante et aura été déployé encore un peu plus dans nos outils et usages de communication. L'établissement va donc continuer de proposer de nouveaux contenus vidéos (format témoignage) avec la mise à disposition d'une application mobile à destination des personnels, enseignants et alumni. Parallèlement, et suite au succès de la 2e saison des podcasts avec plus de 32 300 écoutes, Bordeaux NP prévoit de maintenir la production et diffusion de ses podcasts.

- **Plaquette institutionnelle** de présentation de Bordeaux INP

Ce support institutionnel valorise les missions de formation, de recherche et de transfert de technologie au sein de Bordeaux INP. Il permet également de mettre en avant les valeurs de l'établissement et ainsi conforter le positionnement et l'attractivité de Bordeaux INP (force du groupe, ADN de l'ingénieur Bordeaux INP, ambition à l'international, etc.).

Ce support vient en complément d'information par rapport aux plaquettes écoles qui, quant à elles, développent l'offre de formation et donnent des informations plus détaillées et précises. Les maquettes ont d'ailleurs été également renouvelées en cohérence avec l'évolution de la charte graphique.

La plaquette de l'établissement est distribuée aux élèves et partenaires à l'occasion de tous les événements comme les Portes Ouvertes, les salons mais également les conférences, séminaires et autres visites de partenaires (industriels, institutionnels ou scientifiques) ...

- **Vidéo institutionnelle** [version française & anglaise]

Dans le but de faire connaître les écoles, découvrir le campus et créer une véritable dynamique autour de l'ADN de l'ingénieur Bordeaux INP, notre établissement dispose d'un clip vidéo en donnant la parole à ses étudiants. Dans un concept original et dynamique, chaque élève témoigne sur une thématique incarnant les valeurs et les atouts des formations au sein de nos écoles (lien avec les entreprises, international, entrepreneuriat et innovation pédagogique, recherche et innovation, développement durable). En parallèle et afin d'illustrer les spécificités de l'offre de formation, 12 témoignages d'enseignants et étudiants sont également disponibles et permettent ainsi d'affirmer l'expertise scientifique et technique des enseignements dispensés au sein des 6 écoles internes et de la Prépa des INP.

- **Newsletter à destination de nos partenaires** « La lettre d'info »

Afin d'entretenir et de renforcer ses liens avec le monde socio-économique, Bordeaux INP édite une newsletter mensuelle. Véritable témoin du dynamisme de l'établissement, ce support a vocation à informer de l'actualité de Bordeaux INP, de ses écoles mais aussi de ses enseignants-chercheurs, de ses diplômé-e-s et étudiant-e-s qui font de l'établissement un acteur majeur du paysage régional de l'enseignement supérieur, de l'économie et de l'innovation.

- **Plaquette parcours entrepreneur – Sit'Innov**

La plaquette de présentation de l'entrepreneuriat à Bordeaux INP informe le lecteur sur le déroulement, les objectifs et les atouts du dispositif.

- **Encadré de présentation de Bordeaux INP**

Un encadré de présentation du Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine est associé à toutes les publications de l'établissement (plaquettes institutionnelles, plaquettes de formation, taxe d'apprentissage) ce qui représente une diffusion annuelle à + 30 000 exemplaires.

- **Relations presse** : communiqués + dossiers de presse

Les médias agissent comme un amplificateur. Développer le réseau de contacts et entretenir avec eux des rapports constants permet de connaître les médias et, en leur sein, les journalistes « cibles ».

Les journalistes de la presse écrite généraliste ou spécialisée (régionale & nationale) sont ciblés (communiqués de presse + 1 dossier de presse établissement). Il s'agit de créer et nouer

progressivement des relations privilégiées avec eux, pour multiplier les chances d'obtenir des retombées.

La plateforme Meltwater (abonnement depuis mars 2017) permet notamment de mieux cibler les journalistes et bloggeurs les plus influents en fonction de leur score d'influence, de leur audience et de leurs thématiques d'intérêts.

- **Mailing adressé aux relais d'information** (CIO, SUIO, mairies...) et prescripteurs (professeurs des classes préparatoires, IUT, ...)

La plaquette institutionnelle est envoyée chaque année au niveau régional à plus de 400 contacts : universités, IUT, écoles d'ingénieurs, professeurs de classes prépas, centres de documentations des lycées, centres d'informations CIO, SUIO...

- **Boutique en ligne**

Vente d'objets publicitaires (textile, événementiel, bureautique, ...) à destination des étudiants, des personnels mais également des services demandeurs (ex : relations entreprises, relations internationales).

VALORISER BORDEAUX INP & SES ÉCOLES PARTENAIRES

- Développement de notre **visibilité sur les réseaux sociaux** (Facebook, twitter, LinkedIn,...)

Les réseaux sociaux ont pris une place de plus en plus grande dans le quotidien des étudiants. Ces outils nous permettent d'afficher des informations sur l'établissement, de diffuser nos actualités et de susciter une cohésion entre les « fans » de la page. Au travers également de la plateforme Meltwater, l'établissement dispose d'un outil efficace (Engage) pour le community management : gestion et planification des publications et statistiques.

- **Conférence débat** « Bordeaux INP donne la parole à ses experts » (1 événement / an)
L'objectif ici est de permettre de créer un moment de dialogue, d'information et de débat autour d'un thème défini auprès du grand public, de la communauté universitaire mais également des personnels et des étudiants de Bordeaux INP. Elle permet d'affirmer l'expertise et la complémentarité des écoles. Au vu du contexte sanitaire, cet événement sera exceptionnellement au format numérique avec la diffusion de podcasts concentrée sur une semaine.

- **Revue de presse**

- Veille <https://flipboard.com/@BordeauxINP>

La revue de presse sur Flipboard est un panorama des publications, issues de la presse généraliste ou spécialisée, sur l'établissement et se rapportant aux différentes missions de Bordeaux INP (formation, recherche et transfert).

- Fil d'actualité sur la page d'accueil www.bordeaux-inp.fr

- **Power-point** de présentation de l'établissement

Chaque année à jour un support power-point de présentation institutionnelle (en français et en anglais) est mis à jour et disponible sur l'Espace de travail.

ASSURER LA PROMOTION DES ECOLES DE BORDEAUX INP & SES ÉCOLES PARTENAIRES ET LEURS DOMAINES DE COMPETENCES

- Participation aux **salons** (Studyrama, L'Étudiant Bordeaux, SAGE Paris)

Octobre - janvier

Les salons nous permettent d'atteindre une large cible étudiante. Même si nous constatons d'année en année que les visiteurs sont de plus en plus jeunes (17 ans en moyenne), il est important pour nous d'être présents pour améliorer notre visibilité et attirer les lycéens de Première, notamment pour le recrutement de nos 2 classes préparatoires.

Bordeaux INP participe à trois salons à destination des lycéens et étudiants. Pour le salon de Paris (novembre) l'établissement est sur un stand commun au Groupe INP. Pour les salons de Bordeaux (octobre et décembre pour Studyrama et janvier pour l'Étudiant), sur un stand commun pour l'établissement et ses écoles partenaires.

- **Portes ouvertes** Bordeaux INP *Février*

Bordeaux INP propose une journée « Portes Ouvertes » pour les 6 écoles d'ingénieurs de Bordeaux (ENSC-Bordeaux INP, ENSEGID-Bordeaux INP, ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP, ENSMAC-Bordeaux INP, ENSPIMA-Bordeaux INP, ENSTBB-Bordeaux INP) et La Prépa des INP. Elle rassemble chaque année plus de 3700 visiteurs.

Les Portes Ouvertes de Bordeaux INP permettent d'accueillir un large public, de présenter les équipements pédagogiques des écoles et de visiter leurs locaux.

Le service communication de Bordeaux INP se charge de coordonner la journée et d'assurer la communication de l'événement : communiqué de presse, envoi d'affiches et d'un courrier à tous les lycées de Nouvelle-Aquitaine, aux IUT scientifiques, aux partenaires locaux, aux mairies, distribution d'un marque page « portes ouvertes » lors des salons...

- **Face à face** avec des **journalistes**

- **Média planning** : insertions publicitaires dans les guides spécialisés

Les écoles ne réalisent plus d'insertions publicitaires. Le service communication réalise un média planning afin que l'établissement, les écoles et La Prépa des INP soient visibles sur les principaux guides et sites internet liés à la formation (Studyrama, Etudiant, Lyndic).

- **Développer notre présence en ligne** (réalisation de vidéos) et enrichir la chaîne YouTube de Bordeaux INP en mobilisant la communauté étudiante au travers des clubs et associations (caméra épaupe).

- Participation à l'appel à projet **Ingénieuses**

Bordeaux INP participe à l'appel à projet **Ingénieuses** organisé par la CDEFI. Objectif, mettre à l'honneur la question des femmes dans le monde de l'ingénierie. L'établissement propose un projet de sensibilisation aux questions d'égalité Femme/homme, aux stéréotypes... Les étudiantes dont le parcours fait figure d'exemple peuvent également candidater pour le prix de l'élève-ingénieurE.

VALORISER LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET LA RECHERCHE DE BORDEAUX INP

- Organisation de la **Journée scientifique de Bordeaux INP**

Ouverte aux personnels et étudiants de Bordeaux INP (obligatoire aux 2A), ainsi qu'à ses partenaires scientifiques, académiques et industriels, **cette journée vise à valoriser la culture scientifique et technique, la recherche et l'innovation sur le campus bordelais et à promouvoir la transdisciplinarité. Au programme de cette année, un événement 100% en ligne avec 6 conférences sur le thème des matériaux, du changement climatique, de l'éco-extraction des biomolécules, ...**

- Participation au Circuit Scientifique Bordelais dans le cadre de la **Fête de la Science**

Le service communication de Bordeaux INP encourage les enseignants-chercheurs à proposer des projets pour le Circuit Scientifique Bordelais de la Fête de la Science. Objectif : mobiliser des équipes dans les 6 écoles de Bordeaux INP.

- Appui à l'**organisation et promotion** de conférences, colloques, séminaires de recherche...

Le service communication de Bordeaux INP peut apporter son aide aux enseignants-chercheurs qui souhaitent organiser des manifestations liées à la recherche (conseils logistiques, propositions de prestataires...) et en assurer la promotion en interne (newsletter) et en externe (newsletter, relations presse). Le service peut également mettre à disposition des supports ou objets publicitaires.

Retroplanning des actions de communications 2023 des écoles et de La Prépa des INP

- **Rétroplanning ENSC - Bordeaux INP**
- **Actions phares ENSEGID – Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSEGID - Bordeaux INP**
- **Actions phares ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSMAC - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSPIMA – Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSTBB - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning La Prépa des INP – Bordeaux**

Actions phares 2022-23 La Prépa des INP

Visioconférences

La Prépa des INP (tous sites confondus) a mis en place des visioconférences de 2h00, en support aux salons, pour répondre aux questions des futurs candidats sur la période "Parcoursup". Le site de Bordeaux en fait une en février et une en mars.

Conférences métier :

La Prépa des INP souhaite mettre en place des conférences métier : Des anciens élèves de La Prépa des INP de Bordeaux maintenant en entreprise viendraient présenter individuellement leur cursus universitaire ainsi que leur parcours professionnel. C'est une démarche complémentaire avec l'organisation du forum des anciens pour aider nos étudiants à se projeter professionnellement.

La Prépa des INP continue ses actions :

- Mise à jour sur la plaquette après un refonte complète.
- Commande de Goodies
- Les entretiens pour le recrutement des futurs élèves avec une prévision augmentée sur Bordeaux suite au départ de La Prépa des INP de Toulouse.
- JPO, salons de l'étudiant et Studyrama
- Forum des anciens

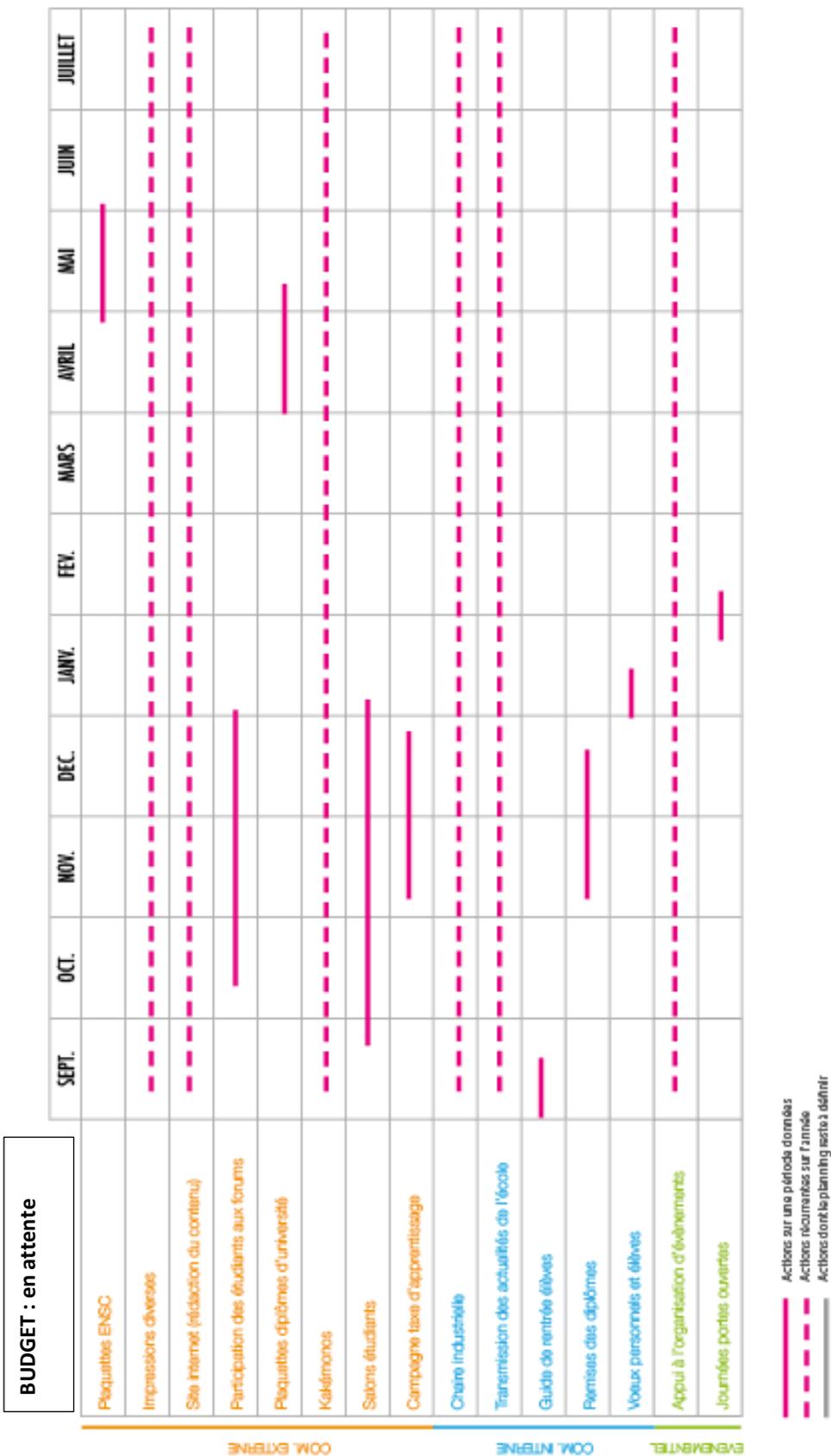
Rétroplanning 2022-23 La Prépa des INP – Bordeaux

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
BUDGET : 36 400 €											
Plaquette La Prépa des INP	■									■	
Impressions diverses (cartes de visite, affiches...)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Goodies									■		
Entretiens recrutement								■	■		
Oppladés										■	
Journées portes ouvertes						■					
Salons étudiants (L'ETUDIANT, STUDYRAMA)				■	■						
Forum des anciens							■				
Visioconférence						■	■				
Conférences métiers						■	■				

COM. EXTERNE

EVENEMENTIEL

Rétroplanning 2022-23 ENSC – Bordeaux



Actions phares 2022-23 ENSEGID

[OBJECTIF 1] FAIRE CONNAITRE ET ASSURER LA PROMOTION DE L'ENSEGID

Communication sur l'évolution du positionnement de l'ENSEGID. Notamment sur l'évolution de ces options de 3^{ème} année, la personnalisation du parcours par les possibilités d'UE d'ouverture, la valorisation des doubles diplômes et de son appartenance à l'AEIG, par le biais de la mise à jour ou de la création de support print et numériques et la réalisation de courtes vidéos présentant ces éléments. De plus, un renforcement de la communication est mené pour le concours G2E et une création de communication est à réaliser pour le CCINP, nouveau mode d'admission de l'ENSEGID pour la rentrée 2022.

Communication auprès des étudiants aux parcours ouvrant à l'admission sur titre. D'une part, nous notons une stagnation des demandes d'admission en 1^{ère} année via dossier et d'autre part, les mobilités à l'étranger en 2^{ème} année réduise le nombre d'élève lors de la 2^{ème} année. Ainsi, une campagne de communication sera relancée auprès des licences, masters et autres parcours identifiés. Le développement de vidéos courtes de présentations de l'école seront développées et l'accent sera porté sur les événements d'orientation et d'information organisés par les établissements d'origine.

Promotion des écoles de terrain via le site internet et les réseaux sociaux. Les écoles de terrain de l'ENSEGID sont une des spécificités fortes de la formation. Une carte générale et des reportages pour chaque école de terrain seront réalisés afin de les faire connaître et de les valoriser. Cette action servira également à alimenter la newsletter et le site internet des anciens avec en leitmotiv « et vous, quel est votre meilleur souvenir du terrain ? ».

[OBJECTIF 2] RENFORCER ET PERENNISER LES RELATIONS ET LA COMMUNICATION AUPRES DES ENTREPRISES DE NOS DOMAINES

Renforcement de la campagne Taxe d'apprentissage. Afin de renforcer et pérenniser les relations entreprises, un travail sera réalisé sur le renouveau d'un feuillet Taxe d'Apprentissage et relations entreprises et sur le déploiement d'un circuit de communication plus large.

Poursuite et enrichissement des « événements recherche/formation ». Notamment par la continuité des « cafés G&E » et l'accueil de colloque scientifique. Ces événements et la communication de l'équipe de recherche seront accompagnés pour une refonte lors de l'intégration de G&E à l'UMR EPOC.

[OBJECTIFS 3] FAVORISER L'EMPLOYABILITE DES DIPLOMES DE L'ENSEGID ET CREER UNE DYNAMIQUE AVEC LE RESEAU DES DIPLOMES

Dynamisation des relations avec les diplômés. Les diplômés de l'ENSEGID sont les ambassadeurs de l'école dans les entreprises et constituent un maillage fin de la présence dans celles-ci, en France et à l'étranger. La remise des diplômes, organisée par le service communication, permet d'accompagner symboliquement les diplômés vers le monde professionnel. Par la suite, des contacts réguliers avec les diplômés sont entretenus via le réseau des diplômés : informations sur la vie de l'école et de Bordeaux INP, témoignages (diplômés entrepreneurs, sportifs de haut niveau...), animation des réseaux sociaux professionnels et la Journée Métiers.

Favoriser l'employabilité par le déploiement d'accompagnement lié au développement personnel et professionnel (atelier compétences, Cv, lettre de motivation, profil LinkedIn et présence sur les réseaux, recherche de stage, entraînement aux entretiens de recrutement ...)

[OBJECTIF 4] VALORISER LA FORMATION ET AFFIRMER LE POSITIONNEMENT DE L'ENSEGID AU NIVEAU LOCAL ET REGIONAL ET AUPRES DE SES DIFFERENTES CIBLES

Création de courtes vidéos valorisant la formation, la vie de l'école et ses activités.

Actions phares 2022-23 ENSEIRB-MATMECA

COMMUNICATION EXTERNE

Objectif : Assurer la promotion de l'ENSEIRB-MATMECA

Réalisation de vidéos

Nous souhaitons développer notre communication visuelle au travers la réalisation de vidéos.

Plusieurs projets vidéos sont en cours de réflexion :

- Des vidéos de présentation de nos formations.
 - Des vidéos illustrant les projets pédagogiques (avec un accent mis sur les options de 3ème année).
 - Divers témoignages : parcours professionnels, mobilités internationales, alternance...
- Ces projets vidéos seront réalisés en collaboration avec Antonio Bejerano, assistant des métiers de l'image et du son de l'ENSEIRB-MATMECA, et avec le club vidéo de l'école (VOST).

Visite virtuelle de l'ENSEIRB-MATMECA

Cette visite virtuelle a pour vocation de faire découvrir le cadre de vie et de travail dans notre école, de valoriser la qualité de nos équipements pédagogiques et de se repérer à l'intérieur de nos bâtiments.

Communication interne

Objectif : Améliorer la signalétique du bâtiment

Signalétique

En complément de l'affichage dynamique, de nouveaux éléments de signalétique doivent être installés, permettant de rendre plus compréhensible la circulation au sein de notre bâtiment.

Événementiel

Objectif : Organiser l'événement final du centenaire de l'école

Les 100 ans de l'ENSEIRB-MATMECA

Organisation de l'épilogue des 100 ans dans les locaux de l'école, en présence des élèves et anciens élèves et des personnels et anciens personnels (2 000 personnes participantes).

Au programme :

- Expositions et showrooms
- Conférence
- Cocktail dinatoire
- Concert / Spectacle de drones / Animations

Rétroplanning 2022-23 ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux

BUDGET : 70 000 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Plaquette ENSEIRB-MATMECA											
Flyer Entreprises											
Plaquette Taxe d'Apprentissage											
Communication réussites											
Communication enjeux et métiers											
Presse / Digital / Enquêtes											
Réseaux sociaux											
Animation site internet											
E-mailing admissibles + événement											
Forums CPGE											
Salons étudiants / Portes Ouvertes											
Accueil lycéens											
Guide d'accueil élèves											
Les RDV de Bordeaux INP											
Guide d'accueil personnels											
Rentrée élèves											
Voeux élèves / personnels / entreprises											
Barbecue / Séminaire de rentrée											
MAJ extranet											
Remise diplômes											
Journée Partenaires/Rencontres Métiers											
Vie étudiante											
Gestion service											
Appui à l'organisation d'événements											
Réalisation de vidéos											
Infographies											
Signalétique											
Projet de visite virtuelle											
Développement de la com. recrutement											

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

DIVERS

PROJETS
2022-2023

Actions sur une période données (Rose : Organisation / Magenta : Date de l'action) Actions récurrentes sur l'année

Actions phares 2022-23 ENSMAC

Objectif 1 : Consolider l'identité de l'ENSMAC et rassembler autour d'une identité commune

[Mise à jour des contenus et des supports de communication] L'ENSCBP devient officiellement l'ENSMAC. Ce changement de nom implique une mise à jour de l'ensemble des supports de communication répertoriant les anciens nom et logo de l'école. Aussi, de nouveaux supports de communication sont créés pour accompagner ce changement de nom et affirmer l'engagement de l'école dans la transition écologique.

[Mise en place d'ateliers et de kits de communication "L'ADN de l'ENSMAC"] Une boîte à outils de l'ENSMAC est mise en place pour tout ambassadeur de l'école. Elle rassemble des exemples d'actions liées aux transitions sur lesquelles l'école s'engage. Ce kit met aussi à disposition des éléments de langage à propos de l'ENSMAC. Des ateliers d'appropriation et de formation à la valorisation de l'école sont organisés par le service communication pour structurer les discours sur l'ENSMAC.

Objectif 2 : Valoriser les formations en alternance et promouvoir l'ENSMAC auprès des entreprises

[Refonte des supports des formations en alternance] Les formations en alternance ont une plaquette de présentation destinée aux entreprises. La mise en page et le contenu sont revus afin de mieux valoriser le message « Pourquoi recruter un alternant ENSMAC ? » auprès des entreprises. Des posters sont aussi créés afin de présenter les compétences, métiers et secteurs d'activités auprès des élèves rencontrés lors des événements de recrutement.

Objectif 3 : Valoriser l'environnement et le positionnement de l'ENSMAC sur les enjeux de la société

[Visite virtuelle de l'ENSMAC] Une visite virtuelle de l'ENSMAC permet de mieux visualiser les divers bâtiments de l'école et de valoriser sa richesse en termes d'équipements scientifiques et pédagogiques, de proximité des laboratoires et d'associations étudiantes dynamiques. *[Projet commun Bordeaux INP]*

[Focus sur les actions DD&RS de l'école] Des supports de communication mettent en lumière les actions de l'ENSMAC en lien avec le DD&RS : fresque du climat, tables rondes, conférences, enseignements, etc.

Objectif 4 - Valoriser l'offre de formations de l'ENSMAC

[Mettre à jour les vidéos de présentation des filières] Les vidéos de présentation des départements sont à mettre à jour pour impliquer les nouveaux responsables de formations et valoriser des exemples de projets et d'enseignements tournés vers le DD&RS.

Objectif 5 : Améliorer le niveau de recrutement des élèves et développer l'attractivité de l'ENSMAC

[Journée Portes Ouvertes CPGE] Une demie-journée de découverte de l'ENSMAC (hybride) est proposée aux enseignants et élèves de classes prépas pour connaître l'école et le contenu des formations. *[A valider]*

Objectif 6 : Valoriser la recherche liée aux enseignements de l'ENSMAC

[Campagne "Sciences durables à l'ENSMAC"] Cette campagne permet de faire un focus sur les thématiques actuelles et d'avenir sur lesquelles se positionnent l'ENSMAC : la transition chimique, l'alimentation durable et la transition énergétique. Ces mini-reportages incluront des images scientifiques et d'application, des témoignages d'enseignants-chercheurs, d'industriels et d'élèves-

ingénieurs. Le but étant de valoriser les liens forts entre recherche et enseignement et de montrer les applications concrètes sur lesquelles interviennent nos ingénieurs.

Objectif 7 : Développer la visibilité de l'ENSMAC à l'international

[Présentation dynamique de l'ENSMAC en anglais] Création d'une présentation originale et ludique de l'ENSMAC qui aborde les atouts et l'environnement de l'école et les transitions sur lesquelles elle s'engage en orientant les messages vers un public international.

Rétroplanning 2022-23 ENSMAC

BUDGET : 30 000 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
COM. GENERALE	Site internet										
	Réseaux sociaux										
	Plaquette des formations										
	Enquêtes & relations presse										
	Supports divers (papeterie, diaporamas...)										
COM. RECRUTEMENT	Campagne Forums Grandes Ecoles										
	Campagne Admissibles des concours										
	Salons étudiants										
	Journée Portes Ouvertes										
	Plaquette BDE										
	Formation Continue										
COM. ENTREPRISES	Forum des entreprises										
	Mises à jour des supports (TA, plaquette)										
	Forum des métiers										
	Livrets stages										
COM. INTERNATIONALE	Réseau Alumni										
	Campagne prix Jousot-Dubien										
	Présentation Genially RI										
	Témoignages										
COM. DORS	Infographies										
	Focus DORS										
	Campagne prix Jean-Marc Gey										
	Parcours DORS										
COM. INTERNE	Kit de com. "L'ADN de l'ENSMAC"										
	Remise des diplômes										
	Newsletter Ensmac										
	Les RDV de Bordeaux INP										
	Ateliers communication ENSMAC										
PROJETS	Refonte des supports FISA										
	Mises à jour de supports divers										
	Focus "Sciences durables à l'ENSMAC"										
	Journée Portes Ouvertes CPGE										

Rétroplanning 2022-23 ENSPIMA

BUDGET : en attente

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Plaquettes ENSPIMA											
Impressions diverses (cartes de visite, affiches...)											
Site internet (rédaction du contenu)											
Salons étudiants											
Campagne taxe d'apprentissage											
Transmission des actualités de l'école (newsletter)											
Evénements divers											
Conférence-Débat «Bordeaux INP donne la parole à ses experts»											
Les Talents Nouvelle-Aquitaine de l'aéro-nautique et de l'espace (partenariat avec La Tribune											
Journées portes ouvertes											
Appui à l'organisation d'événements											

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

EVENEMENTIEL

- Actions sur une période donnée
- - - Actions récurrentes sur l'année
- Actions dont le planning reste à définir

Rétroplanning 2022-23 ENSTBB

BUDGET : 7000 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Plaquettes ENSTBB											
Salons étudiants											
Forums CPGE, IUT, CPI											
Site internet											
Réseaux sociaux											
Rentrée des élèves											
Les RDV de Bordeaux INP											
Campagne «Taxe d'apprentissage»											
Campagne «Offre de stages»											
Soutenances Stages											
Forum Métiers et entreprises											
Journées portes ouvertes											
Remise des diplômes											

COM. EXTERNE

COM. ENTREPRISE

EVENEMENTIEL

DÉLIBÉRATION N°2022-52 APPROBATION DE LA POLITIQUE
INDEMNITAIRE A L'EGARD DES AGENTS BIATSS NON TITULAIRES

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L.712-3 ;
- Vu** le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.414-1 à L.414-9 ;
- Vu** le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 susvisé ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4, et 23 à 27 ;

Considérant l'avis du comité technique du 27 octobre 2022.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La politique indemnitaire 2022 à l'égard des agents BIATSS de Bordeaux INP non titulaires, hors convention de recherche, telle que définie dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise à la chancière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP
Marc PHALIPPOU

MARC
PHALIPP
OU ID

Signature
numérique de
MARC
PHALIPPOU ID
Date : 2022.11.18
16:03:39 +01'00'

Politique indemnitaire 2022

BIATSS non titulaires (hors convention)

I. Contexte indemnitaire 2022

En 2022, Bordeaux INP a souhaité faire évoluer les règles de gestion des agents contractuel (rémunérés hors convention), et notamment sur le volet indemnitaire :

- La prime annuelle qui peut être attribuée sur proposition des directeurs d'école ou de la directrice générale des services est différenciée entre les personnels en CDD et les personnels en CDI, rémunérés hors ressources spécifiques ;
- En cohérence avec la politique indemnitaire des personnels titulaires, les agents contractuels assumant les fonctions d'Assistants de prévention ou d'agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes ou de chargés de missions peuvent bénéficier d'une prime annuelle sur proposition du conseiller de prévention et des directeurs d'école ou de la directrice générale des services (pour les 2 premières) et sur proposition du directeur général (pour la dernière). Elle est payée annuellement (en décembre de chaque année).

Ces mesures ont été présentées et validées par les comité Technique du 21 juin 2022 et Conseil d'Administration du 1er juillet 2022.

II. Prime exceptionnelle 2022

En cohérence avec la répartition de la marge indemnitaire pour les personnels titulaires, il est proposé d'attribuer une **prime exceptionnelle** pour les agents contractuels (rémunéré hors convention) en poste au 1^{er} décembre 2022 dans l'établissement, au prorata de leur quotité de travail et de leur durée d'affectation, uniformément entre les agents de la façon suivante :

- Personnels de catégorie **A et B** : **392€ brut par agent**
- Personnels de catégorie **C** : **522€ brut par agent**, en tenant compte de la différence de 130€ du reliquat 2021 entre les catégories A&B et C



Politique indemnitaire 2022

BIATSS Titulaires

I. Contexte indemnitaire 2020-2021

Depuis 2017, Bordeaux INP a mis en place une politique indemnitaire visant à :

- permettre le développement de l'attractivité de l'établissement en restant attentif à l'intérêt des postes (technicité, latitude, organisation du travail), la qualité de vie au travail et le respect des règles d'horaires et congés ;
- se rapprocher du socle des taux des primes de l'eco-système bordelais et des taux nationaux pour garantir une équité entre les agents ;
- Valoriser les fonctions de cadre ;
- Reconnaître la professionnalité des agents

Dans le respect de la soutenabilité budgétaire.

En 2020, Bordeaux INP a poursuivi sa politique en augmentant les taux de prime de 5% à compter du 1^{er} janvier 2020, nécessitant une augmentation de l'enveloppe indemnitaire à hauteur de 20.000€ portée à 615 000€.

En 2021, dans le cadre de la loi 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche et de la signature de l'accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières du 12 octobre 2020, l'effort s'est porté sur la revalorisation de la prime IFSE des corps des adjoints techniques, et par extension des adjoints d'administration, pour lesquels les taux de prime IFSE des personnels de catégorie C ont augmenté de 20%.

II. Politique indemnitaire 2022

En 2022, dans le cadre de la réévaluation quadriennale de l'IFSE prévue, Bordeaux INP a souhaité faire évoluer le protocole RFISEEP et a proposé de nouvelles Lignes Directrices de Gestion en matière d'indemnitaire qui ont été présentées et validées par les comités Technique du 21 juin 2022 et Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2022.

Ainsi les mesures suivantes ont été déployées rétroactivement au 1^{er} janvier 2022 :

- Régulation de l'écart des taux IFSE entre le corps des techniciens et le corps des assistants ingénieurs avec une augmentation de 10% pour le groupe 1 des assistants ingénieurs et de 7% pour le groupe 2 ;
- Mise en place de parts spécifiques supplémentaire IFSE pour les personnels assurant des fonctions d'Assistant de Prévention, de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes, le Délégué à la Protection des Données, le Responsable Sécurité du Système d'Information et les Chargés de mission ;
- Ajout de nouveaux critères cumulables propres aux personnels de catégorie C : co-responsabilité de projets, autonomie et polyvalence ;
- Augmentation de tous les taux de prime IFSE de 5%, en complément des mesures ci-dessus, le cas échéant.

Ces mesures déjà mises en place constituent un effort supplémentaire de près de 60 000€.

En parallèle, la circulaire concernant la revalorisation de l'IFSE des personnels de catégorie B prévue dans le cadre de la loi 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche et de l'accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières du 12 octobre 2020 est toujours en attente de parution.

III. Répartition de la marge générée par les postes vacants et les temps partiels

En 2022, l'enveloppe indemnitaire s'élève à **689 000 €** et présente un reliquat généré par les postes vacants et les temps partiels de **35 000€**.

Il est proposé de répartir ce reliquat entre les agents en poste au 1^{er} décembre 2022 dans l'établissement, au prorata de leur quotité de travail et de leur durée d'affectation, uniformément entre les agents de la façon suivante :

- Personnels de catégorie **A et B** : **392€ brut par agent**
- Personnels de catégorie **C** : **522€ brut par agent**, en tenant compte de la différence de 130€ du reliquat 2021 entre les catégories A&B et C

DÉLIBÉRATION N°2022-53 APPROBATION DU MONTANT DE LA
REMUNERATION DES FORMATEURS ET CONFERENCIERS

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L.712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** le décret n°2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;
- Vu** l'arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants participants à titre d'activités accessoires à des activités de formation et de fonctionnement des jurys relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4, et 23 à 27 ;

Considérant l'avis du comité technique du 27 octobre 2022.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le montant de la rémunération des formateurs et conférenciers, tel que défini dans le document annexé à la présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise à la chancière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP
Marc PHALIPPOU

MARC
PHALIPP
OU ID

A stylized, handwritten-style digital signature in a light pink color, overlapping the text "PHALIPP" and "OU ID".

Signature
numérique de
MARC PHALIPPOU
ID
Date : 2022.11.18
16:04:15 +01'00'

Participation à titre accessoire à des activités de formation

Références réglementaires :

- **Décret n° 2010-235** du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement
- **Arrêté du 9 août 2012** fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement des jurys relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur (Titres 1^{er})

Bordeaux INP peut faire appel à des intervenants extérieurs pour assurer la formation des personnels ou tenir des conférences auprès des personnels ou des élèves.

Ces activités peuvent être assurées par des **agents publics en activité** et par des **agents publics retraités** ou des **personnes extérieures à l'administration**.

Dans ce cadre, les indemnités sont fixées de la façon suivante :

ACTIVITÉ	MONTANT
Formation théorique comportant des exercices d'application	42,86€ brut / heure
Conférences occasionnelles inédites	85,72€ brut / heure

Bordeaux INP

Avenue des Facultés - CS 60099 - 33402 Talence cedex - France | +33 5 56 84 61 00 | www.bordeaux-inp.fr



DÉLIBÉRATION N°2022-54 APPROBATION DE LA SOUMISSION DU
PROJET BIOTECH CENTER A LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L.712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4, et 23 à 27 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La soumission du projet Biotech Center à la Région Nouvelle-Aquitaine, tel que défini dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise à la chancellerie des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP
Marc PHALIPPOU

**MARC
PHALIPP
OU ID** Signature
numérique de
MARC
PHALIPPOU ID
Date : 2022.11.18
16:04:59 +01'00'

Talence, le 18/10/2022

Le Directeur Général de Bordeaux INP

à

Alain Rousset
Président du Conseil Régional de
Nouvelle Aquitaine
14 rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX

Objet : Saisine du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine Dossier BIOTECH Center

Monsieur le Président,

Je vous confirme par le présent courrier l'engagement et le soutien de Bordeaux INP au projet de BIOTECH Center. Porté par le Professeur Norbert Bakalara, Directeur de l'ENSTBB-Bordeaux INP, le Biotech center sera adossé à cette école de Biotechnologies. Ce projet permettra de répondre à la demande des industriels et académiques de Nouvelle Aquitaine et de structurer une offre en bioproduction unique en région. Il constitue également pour notre établissement l'opportunité de promouvoir et développer la plateforme existant à l'ENSTBB-Bordeaux INP.

Le financement demandé par Bordeaux INP au conseil régional de Nouvelle Aquitaine est le suivant :

- 327 600 € HT en investissement pour une assiette totale de 468 000€ HT
- 141 750 € HT en fonctionnement pour une assiette totale de 202 500 € HT

La subvention de fonctionnement se distribue de la manière suivante :

7 000 € HT de missions pour une assiette totale de 10 000 € HT

134 750 € HT de salaires pour une assiette de 192 500 € HT

Les 134 750 € HT de salaires seront reversés par Bordeaux INP à sa filiale ADERA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Marc PHALIPPOU
Directeur Général

DÉLIBÉRATION N°2022-55 PORTANT APPROBATION DE LA SIGNATURE
DE DIVERSES CONVENTIONS INTERNATIONALES

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et L717-1 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4, et 23 à 27 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La signature des conventions de relations internationales suivantes, annexées à la présente délibération, est approuvée à l'unanimité :

- Accord entre Bordeaux INP et Vidyasirimedhi Institute of Science and Technology (Thaïlande) ;
- Avenant à l'accord de double diplôme entre Bordeaux INP – ENSEIRB-MATMECA et l'Université de Sfax ;
- Accord entre Bordeaux INP et l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ;
- Accord entre Bordeaux INP et University College London (Royaume-Uni).

Article 2

La présente délibération sera transmise à la chancière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP
Marc PHALIPPOU

MARC
PHALIPP
OU ID

A red digital signature scribble is overlaid on the text "PHALIPP" and "OU ID".

Signature
numérique de
MARC PHALIPPOU
ID
Date : 2022.11.18
16:06:11 +01'00'



International cooperation agreement

Between

BORDEAUX INSTITUTE OF TECHNOLOGY

1 avenue du docteur Albert Schweitzer 33402 Talence Cedex (**France**)
hereinafter referred to as Bordeaux INP
represented by Marc PHALIPPOU, General Director

and

VIDYASIRIMEDHI INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY

Wangchan Valley 555 Moo 1 Payupnai, Wangchan, Rayong 21210 (**Thailand**)
hereinafter referred to as VISTEC
represented by its President, Jumras LIMTRAKUL

Bordeaux INP, and *VISTEC*, designated below as the Institutions, in the conviction that academic and scientific cooperation is in the mutual interest of both Institutions, agree to

SECTION 1: Cooperation

The Institutions will develop cooperation in the fields of scientific research and teaching.

SECTION 2: Activities

The Institutions will, as far as possible:

- exchange information in the fields of teaching, teaching practice and research,
- promote exchanges between the institutions of researchers, academics and other members of staff to participate in different teaching, research and vocational training activities,
- invite teachers and researchers to participate in seminars, conferences, courses and meetings on research topics of common interest,
- develop scientific research programmes in areas of common interest,
- propose students for exchange programmes at a level at least equivalent to the 4th year of higher education (Baccalaureate +4), for study, training or research period,

SECTION 3: Application

The cooperation actions and mobility referred to in Article 2 shall be the subject of specific agreements.

The two institutions shall endeavour to seek the means and subsidies necessary for the application of this Agreement.

SECTION 4: Funding

The two institutions agree that each activity established under this Agreement will be subject to the availability of funding and that financial agreements must be negotiated for each activity prior to the signing of any further specific agreement. The institutions agree that they will make every effort to obtain adequate financial resources for the implementation of the activities foreseen in future specific agreements.

The execution of the cooperation activities by the participants does not generate employment.

SECTION 5: Representatives

Each Institution shall appoint a representative to be responsible for the implementation of this Agreement.

For Bordeaux INP: Eric Grivel Vice president of International Affairs of Bordeaux INP

For VISTEC: Dean of School of Energy Science and Engineering.

SECTION 6: Reference documents

This cooperation agreement shall be considered as the reference document for any other agreement between the Institutions. Complementary agreements concerning any other programme will provide information concerning the specific programmes, and will be the subject of a written agreement to be implemented by the official representatives of the Partner Institutions. The scope of activities covered by this agreement will be determined by the resources available in each Institution, and by the funding obtained.

SECTION 7: Intellectual property rights

Cooperative research activities that may produce results that may be protected by intellectual property rights shall be provided for in the specific agreements related to this Agreement. Both Institutions must agree on articulation rules to ensure that all participants adhere to the rules set forth in their respective intellectual property regulations. Therefore, no result of the scientific or technical cooperation may be used without the prior written consent of the two institutions. The party that does not comply with the provisions of this clause will assume the corresponding legal responsibility.

SECTION 8: Personal Data

If personal data must be processed in connection with this agreement, the Parties undertake to comply with all the rules in force, and in particular Regulation EU 2016/679 of the European Parliament and of the Council of 27 April 2016 on the protection of individuals with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data (known as "GDPR"). The Parties undertake to respect the terms of the appendix to the agreement relating to compliance with the GDPR on the website of BORDEAUX INP available at https://www.bordeaux-inp.fr/sites/default/files/upload/annexe_rgpd_convention_international_bx_inp2.pdf

SECTION 9: Duration and disputes

This agreement is concluded for a period of 3 years and will enter into force as from its signature by both parties after approval by the regulatory authorities. In the event of renewal, it will again be subject to the procedures in force.



The agreement may be terminated by either party with six months' notice. The termination of this agreement shall not affect the implementation of any specific programmes established under any agreement made pursuant to this agreement prior to such termination.

For BORDEAUX INSTITUTE OF TECHNOLOGY

For VIDYASIRIMEDHI INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (VISTEC)

Marc PHALIPPOU,
General Director

Professor Jumras LIMTRAKUL
President

Date: _____

Date: _____

Witness

Eric Grivel
Vice-President of International Relations

Witness

Associate Professor Montree Sawangphruk
Dean of School of Energy Science and
Engineering

Date: _____

Date: _____

Avenant n°1

à l'Accord de Double Diplôme

Entre

L'Institut Polytechnique de Bordeaux, 1 avenue du docteur Albert Schweitzer 33402 Talence Cedex (France) ci-après désigné comme Bordeaux INP représenté par son Directeur Général Marc PHALIPPOU,

agissant tant pour son compte que pour celui de son école interne l'École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux ci-après désignée comme ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP

et

L'Université de Sfax Route de l'Aéroport Km 0.5 BP 1169 .3029 Sfax (Tunisie) représentée par son Président Abdelwahid MOKNI

agissant pour le compte de sa composante l'École Nationale d'Electronique et des Télécommunications de Sfax Route de Tunis, cité el Ons, Technopôle de Sfax - 3018 Sfax Tunisie ci-après dénommée ENET'Com représentée par son Directeur Chokri ABDELMOULA.

Ci-après dénommés individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Les deux Parties s'accordent sur la modification suivante apportée à l'accord de double diplôme signé le 1^{er} septembre 2020 entre Bordeaux INP pour le compte de son école l'ENSEIRB-MATMECA et L'Université de Sfax pour le compte de l'ENET'Com.

Article 1 – Modifications de l'Article 4-1

A l'article « 4-1 Paiements des droits de scolarité », il est ajouté :

« Les étudiants de l'ENET'COM, inscrits à l'ENSEIRB-MATMECA à compter de l'année universitaire 2022 - 2023, sont exonérés de droits d'inscription sur leurs 2 années d'enseignement à l'ENSEIRB-MATMECA. »

Article 2 – Date d'effet

Cet avenant prend effet à compter du 1^{er} septembre 2022.

Les autres dispositions de la convention ne sont pas modifiées.

Pour Bordeaux INP

Marc Phalippou Directeur Général

Visa pour l'ENSEIRB MATMECA –Bordeaux INP

Pierre Fabrie Directeur

Pour l'Université de Sfax

Pr. Abdelwahid MOKNI

Président de l'Université de Sfax

11 OCT 2022

Pour l'ENET'Com

Pr. Chokri ABDELMOULA

Directeur de l'ENET'COM





MEMORANDUM OF UNDERSTANDING BETWEEN L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI AND L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

The **University of Abomey-Calavi** is a public institution of higher education, whose headquarters is in Abomey-Calavi, Campus Universitaire d'Abomey-Calavi, 01 BP 526 Cotonou (Republic of Benin), represented by Professor Félicien AVLESSI, named "UAC",
and

l'Institut Polytechnique de Bordeaux, a public institution of a scientific, cultural and professional nature, located at 1 avenue du Docteur Albert Schweitzer 33402 Talence, France, represented in this deed by its Director General Marc PHALIPPOU, referred to as "Bordeaux INP

agree to sign a Memorandum of Understanding Called "MoU", in order to promote academic and scientific cooperation in higher education, research and innovation.

PREAMBLE

The present agreement is motivated by the positive prospects of internationalization and academic and scientific cooperation related to the possibilities of developing actions of common interest, with mutual benefits, between the institutions, based on the consolidated experience of both in activities of academic and scientific nature.

1. OBJECT OF THE MoU

The purpose of this MoU is to endeavor to promote academic and scientific activities including, but not limited to, the following:

- Conducting collaborative research projects
- Exchange of academic and administrative staff
- Exchange of students
- Setting up of double degrees
- Conducting lectures and organizing symposia
- Exchange of academic information and materials
- Promoting collaboration in fields of mutual interest
- Promoting other academic cooperation as mutually agreed

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI ET L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

L'Université d'Abomey-Calavi est un établissement public d'enseignement supérieur, dont le siège est à Abomey-Calavi, Campus Universitaire d'Abomey-Calavi, 01 BP 526 Cotonou (République du Bénin), représentée par Professeur Félicien AVLESSI, nommée « **UAC** »,
et

l'Institut Polytechnique de Bordeaux Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, situé 1 avenue du Docteur Albert Schweitzer 33402 Talence France, représenté dans cet acte par son **Directeur général Marc PHALIPPOU**, nommé « **Bordeaux INP** »

conviennent de signer ce protocole d'accord, désormais nommé « MoU », en vue de promouvoir la coopération académique et scientifique en éducation supérieure, recherche et innovation.

PREAMBULE

Le présent accord est motivé par les perspectives positives de l'internationalisation et de la coopération universitaire et scientifique liées aux possibilités de développer des actions d'intérêt commun, avec des bénéfices mutuels, entre les institutions, sur la base de l'expérience consolidée des deux dans les activités de nature universitaire et scientifique.

1. OBJET

L'objectif de ce protocole d'accord est de s'efforcer de promouvoir les activités académiques et scientifiques, y compris, mais sans s'y limiter, les suivantes :

- réalisation de projets de recherche en collaboration;
- échange de personnel académique et administratif;
- échange d'étudiants;
- mise en place de doubles diplômes;
- conduite de conférences et organisation de symposiums;

2. EXECUTION

This MOU sets out the intentions of the parties for increased collaboration and interaction and does not create any legally binding commitments. If the parties subsequently agree to undertake specific joint projects involving legally binding obligations, they will develop **SPECIFIC COOPERATION AGREEMENTS** signed by each institution's authorized signatory, which will describe, among other things:

- The detailed design of activities and their timetable;
- Actual obligations of each entity;
- The number of beneficiaries of each entity;
- The number of beneficiaries of the exchange;
- The procedure for selecting the beneficiaries of the exchange;
- Confidentiality duty;
- The ownership of intellectual property rights;
- Fees and other charges.

All activities shall be subject to the availability of funds and the approval of each institution's authorized representatives.

3. FUNDING

The Institutions agree that each activity established under this MoU will be subject to the availability of funding and that financial agreements must be negotiated for each activity prior to the signing of any **SPECIFIC COOPERATION AGREEMENT**. The institutions agree that they will make every effort to obtain adequate financial resources for the implementation of the activities foreseen in future **SPECIFIC COOPERATION AGREEMENTS**.

The execution of the cooperation activities by the participants does not generate employment.

4. INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS

Cooperative research activities that may produce results that may be protected by intellectual property rights shall be provided for in the **SPECIFIC COOPERATION AGREEMENTS** related to this MoU. Both Institutions must agree on articulation rules to

- échange d'informations et de matériel académique;
- promotion de la collaboration dans des domaines d'intérêt mutuel; et la
- promotion d'autres formes de coopération universitaire, comme convenu mutuellement.

2. EXÉCUTION

Le présent protocole d'accord expose les intentions des parties en vue d'une collaboration et d'une interaction accrues et ne crée aucun engagement juridiquement contraignant. Si les parties conviennent par la suite d'entreprendre des projets communs spécifiques impliquant des obligations juridiquement contraignantes, elles élaboreront des **ACCORDS DE COOPERATION SPECIFIQUES** signés par le signataire autorisé de chaque institution, qui décriront, entre autres, les éléments suivants :

- la conception détaillée des activités et leur calendrier ;
- les obligations réelles de chaque entité ;
- le nombre de bénéficiaires de chaque entité ;
- le nombre de bénéficiaires de l'échange ;
- la procédure de sélection des bénéficiaires de l'échange ;
- le devoir de confidentialité ;
- la propriété des droits de propriété intellectuelle ; et
- les frais et autres charges.

Toutes les activités sont soumises à la disponibilité des fonds et à l'approbation des représentants autorisés de chaque institution.

3. FINANCEMENT

Les institutions conviennent que chaque activité établie dans le cadre du présent MoU dépendra de la disponibilité du financement et que les accords financiers doivent être négociés pour chaque activité avant la signature de tout **ACCORD DE COOPERATION SPECIFIQUE**. Les institutions conviennent qu'elles feront tous les efforts afin d'obtenir des ressources financières adéquates pour la mise en œuvre des activités prévues dans les futurs **ACCORDS DE COOPÉRATION SPÉCIFIQUE**.

L'exécution des activités de coopération par les participants ne génère pas d'emplois.

4. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les activités de recherche coopérative pouvant produire des résultats susceptibles d'être protégés par les droits de propriété intellectuelle devront être prévues dans les **ACCORDS DE COOPÉRATION SPÉCIFIQUE** liés à ce MoU. Les deux Institutions

ensure that all participants adhere to the rules set forth in their respective intellectual property regulations. Therefore, no result of the scientific or technical cooperation may be used without the prior written consent of the Institutions. The party that does not comply with the provisions of this clause will assume the corresponding legal responsibility.

doivent s'accorder sur des règles d'articulation afin d'assurer l'adhésion de l'ensemble des participants aux règles établies dans leurs règlements de propriété intellectuelle respectifs. Par conséquent, aucun résultat de la coopération scientifique ou technique ne pourra être utilisé sans le consentement écrit préalable des institutions. La partie qui ne se conforme pas aux dispositions de cette clause assumera la responsabilité légale correspondante.

5. PERSONAL DATA

If personal data must be processed in connection with this agreement, the Parties undertake to comply with all the rules in force, and in particular Regulation EU 2016/679 of the European Parliament and of the Council of 27 April 2016 on the protection of individuals with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data (known as "GDPR"). The Parties undertake to respect the terms of the appendix to the agreement relating to compliance with the GDPR on the website of BORDEAUX INP available at https://www.bordeaux-inp.fr/sites/default/files/upload/annexe_rgpd_convention_international_bx_inp2.pdf

6. DURATION

This MoU shall enter into force on as soon as the last signature is obtained for a period of 5 (five) years, with the possibility of 1 (one) renewal under the same conditions, unless either party gives written notice to the other at least 90 (ninety) days prior to the expiration date, it being understood that all ongoing actions must be pursued to completion.

This MoU may be denounced and/or terminated by either institution provided that the institution so desiring notifies the other party in writing with a minimum of 90 (ninety) days notice.

If either institution wishes to terminate this agreement, it must notify the other six (6) months prior to the scheduled expiration date, without prejudice to existing and ongoing actions and activities.

7. JURISDICTION

In the event of any disputes arising out of this agreement, both Institutions will try to settle their differences amicably through good faith negotiation between authorized representatives of each Institution.

5. DONNÉES PERSONNELLES

Si des données à caractère personnel doivent être traitées dans le cadre de la présente convention, les Parties s'engagent à respecter toutes les règles en vigueur, et notamment le Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques concernant le traitement des données personnelles et sur la libre circulation de ces données (appelé « RGPD »). Les Parties s'engagent à respecter les termes de l'annexe à la convention relative au respect du RGPD sur le site internet de BORDEAUX INP disponible à l'adresse https://www.bordeaux-inp.fr/sites/default/files/upload/annexe_rgpd_convention_international_bx_inp2.pdf

6. DURÉE

Ce MoU entrera en vigueur dès l'obtention de la dernière signature pour une durée de 5 (cinq) ans, avec la possibilité d'1 (un) renouvellement dans les mêmes conditions, sauf notification écrite de l'une des parties à l'autre, au moins 90 (quatre-vingt-dix) jours avant la date d'échéance, étant entendu que toutes les actions en cours devront être poursuivies jusqu'à leur terme.

Ce MoU pourra être dénoncé et/ou résilié par l'une des institutions, à condition que celle qui le souhaite notifie par écrit l'autre partie avec un préavis de 90 (quatre-vingt-dix) jours au minimum.

Si l'une ou l'autre des institutions souhaite mettre fin au présent accord, elle doit le notifier six (6) mois avant la date d'expiration prévue, sans que cela porte préjudice aux actions et activités existantes et en cours.

7. DIFFÉRENDS

En cas de litige découlant du présent accord, les deux institutions s'efforceront de régler leurs différends à l'amiable par une négociation de bonne foi entre les représentants autorisés de chaque institution.

And being thus agreed, the parties sign this agreement, in bilingual version, of equal form and content, for legal and judicial purposes.

Et étant ainsi convenues, les parties signent le présent accord, en version bilingue, de forme et teneur égales, à des fins légales et juridiques.

Abomey-Calavi, _____ 20 ____.

Talence, le _____ 20 ____.

For UAC

Pour Bordeaux INP

Prof. Félicien AVLESSI
Recteur

Prof. Marc Phalippou
Directeur Général

– Mobility for learners–
Higher Education Student Mobility

Inter-institutional agreement 2023/24-2025/26
between institutions:
UCL and Bordeaux INP

[Minimum Requirements]¹

The institutions named below agree to cooperate for the exchange of students and/or staff in the context of an exchange programme. They commit to respect the quality requirements set out in Section D: Respect of fundamental principles and other mobility requirements in all aspects related to the organisation and management of the mobility, in particular, the recognition of the credits (or equivalent) awarded to students by the other institution.

A. Information about higher education institutions

Full name of the institution / country	City	Contact details ² (email, phone)	Website (eg. of the course catalogue)
University College London (UCL)[UK LONDON029] School or Department: Engineering (General)	London, United Kingdom	Study Abroad Office +44 (0) 203 108 7773 exchange- partnerships@ucl.ac.uk Catriona Hanks Head of Study Abroad and International Support +44 (0) 203 1087895 c.hanks@ucl.ac.uk	Course catalogue: http://www.ucl.ac.uk/sag
Institut Polytechnique de Bordeaux (Bordeaux INP) School or Department: Engineering Sciences	Bordeaux, France	Bénédicte PAULE International Officer +33 556 84 65 72 dri@bordeaux-inp.fr	Course catalogue https://www.bordeaux- inp.fr/en/bordeaux-inp- programmes

¹ Clauses may be added to this template agreement to better reflect the nature of the institutional partnership.

² Contact details to reach the senior officer in charge of this agreement.

B. Mobility numbers³ per academic year and changes to subject areas that are part of the exchange programme

1. Subject to Section B(2) below, each institution shall have a right to propose changes to the number of students participating on an exchange set out in the table below in case of changes in the mobility data, by no later than the end of September in the academic year immediately preceding the academic year in which the relevant exchange will commence, provided that any changes to such student numbers shall in each case be subject to the prior written agreement of the other institution.

2. Each institution may at its sole discretion remove a subject area from the exchange programme subject to giving the other institution not less than 1 academic years' notice in writing. In such event the institutions shall:

(a) agree in writing a mechanism for ensuring that students studying in such subject area, or with an offer to study in such subject area, on the exchange programme are able to complete their studies at the receiving institution or other suitable institution; and

(b) in respect of such subject area only, cease to promote or market this agreement, and not register any new students for the exchange programme for such subject area.

FROM	TO	Subject area code * [[ISCED]]	Subject area name *	Study cycle [short cycle, 1 st , 2 nd or 3 rd] *	Number of student mobility periods
					Student Mobility for Studies [total number of months of the study periods or average duration*]
UK LONDON029	FBORDEA U54	07	Engineering	1,2	4 students for 10 months
FBORDEA U54	UK LONDON029	07	Engineering	1,2	4 students for 10 months

*[*Optional: subject area code & name and study cycle are optional.]*

³ Mobility numbers can be given per sending/receiving institutions and per education field (optional*):
<http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-standard-classification-of-education.aspx>

C. Recommended language skills

The sending institution, following agreement with the receiving institution, is responsible for providing support to its nominated candidates so that they can have the recommended language skills at the start of the study or teaching period:

Receiving institution	Optional: Subject area	Language of instruction 1	Language of instruction 2	Recommended language of instruction level ⁴	
				Student Mobility for Studies [Minimum recommended level: B1]	Staff Mobility for Teaching [Minimum recommended level: B2]
UK LONDON029	N/A	English	N/A	See below ⁵	
FBORDEAU54		French	English	B1	

For more details on the language of instruction recommendations, see the course catalogue of each institution: <https://www.ucl.ac.uk/prospective-students/international/study-abroad-and-exchange/erasmus>

D. Respect of fundamental principles and other mobility requirements

The institutions agree to respect the following set of principles and requirements set out in Section D: Respect of fundamental principles and other mobility requirements as outlined below. The institutions agree to:

1. Respect in full the principles of non-discrimination and to promote and ensure equal access and opportunities to mobile participants from all backgrounds, in particular disadvantaged or vulnerable groups.
2. Apply a selection process that is fair, transparent and documented, ensuring equal opportunities to participants eligible for mobility.
3. Ensure recognition for satisfactorily completed activities of study mobility and, where possible, traineeships of its mobile students.
4. Charge no fees, in the case of credit mobility, to incoming students for tuition, registration, examinations or access to laboratory and library facilities. Nevertheless, they may be charged small fees on the same basis as local students for costs such as insurance, student unions and the use of miscellaneous material.

⁴ For an easier and consistent understanding of language requirements, use of the Common European Framework of Reference for Languages (CEFR) is recommended, see <http://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>

⁵ <https://www.ucl.ac.uk/prospective-students/international/study-abroad-and-exchange/erasmus>

The institutions further undertake to:

Before mobility

- Provide information on courses (content, level, scope, language) well in advance of the mobility periods, so as to be transparent to all parties and allow mobile students to make well-informed choices about the courses they will follow.
- Ensure that outbound mobile participants are well prepared for the mobility, including having attained the necessary level of linguistic proficiency.
- Provide assistance related to obtaining visas, when required, for incoming and outbound mobile participants. See the information / visa section for contact details.
- Provide assistance related to obtaining insurance, when required, for incoming and outbound mobile participants. The institution from the Partner Country should inform mobile participants of cases in which insurance cover is not automatically provided. See the information / insurance section for contact details.
- Provide guidance to incoming mobile participants in finding accommodation. See the information / housing section for contact details.

During and after mobility

- Ensure equal academic treatment and services for home students and staff and incoming mobile participants and integrate incoming mobile participants into the institution's everyday life and have in place appropriate mentoring and support arrangements for mobile participants as well as appropriate linguistic support to incoming mobile participants.
- Accept all learning activities as counting towards the degree, provided these have been satisfactorily completed by the mobile student.
- Provide, free-of-charge, incoming mobile students and their sending institutions with transcripts in English or in the language of the sending institution containing a full, accurate and timely record of their achievements at the end of their mobility period.
- Support the reintegration of mobile participants and give them the opportunity, upon return, to build on their experiences for the benefit of the institution and their peers.
- Ensure that staff are given recognition for their teaching and training activities undertaken during the mobility period, based on a mobility agreement.
- Provide such reasonable information and assistance as may be necessary to enable higher education institutions to comply with any obligations imposed on it by the relevant immigration authorities in the jurisdiction.

E. Additional requirements

UK LONDON029 UCL welcomes students and staff member with disabilities. In order to identify whether any special provisions need to be made for students, see www.ucl.ac.uk/disability. Staff should refer to contact www.ucl.ac.uk/hr/equalities/disability/index.php.

UK LONDON029 Students nominated from Partner should be currently studying in a similar area to the nominated department of admission. UCL Admission Tutors need to be confident that the student will have sufficient academic background in their subject (and enthusiasm for it) to enable them to take

classes alongside regular degree students. There may also be admission requirements (including pre-requisites) specific to individual subject areas and courses. Students or partners should contact the relevant Affiliate Tutor/Contact directly. Their contact details can be found in the relevant departmental entry in the Study Abroad Guide. <https://www.ucl.ac.uk/prospective-students/study-abroad-at-ucl/>

Applications to study at UCL should be submitted via:
<https://www.ucl.ac.uk/prospective-students/study-abroad-at-ucl/>

UK LONDON029: Students nominated from Partner should currently have a minimum cumulative GPA of 3.3/4.0 (or equivalent, such as 2.1 in UK terms).

F. Calendar

1. Applications/information on nominated students must reach the receiving institution by:

Receiving institution	Term*	Term*
UK LONDON029	31 st of March	30 th of September
FBORDEAU54	15 th of May	31 st of October

[to be adapted in case of a trimester system]*

2. The receiving institution will send its decision within 4-6 weeks.

3. The receiving institution will issue academic transcripts (**Transcripts**) for each incoming mobile student participating on the exchange programme. The receiving institution shall send the Transcripts directly to the sending institution no later than 3 months after the end of each semester of the receiving institution.

4. Termination of the agreement

Either institution may terminate this agreement:

- (a) by giving to the other not less than 1 academic years' notice in writing;
- (b) with immediate effect by notice in writing if the other institution commits a material breach (which may consist of a series of minor breaches) of the terms of this agreement;
- (c) with immediate effect by notice in writing if the other institution is subject to a change of control, becomes insolvent, is unable to pay its debts as and when due or otherwise ceases to exist.

If notice of termination has been given under this clause, the institutions shall:

- (a) agree in writing a mechanism for ensuring that students are able to complete their studies at the receiving institution or other suitable institution;
- (b) agree in writing a timetable for the return of Visiting Members of Staff to the sending institution;
- (c) cease to promote or market the inter-institutional agreement and not register any new students.

The institutions shall attempt to resolve in good faith any dispute arising between them out of the operation of this agreement. If the dispute cannot be resolved informally, it shall be referred to a senior post-holder within each institution.

G. Information

1. Grading systems of the institutions

Institution	Grading system
UK LONDON029	https://www.ucl.ac.uk/students/exams-and-assessments/certificates-results/transcripts
FBORDEAU54	Bordeaux INP uses French traditional grading system (out of 20) Scale 10 out of 20 being a passing grade It also uses ECTS grading scale system

2. Visa

The institutions agree that in all cases the participants shall be solely responsible for obtaining the necessary visa and complying with any immigration/visa requirements set by the national authorities and laws of the relevant receiving institution's jurisdiction.

The sending and receiving institutions will provide assistance, when required, in securing visas for incoming and outbound mobile participants, according to the requirements set out in Section D: Respect of fundamental principles and other mobility requirements and make mobile participants aware that entry onto the exchange programme does not guarantee entry to the relevant jurisdiction to study. UCL may, at its discretion, sponsor mobile participants to study in the UK under the terms of its student sponsor licence with the United Kingdom Home Office.

Information and assistance can be provided by the following contact points and information sources:

Institution	Contact details (email, phone)	Website for information
UK LONDON029	visaadvice@ucl.ac.uk +44 (0)20 7679 2000 (switchboard)	https://www.ucl.ac.uk/students/immigration-and-visas
FBORDEAU54	French foreign affairs	https://www.bordeaux-inp.fr/en/prepare-your-arrival

While at each institution, participants will be subject to the relevant receiving institution's regulations, policies and procedures including, but not limited to, those related to attendance, discipline, complaints and appeals. The institutions agree to make such material available when an offer to participate in the exchange is made to a student. Where UCL is the sending institution, any of its participants that are sponsored students with a student visa issued by UK Visas and Immigration (or subject to any similar visa/immigration regime from time to time) will also be subject to UCL's requirements in relation to attendance monitoring, reporting and other obligations under the UK Home Office's student sponsor guidance or equivalent as amended from time to time.

3. Insurance

The sending and receiving institutions will provide assistance in obtaining insurance for incoming and outbound mobile participants, according to the requirements set out in Section D: Respect of fundamental principles and other mobility requirements.

The receiving institution will inform mobile participants of cases in which insurance cover is not automatically provided. Information and assistance can be provided by the following contact points and information sources:

Institution	Contact details (email, phone)	Website for information
UK LONDON029	international-support@ucl.ac.uk +44 (0)20 8103 4043	https://www.ucl.ac.uk/students/international-students/international-support/healthcare-uk
FBORDEAU54	dri@bordeaux-inp.fr	https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/

4. Housing

The receiving institution will guide incoming mobile participants in finding accommodation, according to the requirements of the principles set out in Section D: Respect of fundamental principles and other mobility requirements.

Information and assistance can be provided by the following persons and information sources:

Institution	Contact details (email, phone)	Website for information
UK LONDON029	UCL Accommodation Office +44(0)20 7679 6322 accommodation@ucl.ac.uk	https://www.ucl.ac.uk/accommodation/
FBORDEAU54	International office dri@bordeaux-inp.fr	https://www.bordeaux-inp.fr/en/prepare-your-arrival

5. Data Protection

5.1 For the purposes of this clause 5:

5.1.1 **Controller** means a person which, alone or jointly with others, determines the purposes and means of the Processing of Personal Data;

5.1.2 **Data Protection Laws** means all laws and regulations relating to the Processing of Personal Data as the same may be in force from time to time;

5.1.3 **Data Subject** means the individual to which the Personal Data relates;

- 5.1.4 **Personal Data** means any information relating to an identified or identifiable living individual;
- 5.1.5 **Personal Data Breach** means the accidental or unlawful destruction, loss, alteration, unauthorised disclosure of, or access to, Personal Data; and
- 5.1.6 **Processing** means any operation or set of operations which is performed on Personal Data or on sets of Personal Data, whether or not by automated means, and Process, Processes and Processed shall be construed accordingly.
- 5.2 The institutions acknowledge and agree that they will share Personal Data in order to fulfil their obligations under this agreement, in particular to facilitate the operation of the exchange programme.
- 5.3 The institutions acknowledge and agree that in relation to the Personal Data disclosed by one institution to the other in connection with this agreement that they are both separate Data Controllers.
- 5.4 In respect of the Personal Data that is shared by the institutions under and in connection with this agreement each institution shall:
- 5.4.1 comply with the Data Protection Laws to which it is subject;
 - 5.4.2 take appropriate technical and organisational measures to help keep the Personal Data safe and secure and to protect the Personal Data from unauthorised access;
 - 5.4.3 notify the other institution without undue delay after becoming aware of a Personal Data Breach; and
 - 5.4.4 agree to enter into such other written agreements as may be required from time to time to enable each institution to comply with the Data Protection Laws to which it is subject, provided that neither institution shall be obliged to agree to any term in any such agreement to the extent that compliance with the term would put it in breach of any law to which it is subject.
- 5.5 The Partner shall promptly inform relevant Data Subjects that UCL will (a) be Processing Personal Data in connection with this agreement, (b) process the Personal Data in the manner and for the purposes described in: (i) the UCL General Privacy Notice, available at <https://www.ucl.ac.uk/legal-services/privacy/general-privacy-notice>; (ii) the UCL Student Privacy Notice, available at <https://www.ucl.ac.uk/legal-services/privacy/student-privacy-notice>; and (iii) any other privacy notices applicable to the Data Subject which UCL notifies Partner of from time to time.
- 5.6 The institutions acknowledge and agree that no provision of this agreement (including this clause 5) shall require either institution to disclose data (including Personal Data) to the other institution where such disclosure would put the disclosing institution in breach of any law (including any Data Protection Law) to which it is subject.
- 5.7 Subject to clause 5.9, each institution shall keep the other institution indemnified in full from and against all liabilities, costs, expenses, damages and losses (whether direct or indirect) suffered or incurred by the indemnified institution, including, but not limited to, any interest, penalties and legal and other professional costs and expenses awarded against or incurred or paid by the indemnified institution, arising out of or in connection with any failure by the indemnifying institution to comply with its obligations under this clause 5 or the Data Protection Laws to which it is subject.
- 5.8 Each institution's total liability to the other institution under the indemnity set out in clause 5.8 shall be limited to £1,000,000.

5.9 Clauses 5.4.1, 5.4.3, 5.8, 5.9 and 5.10 shall survive termination or expiry of this agreement.

6. Governing Law

This agreement, and any dispute or claim arising out of or in connection with it or its subject matter or formation (including non-contractual disputes or claims), shall be governed by, and construed in accordance with, the law of Belgium, and the institutions irrevocably submit to the exclusive jurisdiction of the courts of Belgium.

H. SIGNATURES OF THE INSTITUTIONS (legal representatives)

Institution	Name, function	Date	Signature ⁶
UKLONDON029	Geraint Rees UCL VICE-PROVOST (Research, Innovation & Global Engagement)	6-10-22.	
FBORDEAU54	Marc Phalippou General director Bordeaux INP		

⁶ Scanned copies of signatures or digital signatures may be accepted depending on the national legislation